

MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°164

MATOT MASS'É

29 et 30 Juillet 2022

Proposé par

Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillets de Chabbath suivants :

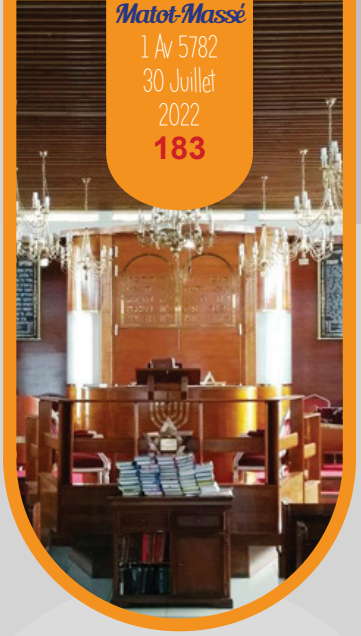
Page

Le feuillet de la Communauté Sarcelles... 3
La Torah chez vous 5
Shalshelet News 7
Pa'had David 11
Boï Kala..... 15
Baït Neeman..... 17
Mayan Haim..... 21
Koidinov 25
La Daf de Chabat 26
Autour de la table du Shabbat..... 30
Haméir Laarets..... 32
Bnei Shimshon 36

Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Matot-Massé
1 Av 5782
30 Juillet
2022
183



Dvar Torah

Matot-Massé

Dans la *Paracha* de *Massé*, il est dit à propos du meurtrier par inadvertance: «*Et l'assemblée soustraira le meurtrier à l'action du vengeur du sang, et elle le fera reconduire à la ville de refuge où il s'était retiré; et il y demeurera jusqu'à la mort du Cohen Gadol, qu'on aura oint de l'huile sacrée*» (Bamidbar 35, 25). *Rachi* rapporte deux raisons pour expliquer en quoi la mort du *Cohen Gadol* libère le meurtrier de l'exil: **1)** «*Son rôle* (au *Cohen Gadol*) *est de faire siéger la Chékhina en Israël et de prolonger les vies, alors que le meurtrier contribue à éloigner la Chékhina d'Israël et à raccourcir des vies. Il n'est donc pas digne de se trouver en présence du Cohen Gadol.*» [le meurtrier est l'antithèse du *Cohen Gadol*]. **2)** «*Parce que le Cohen Gadol aurait dû prier pour que ne soit pas, de son vivant, commis un tel crime.*» [Le *Cohen Gadol* est «responsable» du crime du meurtrier]. Outre l'aspect antinomique des deux personnages, nous pouvons percevoir dans ce Commandement de la Thora, un indice de l'unité du Peuple Juif. Expliquons-nous. Sur l'échelle morale, le meurtrier involontaire se trouve au niveau le plus bas. Le seul criminel qui puisse être considéré comme inférieur à lui est le meurtrier avec préméditation. Mais comme le meurtrier encourt la peine capitale, il est considéré comme déjà mort et n'est donc pas pris en compte. Cela laisse le meurtrier involontaire au degré le plus bas de la société, le caractère unique de sa condition étant attesté par le fait que, de tous les individus coupables d'avoir transgressé les interdits de la Thora, ce n'est que lui qui subit le châtiment de l'exil forcé. En revanche, le *Cohen Gadol* est la personnalité la plus élevée du Peuple, l'exemple le plus élevé de sainteté et de pureté auquel quiconque peut aspirer. Pourtant, la Thora nous enseigne que le meurtrier par inadvertance a un lien spécial avec le *Cohen Gadol*: il doit rester en exil aussi longtemps que vit le *Cohen Gadol*, et ce dernier doit faire son affaire de prier pour qu'aucun habitant de son pays ne devienne meurtrier par accident. Ce fait nous enseigne une grande leçon sur l'amour fraternel et l'unité du Peuple Juif: quels que soient les sommets que nous ayons atteints sur l'échelle de la condition spirituelle ou sociale, nous devons toujours nous soucier de tous les éléments de la société, y compris ceux qui se trouvent au plus bas. Et s'il arrive que ce soit nous qui nous trouvions aux échelons inférieurs de l'humanité, nous devons nous rappeler que nous sommes toujours liés à ceux placés aux échelons supérieurs, car nous sommes tous un seul Peuple. Cette unité que relève ici notre Paracha, toujours lue au cours de la période de «*Ben HaMéstarim*», nous invite à renforcer notre amour du Prochain (**אהבה** - *Ahava* [amour] et **אחד** - *E'had* [un] ont même valeur numérique [13]), afin de créer les conditions appropriées pour l'émergence de la *Guéoula*. **בב"א**.

Collel

«Pourquoi Pin'has fut-il un combattant à part contre Midiyane?»

Le Récit du Chabbat

Un Juif ignorant entendit du *Rabbin* de sa synagogue un exposé sur le *Lé'hem HaPanim*, le «pain de proposition» qui était offert au Saint Temple chaque *Chabbath*. Au cours de son sermon bien détaillé, le *Rabbin* déplora le fait que, à cause de nos péchés, nous n'avons plus ce moyen simple d'être agréés par D-ieu. Le Juif prit ces paroles à cœur. Une fois rentré chez lui, il demanda à sa femme de préparer deux *'Halot* spéciales ce vendredi. Il lui raconta l'essentiel du discours du *Rabbin* et lui dit qu'il voulait présenter ces pains comme une offrande à D-ieu; il espérait qu'*Hachem* les considérerait comme un sacrifice acceptable et qu'Il les consommerait. Son épouse accomplit fidèlement sa requête et, tôt dans l'après-midi de vendredi, alors que la synagogue était vide, l'homme y apporta les pains dissimulés sous son manteau. Il pria et supplia *Hachem* de considérer favorablement son offrande, et de manger et d'apprécier ce merveilleux pain fraîchement cuit. Il plaça les pains, enveloppés dans un

Horaires de Chabbat

Hadlakat Nerot: 21h15
Motsaé Chabbat: 22h30

1) Même, lors d'évènements heureux, nos Sages nous ont ordonné de nous souvenir de la destruction du Temple. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'on construit une maison, on laisse au-dessus de la porte d'entrée un pan de mur (d'une coudée de côté) cimenté mais non plâtré.

2) Lors d'un repas de fêtes on devra laisser un plat sans fioritures sur la table. De même, quand une femme met un bijou, elle doit en enlever un élément en souvenir de Jérusalem. On a aussi l'habitude de mettre des cendres sur la tête des jeunes mariés là où l'on pose les *Téfilines* et de briser un verre après la première bénédiction nuptiale.

3) On s'abstiendra d'écouter de la musique et des chants. On effectuera plutôt des hymnes à la gloire de D-ieu louant les miracles qu'il nous a prodigués. Il est évident qu'il est interdit de s'asseoir autour d'une table en jouant de la musique accompagnée de chants profanes et même obscènes; c'est commettre un très grave péché. De même, il sera interdit à l'homme de remplir sa bouche de rire dans ce Monde. *Toutes ces restrictions doivent susciter en nous le souvenir de Jérusalem, comme il est écrit*: «*Si je t'oublie, Ô Jérusalem, que ma droite oublie* [sa force]» (Téhilim 137, 5).

(Ch. Aroukh Ora'h 'Haïm 560 Méam Loez)

לעילוי נשמת

Sassi Ben Fredj Atlani • David Ben Myriam Hagege • Esther Bat 'Hanna Assayag • Dan Chlomo Ben Esther • Meyer Ben Emma • Fraoua Bat Nona • Saouda Mazal Bat Aouicha Marciano • Haziza Bat Sol Ovadia • Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana • Moché Abourmade Ben Chlomo

linge, dans l'Arche Sainte, sous les rouleaux de la Thora et quitta rapidement les lieux en direction de sa maison. Le *Chamach* de la synagogue arriva plus tard et comme à son habitude, vérifia que le rouleau de la Thora était roulé au bon endroit pour la lecture du lendemain matin. Quand il ouvrit l'Arche, il fut surpris de voir qu'un paquet avait été soigneusement placé à l'intérieur. Il l'ouvrit et voilà qu'il contenait deux magnifiques pains de *Chabbath*! Il n'avait pas la moindre idée d'où ils provenaient, mais il n'y pensa pas trop; il décida simplement de les ramener chez lui et de les manger… Ce soir-là, le Juif attendit avec impatience la fin des prières. Quand tout le monde eut quitté la synagogue, il s'approcha de l'Arche avec émoi et en ouvrit vivement les portes. Les pains n'étaient plus là! Il était tellement heureux. D-ieu avait accepté leurs deux pains, et les avait mangés pendant qu'ils étaient encore chauds! Ainsi, pendant des semaines et des mois, lui et sa femme renouvelèrent leur démarche vertueuse et à chaque fois, le *Chamach* arrivait et mangeait joyeusement les délicieuses *'Halot*. Un vendredi, le *Rabbin* de la synagogue resta sur place beaucoup plus tard que d'habitude, jusque dans l'après-midi. Il fut surpris de voir un de ses fidèles entrer en transportant deux miches de pain, s'avancer jusqu'à l'Arche et les déposer à l'intérieur. Incapable de se contenir plus longtemps, il éclata: «*Arrête! Tu es fou! Comment peux-tu penser que notre D-ieu mange et boit?*» «*Crois-tu vraiment que c'est D-ieu qui prend tes misérables pains? C'est probablement le Chamach qui les mange!*» À ce moment, le bedeau entra dans la synagogue, s'apprêtant allègrement à prendre ses *'Halot*, comme d'habitude. Le *Rabbin* s'adressa immédiatement à lui: «*Dis à cet homme pourquoi tu es venu ici aujourd'hui, et qui prend chaque semaine les deux 'Halot qu'il apporte ici!*» Le bedeau reconnut les faits sans problème. Alors que le *Rabbin* continuait sa réprimande, l'homme ignorant fondit en larmes. Non seulement n'avait-il pas fait une *Mitsva* comme il l'avait cru, mais il semblait qu'il s'était plutôt rendu coupable d'un grand péché. Il s'excusa auprès du *Rabbin* et quitta la synagogue dans la honte et le désespoir. Peu de temps après, un messager du «*Saint Ari*», *Rabbi Its'hak Louria*, entra dans la synagogue et s'approcha du *Rabbin* et lui dit, au nom de son maître, de se préparer à mourir: à l'heure fixée pour son sermon du lendemain matin, son âme aurait déjà quitté ce monde vers son repos éternel. Ainsi avait-il été annoncé au Ciel. Le *Rabbin* confus, alla directement voir le *Ari*. Celui-ci confirma le message et ajouta, aussi doucement que possible: «*J'ai entendu que c'est parce que tu as interrompu le plaisir de D-ieu, un plaisir tel qu'Il n'en avait pas connu depuis le jour où le Saint Temple fut détruit. C'est ce qu'Il ressentait quand cet innocent apportait ses deux précieux pains dans ta Synagogue chaque semaine, les offrant sincèrement à D-ieu du profond de son cœur, avec joie et crainte… Pour cela, le décret a été scellé contre toi, et il n'y a aucune possibilité de le modifier.*» Le *Rabbin* rentra chez lui et dit à sa famille tout ce qui s'était passé. Au moment du sermon, le lendemain matin, son âme était déjà partie pour entendre la Thora dans l'Académie céleste, exactement comme l'avait dit le *Ari*.

Réponses

A propos de la guerre contre *Midiyane*, il est écrit: «*Moché les envoya en campagne, mille par Tribu; **et avec eux, pour diriger l'expédition, Pin'has, fils d'Eléazar le Cohen**, muni de l'appareil sacré et des trompettes retentissantes*» (Bamidbar 31, 6). Pourquoi la Thora compte-t-elle *Pin'has* séparément des autres combattants? **Rachi** rapporte plusieurs explications. Cependant, chacune d'entre elles semble insuffisante d'où la raison de toutes les rapporter. Regardons de près ces explications et les lacunes qu'elles présentent à la lueur du **Sifté 'Hakhamim**: **1)** «*Cela nous apprend que Pin'has les valait tous à lui seul. Et pourquoi est-ce Pin'has qui y est allé et non El'azar* [son père et fils d'*Aaron*]? *Le Saint béni soit-Il a dit: 'C'est à celui qui a commencé d'exécuter la Mitsva en tuant Kozbi, fille de Tsour [la princesse Midiyanite], qu'il revient de la terminer'. La difficulté de cette première explication est la suivante: La principale Mitsva [dans l'acte de Pin'has] était le fait de tuer Zimri* [Prince de la Tribu de *Chimone* qui enflamma la colère divine] *et non pas Kozbi, le «mobile du crime»*. Par conséquent, **Rachi** apporte en complément une seconde interprétation: «*Il y est allé pour exercer la vengeance de Yossef, l'ancêtre de sa mère, comme il est écrit: 'Et les Midiyanites le vendirent en Égypte à Potifar'* (Béréchit 37, 36). *Et d'où savons-vous que la mère de Pin'has descendait de Yossef? De ce qu'il est écrit: 'Et Elazar fils de Aaron se prit pour femme parmi les filles de Poutiel…'* (Chemot 6, 25), *c'est-à-dire de la descendance de Yitro lequel 'engraissait'* (Pitam) *des veaux destinés à l'idolâtrie, ainsi que de la descendance de Yossef qui 'a dompté'* (Pitpat) *ses pulsions.*» A ce propos, le **Gour Aryé** précise: «*Il me semble que l'intention de cet enseignement n'est pas de dire que Pin'has s'est rappelé ce que les Midiyanites avaient fait à Yossef* (son ancêtre) [et c'est pour cela qu'il voulait le venger], *car tout amour ou haine envers eux avait déjà disparu, et il n'y avait plus aucun souvenir d'eux. Cela signifie plutôt que lorsque Moché a vu que la vente de Yossef avait eu lieu par l'entremise des Midiyanites, il s'est rendu compte que les Midiyanites étaient l'ennemi juré* [de *Yossef*]. *Car … '[Hachem] n'attire le mal sur une personne que par l'intermédiaire de ceux qui en sont l'antithèse'. Yossef était* [à juste titre] *l'antithèse de Midiyan, car il résistait scrupuleusement à l'immoralité* [comme avec la femme de Potifar], *alors qu'eux, abandonnaient leurs femmes et leurs filles à la promiscuité* [c'est donc pour cela qu'il fut choisi] …» Cette seconde explication de **Rachi** est aussi sujette à discussion. En effet, la vente de *Yossef* fut en définitive bénéfique pour le fils préféré de *Yaacov* puisqu'il devint roi en Egypte. Aussi, **Rachi** rapporte-t-il une troisième explication pour conforter son commentaire: «*Il était celui ayant reçu l'onction pour la guerre* [*Machoua'h Mil'hama* - le préposé à la guerre]» (voir Dévarim 20, 2). Cependant, cette dernière interprétation suscite également le questionnement: En effet, pourquoi notre verset a-t-il spécifié le nom de *Pin'has*, afin de nous dire qu'il était *Machoua'h Mil'hama*, pour cette guerre plus qu'une autre guerre. En conclusion, **Rachi** a jugé utile de rapporter l'ensemble de toutes ces explications pour satisfaire la compréhension du sens littéral de notre verset.



La perle du Chabbath

Le **Béné Issakhar** [**Tamouz-Av 2, 2**] enseigne que la raison pour laquelle on s'efforce de lire les *Parachyiot* de *Pin'has*, *Matot*, *Massé* et *Dévarim* lors des «trois semaines» (de «*Ben Hamétsarim*»), est la mention du partage de la Terre d'Israël entre les Tribus, ainsi que la description des frontières. En effet, la *Paracha* de *Pin'has* évoque le principe même du partage du Pays: «*L'Éternel parla à Moché en ces termes: 'C'est entre ceux-là que le Pays sera partagé comme héritage…'*» (Bamidbar 26, 52). Dans la *Paracha* de *Matot*, on apprend que *Moché* a octroyé une portion de terre en Transjordanie aux enfants de *Gad* et de *Réouven*, à la condition qu'ils combattent avec le reste d'Israël pour conquérir le Pays: «*Moché leur répondit: 'Si vous tenez cette conduite, si vous marchez devant l'Éternel, équipés pour la guerre; si tous vos guerriers passent le Jourdain pour combattre devant l'Éternel, jusqu'à ce qu'ils aient dépossédé ses ennemis et que le Pays soit conquis devant l'Éternel'*» (Bamidbar 32, 20). Dans la *Paracha* de *Massé*, on nous apprend qu'*Hachem* a transmis à *Moché* les frontières du Pays: «*L'Éternel parla à Moché en ces termes: 'Donne aux Enfants d'Israël les instructions suivantes: comme vous allez entrer dans ce Pays de Canaan, voici quel territoire vous tombera en partage: le Pays de Canaan selon ses limites*» (Bamidbar 34, 1-2). Enfin, dans celle de *Dévarim*, *Moché* mentionne la promesse faite à Israël et le Commandement de prendre possession du Pays: «*Partez, poursuivez votre marche, dirigez-vous vers les monts amorréens et les contrées voisines, vers la plaine, la montagne, la vallée, la région méridionale, les côtes de la mer, le pays des Cananéens et le Liban, jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate. Voyez, Je vous livre ce Pays! Allez prendre possession du pays que l'Éternel a juré à vos pères, Abraham, Its'hak et Yaacov, de donner à eux et à leur postérité après eux*» (*Dévarim* 1, 7). A propos de la *Paracha* de *Massé*, le **Taamei Haminhaguim** (II, 176) rapporte que l'une des raisons pour laquelle on lit cette *Paracha* durant la période de «*Ben Hamétsarim*» est qu'on y évoque les frontières d'Israël appelées **מצרים** *Métsarim* (limites). Aussi, *Ezra Hassofer* [voir **Méguila 31b**] a-t-il ordonnancé intentionnellement le cycle des lectures de l'année de sorte que nous lisions ces quatre *Parachyiot* durant la période de «*Ben Hamétsarim*», afin d'y mentionner le partage du Pays et ses frontières. Ces lectures hebdomadaires permettent ainsi de donner du courage au Peuple Juif, quand nous nous endeuillons à cause de la destruction du Temple et de l'Exil de notre Terre, car très bientôt *Hachem* accomplira Sa promesse, lors de la Rédemption finale, et Il nous ramènera dans le Pays d'Israël, chacun de nous «*sous son figuier et sous sa vigne*». Tentons d'expliquer plus profondément la raison de la lecture de la *Paracha* de *Massé* durant la période de «*Ben Hamétsarim*». Pour ce faire, référons-nous au verset de notre *Paracha*: «*Donne aux Enfants d'Israël les instructions suivantes: Comme vous allez entrer dans ce pays de Canaan, **voici quel territoire vous tombera en partage**: le pays de Canaan selon ses limites*» (Bamidbar 34, 2). **Rachi** explique [au nom du **Midrache Aggada**]: «***Vous tombera**… C'est parce que le Saint béni soit-Il a fait tomber du Ciel les princes des sept Nations et les a présentés ligotés à Moché en lui disant:'Regarde! Ils sont désormais impuissants'*». Ainsi, ô combien il est bienvenu et réconfortant de lire, en plein milieu des «trois semaines», ce passage évoquant le fait qu'*Hachem* a fait tomber les rois des Nations afin qu'Israël puisse conquérir sa Terre. Car, de même, sommes-nous confiants qu'Il agira ainsi à notre égard, faisant «tomber» les soixante-dix Nations pour nous délivrer de notre long Exil. Alors, notre prière s'accomplira (Bénédiction «*Boné Yérouchalaïm*» de la Amida): «*Retourne miséricordieusement à Jérusalem, Ta ville et résides-y comme Tu as promis; construits-la très prochainement de nos jours comme un édifice éternel. Rétablis-y rapidement le Trône de David, ton serviteur.*» Par le mérite de ces aspirations, nous mériterons d'assister à la consolation d'Israël. Celle-ci sera effective pour chacun d'entre nous, lorsque s'accompliront les paroles de nos Sages [voir **Taanit 30b**], commentant le verset: «*Réjouissez-vous avec Jérusalem et soyez dans l'allégresse à cause d'elle, vous tous qui l'aimez! Prenez part à sa joie, vous tous qui êtes en deuil à son sujet!*» (Isaïe 66, 10): «***Tout celui qui s'endeuille pour Jérusalem mérite de voir sa joie…***»

PARACHA MASSEI 5782

AVEC L'AIDE DE DIEU ב"ה

LES CINQ LIVRES DE LA TORA

Avec la paracha *Massei* s'achève le parcours des Enfants d'Israël depuis leur apparition jusqu'à la réalisation de la promesse divine à leur égard, à savoir la possession de la « Terre promise ». Le livre de *Béréchit* est consacré à l'élection d'Abraham et à l'alliance conclue avec les patriarches. Le livre de *Chemot* nous décrit les Enfants d'Israël à l'école de la vie, l'esclavage et la liberté. Le Livre de *Vayiqra* initie le peuple à toutes les lois de sainteté et de pureté qui le distingueront de tous les autres peuples. Le livre de *Bamidbar* décrit la formation du peuple de Dieu confronté aux vicissitudes du désert avant de prendre possession de la « Terre Promise » dans laquelle il devra conformer sa vie à la loi divine telle qu'elle a été exposée tout au long des pages de la Torah. Et enfin, le livre de *Devarim*, dans lequel Moïse reprend et reformule les principes généraux de la Loi. C'est pour cela que le livre de *Devarim* est appelé *Deutéronome* et *Mishné Torah* en hébreu, dans la tradition juive, c'est à dire la « répétition de la Loi ». C'est d'ailleurs cette expression que reprendra Maïmonide pour désigner son œuvre magistrale qui constitue jusqu'à aujourd'hui les fondements juridiques de la Loi juive dans tous les domaines de la vie humaine.

PROVIDENCE VISIBLE ET PROVIDENCE CACHEE

La Torah a été donnée à Israël pour que le peuple sache et ne doive jamais oublier que sa vie est liée à la présence permanente de Dieu en son sein. Les événements survenus à nos ancêtres que rapporte la Torah, ont valeur de symbole pour la postérité. Grâce à l'intervention constante de la Providence, les Hébreux ont pu traverser le désert, infesté de bêtes sauvages et soumis aux caprices des intempéries. Cette même Providence se manifestera par la suite au sein du peuple dispersé parmi les nations, pour le protéger et le ramener vers sa terre. Dans le désert l'intervention divine s'est manifestée par des miracles visibles et incontestables, tels que la manne qui a nourri le peuple durant toute la traversée du désert, la présence permanente des nuées de fumée et de feu pour le protéger et le guider, le puits de Miryam qui a abreuvé le peuple et son bétail.

Dès son installation sur sa terre et plus tard en exil, le peuple devra faire face aux réalités de la vie et il dépend de lui de se tourner vers Dieu pour bénéficier de Son aide et de la manifestation de Sa Présence.

LE MYSTERE DE L'ENUMERATION DETAILLEE DES ETAPES DU DESERT.

L'énumération détaillée des étapes franchies par le peuple depuis sa sortie d'Egypte, étonne bon nombre de nos exégètes traditionnels qui ont cherché à en donner la raison. Les réponses concernant la présence de cette énumération sèche qui ne peut intéresser que les archéologues et les géographes, sont diverses, et comme d'habitude, en ce qui concerne la compréhension du texte de la Torah, ces réponses se complètent, même lorsqu'elles paraissent contradictoires. L'idée première proposée par Rachi est que les étapes ont été énumérées pour faire connaître les bontés de l'Eternel.

Il est vrai que Dieu a fait errer les Enfants d'Israël dans le désert au lieu de les conduire directement vers la Terre Promise dès leur libération d'Egypte, mais en définitive, cette traversée du désert n'a comporté que 42 étapes et chaque étape a bénéficié de la bienveillance divine.

Rachi ne se contente pas de cette explication. Il fait appel au Midrash de Rabbi Tanhouma qui propose l'explication suivante : comparant la situation à celle d'un roi dont le fils avait été malade et qu'il avait conduit dans une ville lointaine pour le soigner. Sur le chemin du retour, le roi rappelle à son fils guéri tous les événements qu'il a vécus et l'assistance qu'il a eu à chaque étape. La signification de ce Midrach est claire. Dieu est intervenu chaque fois au travers des miracles pour veiller à la santé et à la préservation de son peuple, en faisant procéder chaque fois à des recensements pour connaître le nombre des rescapés à la suite des catastrophes survenues lors de la traversée, à la manière de ce roi qui agit par amour pour son fils.

Maïmonide souligne qu'aucun mot de la Torah n'est superflu et qu'il n'existe pas de hasard. Le fait d'avoir signalé les étapes dans le détail nous permet d'en déduire que leur nombre est de 42, le même nombre que l'on retrouve à propos des 42 villes attribuées à la tribu de Lévi. Ce nombre bien connu de nos Sages est l'un des Noms de 42 lettres de l'Eternel, dérivé des premiers versets de ***M**a'assé **B**eréchit*, du récit de «La création du monde ». Notons que 42 s'écrit en lettres ***M**èm **B**èt* , lesquelles dans un ordre inverse forment le mot ***BaM*** que l'on lit tous les jours dans le *Chema' , vedibarta **BaM*** « Tu en parleras », dite à propos des paroles de la Torah, et rappelant également le saint Nom de 42 lettres de l'Eternel.

Pour le Shlah (Rabbi Yesha'ya Horowitz 1560-1630), il y a aussi une relation étroite entre les quarante-deux stations de l'itinéraire du désert et les quarante-deux lettres du Nom sacré qui se manifeste lors des interventions divines à chaque étape en faveur du bien-être d'Israël .

Rabbi Nehonia ben Haqana nous permet d'approcher la signification de ce Nom, qu'il est impossible d'écrire en un seul mot, grâce à la prière bien connu qui commence par les mots *Anna Bekhoah*, comprenant sept vers de six mots chacun. Chaque mot de ce poème commence par une lettre du saint Nom et évoque un aspect des qualités de bienveillance et d'affection que Dieu porte à son peuple. Les initiales des 42 mots de ce poème, forment l'un des saints Noms de Dieu qui parle de justice, de sollicitude, d'amour et de protection contre toutes les forces du mal qui se dressent contre l'homme. C'est la raison pour laquelle le Shlah Haqadosh conseille de réciter cette prière au chevet d'un malade.

AMOUR ET AIDE DE DIEU

Ce Nom de 42 lettres traduit les manifestations d'amour de Dieu à l'égard du peuple d'Israël. Cette prière évoque la victoire de la main droite de l'Eternel, symbole d'Amour, sur la main gauche, symbole de Justice. C'est d'ailleurs ce qui explique le fait de se servir de la main droite en priorité pour donner la *Tsedaqa* ou un cadeau à quelqu'un. Cet usage est passé dans le monde des religions monothéistes pour donner ou serrer la main, toujours la main droite, pour manifester son affection ou son amitié.

« C'est sur l'ordre de Dieu que partaient les Enfants d'Israël et sur l'ordre de Dieu qu'ils s'arrêtaient » (Nb 9,18) le Shlah Haqadoch affirme que ce verset est à l'origine de l'usage de dire, à chacune de nos entreprises *Bé'ézrat HaShèm*, ב"ה « que Dieu nous vienne en aide au départ et qu'Il nous aide pour sa réalisation et sa réussite » , formule qui se dit *Bessiya'ta diShmaya*, בס"ד en araméen, c'est à dire littéralement « Avec l'aide du Ciel ». En effet, sans aide divine, aucune œuvre ne peut aboutir.

UNE GEOGRAPHIE SPIRITUELLE.

Les étapes dans le désert des Enfants d'Israël ne sont pas de simples bornes géographiques : chacune représente l'ascension vers un degré de spiritualité toujours plus haut et plus pur que le précédent et dont le but est d'arriver à la rédemption finale.

La Torah n'est pas un livre d'histoire mais le projet divin pour le peuple qu'il a choisi pour accomplir la mission dont il a été chargé au Sinaï. Les événements qui y sont rapportés ne sont pas des reportages sur la vie du peuple à tel ou tel moment et en tel lieu, mais l'occasion d'illustrer l'une des lois que Dieu veut proposer à son peuple pour vivre et progresser dans le domaine moral et spirituel, afin d'être le dépositaire de la parole divine et de la vie spirituelle à mettre à la portée de tous les peuples. Cette mission doit être réalisée par le Peuple d'Israël sur sa Terre tout d'abord, mais même en exil la Torah demeure le secret de la pérennité d'Israël.

UN AMOUR INDEFECTIBLE

La paracha *Massei* s'achève sur la conclusion de tout le parcours du peuple d'Israël depuis l'élection d'Abraham jusqu'à l'entrée en Terre promise : « Ne souillez pas le pays où vous habiterez, dans lequel je résiderai, car **Moi, Dieu**, je réside au milieu des enfants d'Israël. »(Nb35,34). L'Eternel aurait ainsi signé de Son Nom le commencement de la Torah à propos du récit de la Création mais aussi sa fin avec le livre de Bamidbar, comme le signale le dernier verset ci-dessus.

Installé sur sa Terre, le peuple d'Israël va connaître une nouvelle vie faite de responsabilité. L'histoire d'Israël rapportée dans la Torah n'est que la préfiguration de ce que sera sa vie future, faite de fidélité et d'infidélités, mais toujours imprégnée d'amour de Dieu qui l'assure de Sa présence et de Sa protection.

© Graphik'Al 07 81 36 67 85

SHALSHELET NEWS



בס"ד

Chabbat Matot Massé

30 Juillet 2022
2 Av 5782

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	18:58	20:18
Paris	21:15	22:30
Marseille	20:46	21:53
Lyon	20:55	22:05
Strasbourg	20:53	22:07

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 301

La Parole du Rav Brand

« Parmi eux (ceux qui furent comptés par Moché et Eléazar) ne se trouvait pas un seul homme que Moché et Aharon le Cohen avaient recensé, lorsqu'ils avaient fait le dénombrement dans le désert du Sinaï. Car l'Éter-nel avait déclaré, quant à ceux-là, qu'ils mourraient dans le désert, et aucun n'avait survécu, excepté Calev, fils de Yefouné, et Yeoshoua, fils de Noun. Les filles de Tselof'had, fils de Héfer, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé… elles disaient : "Donne-nous une part [en Erets Israël] » (Bamidbar 26,64 - 27,4).

« Ce verset vient préciser que le décret de mourir dans le désert ne concernait que les hommes, et non les femmes, parce qu'elles aimaient *Erets Israël*. Les hommes disaient : "Nommons un chef et retournons en Egypte", mais les femmes, à l'instar des filles de Tselof'had, s'exclamaient : "Donne-nous une part en *Erets Israël*. Voilà la raison pour laquelle la Torah juxtapose ces deux versets" » (Sifri, 16, rapporté dans Rachi, *Bamidbar* 26,64). Les hommes craignaient la conquête d'*Erets Israël* et les géants qui y habitaient, mais les femmes juives possédaient plus d'énergie et de caractère, plus de confiance, de force d'âme, de générosité, voire de hardiesse.

Déjà Amram, en entendant que les nouveau-nés devaient être jetés à l'eau, décida d'arrêter de mettre au monde des enfants, jusqu'à ce que sa fille Myriam l'amène à changer d'avis, sans manquer de l'accuser d'être plus cruel que le Pharaon ! (Rapporté par Rachi, *Chemot* 2,1). Et les hommes juifs asservis en Egypte, exténués, abattus, découragés, démoralisés et désespérés n'avaient plus aucune envie de procréer. Mais leurs femmes, héroïques, résistantes, solides et stoïques, leur apportaient de la nourriture et des boissons, et en se faisant belles et attirantes, elles les encourageaient à engendrer (*Tanhouma, Pekoudé* 9, rapporté dans Rachi, *Chemot* 38,8). C'est sans doute en attribuant la maternité aux femmes que D.ieu les a pourvues de toutes ces qualités nécessaires. Une grossesse et un accouchement ne sont pas exempts de souffrances, voire de dangers. S'occuper d'un nourrisson impose une disponibilité absolue. Répondre à ses besoins vitaux – allaitement et autres – ne permet aucune lacune : il en va de sa survie. Et les femmes s'y prêtent avec joie, abnégation et emballement, tout comme elles le font pour satisfaire toutes les exigences de la petite enfance. Et si le serpent s'adressa en premier à Hava plutôt qu'à Adam, c'est probablement après avoir observé justement qu'elle était plus intrépide que son mari. Par nature, la femme veut aller en avant, procréer, s'épanouir, en faisant abstraction des difficultés éventuelles.

Revenons aux filles de Tselof'had. Elles disent : « Notre père est mort dans le désert… et il n'a pas laissé de fils » (*Bamidbar* 27,3). « Et s'il avait eu un fils, elles n'auraient rien réclamé : cela témoigne qu'elles étaient intelligentes » (*Sifri* 16, rapporté dans Rachi).

La sagesse des femmes les inspire à laisser la gent masculine prendre ses responsabilités, s'ils se disent prêts. Mais en absence d'initiatives des hommes, lorsque ces derniers sont accablés, désespérés et incapables d'aller de l'avant, ce sont les femmes intelligentes qui prennent le problème en main, et réussissent justement là où les hommes ont baissé les bras. Et si D-ieu dit à Moché : « les filles de Tselof'had parlent juste », cela nous montre que : « leurs yeux ont vu ce que n'ont pas vu les yeux de Moché » (Sifri 16, rapporté dans Rachi). Et si D.ieu nomma une femme – la prophétesse Déborah – pour diriger le peuple, et si le terrible Sisera tomba justement dans les mains d'une femme – Yaël – c'est sans doute parce que les hommes de son époque étaient plutôt craintifs. Le mari de Déborah, Barak, ne lui avait-il pas lancé : « Si tu viens avec moi, j'irai, et si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas (*Juges* 4,8) » ?

En fait : « Grâce aux femmes pieuses, les *bné Israël* furent libérés d'Egypte » (*Sota* 11b). Et c'est pourquoi il est dit aussi : « Grâce aux femmes pieuses, les juifs seront libérés dans le futur » (*Yalkout Chimoni, Ruth*, 606).

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Paracha de Matot commence par expliquer les lois du "Neder".
- Les Béné Israël se vengèrent du peuple de Midyan en les exterminant.
- Les tribus de Gad et Réouven proposent de s'installer en terre d'Israël, mais à l'Est du Jourdain. Hachem accepta.
- La Torah détaille ensuite tous les campements des Béné Israël, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à l'arrivée en Israël.
- La Torah délimite la terre d'Israël à partager entre les tribus concernées et nomme un chef de tribu.
- Chaque tribu donnera 4 villes aux Léviim, afin qu'ils soient proches de chaque tribu, facilitant ainsi, le don de la dîme et l'enseignement de la Torah.
- Sur les 48 villes des Léviim, 6 d'entre elles seront des villes de refuge, permettant d'accueillir un tueur involontaire.

Le livre de Bamidbar se conclut par l'histoire de l'héritage des filles de Tsélof'had.

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (31-4) : « élef lamaté lékhol Matote Israël tichlé'hou latsava ». Ce passouk commence par la lettre « alef » et se termine également par la lettre « alef ».

A quel enseignement la Torah vient-elle faire allusion à travers cela ?

2) Pin'has avait-il la certitude qu'il fallait tuer Bilam (31-8) ?

3) Il est écrit (32-24) :

a. « Construisez des villes pour vos jeunes enfants et des enclos pour votre menu bétail»

b. « Et ce qui sort de votre bouche, vous le ferez »

Selon une opinion de nos Sages, quel rapport y a-t-il entre le fait de construire des villes pour vos enfants et des enclos pour votre menu bétail (idée traduisant l'expansion et l'acquisition de biens matériels), et le fait de s'engager à respecter ce qui sort de la bouche ?

4) Que vient nous enseigner le fait que le nom de Aharon est mentionné exactement 300 fois dans les livres de Chémot, Vayikra et Bamidbar ?

5) Que s'est-il passé lorsque les Béné Israël campèrent à "Alouche" (33-13), et par le mérite de qui cette chose se produisit ?

6) Quel est le lien familial entre Kémouel et Moché (34-24) ?

Yaacov Guetta

Réponses n°300 Pin'has

Enigme 1: On parle d'une personne ivre (mais pas de l'intensité d'ivresse de Loth à la destruction de Sedom) Voir Michna Beroura 93,10.

Enigme 2: 1,2 et 3.
1+2+3 = 6 et 1*2*3 = 6

Rébus : Halles / Pie / Ague / Orale / Thé / ח' / A / Laid / Queue

Enigmes



Enigme 1 : Qui est Niftar Roch Hodech Av ?

Enigme 2 : Nissim se rend au marché avec 139 pièces de 1€. Il veut placer ses pièces à l'intérieur de sacs et utiliser ces sacs pour payer tout le montant entier de 1 à 139 € sans avoir à manipuler les pièces.
De combien de sacs a-t-il besoin ?

Enigme 3 : « Le tueur de Essav » est « mentionné » dans la Paracha de Matot. Où la Torah y fait-elle allusion ?

Pour recevoir chaque semaine *Shalshelet News* par mail :

Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Leilouy Nichmat Chlomo Achille ben Ma'hana Uzan

Halakha de la Semaine

Les Téfilines à Ticha Béav

Il existe une discussion parmi les Richonim à savoir si l'on est astreint à mettre les Téfilines le jour de Ticha Béav. En effet, ce jour-là est un jour de deuil national pour le peuple juif, et il est clairement stipulé dans le Talmud Moed Katan 15a et 21a (et retranscrit dans le Ch.A Y.D 388,1) qu'il est interdit pour un endeuillé de mettre les Téfilines le 1er jour de deuil.

C'est pourquoi certains Richonim sont d'avis que l'on ne mettra pas les Téfilines le jour de Ticha Béav, et ainsi était la coutume des Ashkénazim autrefois *[Rokéa'h (310) ; Roch au nom du Maharam..].*

Toutefois, la majorité des Richonim réfutent cette prise de position, étant donné que l'on n'a pas à se montrer plus rigoureux le jour de Ticha Béav que la période des Chiva, excepté le 1er jour de deuil qui est d'ordre Toraïque (et ainsi tranche le Ch. Aroukh (38,6) que l'on doit de mettre les Téfilines le jour de Ticha Béav). Ainsi, **il convient donc de mettre les Téfilines comme à l'accoutumée à la Tefila de Cha'harit, et ainsi il en ressort des propos des Guéonimes et de la plupart des Richonim** *[Chaaré Techouva 155 où il est mentionné la Techouva de Rav Chachna Gaon (père de Rav Amram Gaon) qu'ainsi était le Minhag dans les Yechivot de Babel de mettre les Téfilines à Chaharit; Techouvot HaRachba 5,214 au nom de Rav Haï Gaon ; Ramban; Roch (Taanite 4,37) Ritba (Taanite 30a); Ran; Nimouké Yossef…Voir aussi le Rambam (Taanit 5,11 avec le Maguid Michné); Voir le Maté Yehouda 555 qui écrit qu'il en va de soi que ces Richonim sont d'avis qu'il faut mettre les Téfilines à priori à Cha'harit].*

Malgré tout, la coutume s'est répandue au Moyen Age dans les contrées Achkénazes de repousser la Mitsva des Téfilines à Min'ha *[Hagahot Maymoniyote et Mordekhaï qui témoignent que leur maître, le Maharam, mettait les Téfilines à Min'ha].* **Et cette coutume s'est répandue par la suite également dans la plupart des contrées Séfarades, ainsi que cela est indiqué dans le Beth Yossef / Ch. Aroukh 555,1,** *ce qui ne contredit pas ce qu'il tranche au Siman 38,6, car en effet ici il ne fait que rapporter le Minhag du Maharam (bien que ce dernier pense de base qu'on est dispensé des Téfilines à Ticha Béav).*

[Voir Ateret Avot 2 Perek 25,34 ainsi que le Nahagou Haame (Taanit ot 13) qui rapportent qu'au Maroc la coutume est clairement établie en mettant les Téfilines à Min'ha ; Voir aussi le Alé Hadass 14,17 qui écrit qu'ainsi était la coutume la plus répandue à Tunis]

Il est à noter que plusieurs communautés séfarades ont gardé la coutume d'antan de mettre les Téfilin le matin.

(Dans ce cas-là on tâchera de les retirer avant de débuter les Kinot) *[Maté Yehouda 555 qui rapporte qu'ainsi était la coutume en Algérie; Kenesset Haguedola 31 qui rapporte qu'ainsi était la coutume à Salonique ; Choul'han Gavoa 555 qui rapporte qu'ainsi était la coutume à Izmir, 'Hidouché Dinim Mérabané Yérouchalaïm qu'ainsi était la coutume à Yérouchalaïm à l'origine, Beth Oved et Netivé Ame (p.225) qu'ainsi s'est répandue de nouveau la coutume à Yérouchalaïm; Berit Kehouna Ticha Beav Ot 11; Alé Hadass 14,17 qui rapporte qu'ainsi était la coutume dans plusieurs synagogues à Tunis].*

Et c'est ainsi qu'il convient d'agir selon la Kabala *[Birké Yossef 555,1 au nom du Rachach ; Caf Ha'hayime 555 fin ot 4 ; Voir aussi le Or Létsion 3 Perek 29,22 ainsi que le 'Hazon Ovadia Taanite p.366 qui encouragent à mettre les Téfilines le matin ; voir toutefois le Chemech Oumaguen 2 ,6 qui s'oppose à cela]*

➢ **Quoi qu'il en soit, chacun fera en sorte de ne pas se démarquer du Minyan, à savoir de ne pas mettre les Téfilines à Cha'harit si la coutume locale est de ne pas les mettre, et vice-versa** *[Maté Yehouda 555]*

David Cohen

Coin enfants

Devinettes

1) D'où apprenons-nous que celui qui fait le serment de consommer quelque chose d'interdit ne transgresse pas l'interdiction d'avoir juré à faux s'il passe outre son serment ? (Rachi, 30-3)

2) Jusqu'à quel âge une fille est considérée comme « kétana » (petite) concernant les vœux ? (Rachi, 30-4)

3) De quel peuple était Naama la femme de Chlomo Hamélekh ? (Rachi, 31-2)

4) Pourquoi les Bné Israël ne voulaient-ils pas faire la guerre contre les Midianim ? (Rachi, 31-5)

5) Comment est niftar Aaron ? (Rachi, 33-38)

6) Qui est venu faire la guerre aux Bné Israël juste après la ptira d'Aaron et pourquoi a-t-il cru que c'était le moment de la faire ? (Rachi, 33-40)

7) Qui Hachem a-t-Il « ligoté » devant Moché avant que les Bné Israël ne fassent la conquête d'Israel? (Rachi, 34-2)

8) Où en Erets Israël se situait la montagne Or Ahar ? (Rachi, 34-7)

Echecs

Comment les noirs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



Réponses aux questions

1) La Torah vient faire allusion au fait que ces mille (élef) hommes (enrôlés pour mener la guerre contre Midian) étaient tous des Tsadikim n'ayant dans leur cœur qu'une « seule et unique aspiration » (« lev é'had », "un seul cœur", d'où l'emploi de la lettre "Alef" au début et à la fin du passouk) : Venger le kvod chamaïm profané par Midyan ! (Baal Hatourim)

2) Non, il n'en était pas certain du fait que Bilam avait fait téchouva (lorsque ce dernier mentionna le "Chem Haméforach" et se prosterna devant le "Kissé Hakavod" d' Hachem). Pin'has eut donc un doute s'il fallait mettre à mort Bilam, car il est bien connu que : « Eine lékha davar haomède bifné haténchouva ! ». Cependant, Moché et son Beit Din décrétèrent que Bilam devait mourir en subissant les "arba mitote Beth din" du fait que ce dernier entraîna la mort de 24000 Béné Israël. ("Mégalé Amoukote" du Rav Nathan Shapira, ofen 35, rapporté par le Yalkout Réouvéni, ote 40)

3) La juxtaposition de ces 2 sujets (n'ayant visiblement pas de rapport entre eux) vient nous enseigner que celui qui court après l'argent et les biens matériels de manière effrénée, ne devra pas être crédible (digne de confiance) lorsqu'il sortira des paroles de sa bouche et s'engagera envers les gens pour accomplir telle ou telle chose. ("Ktav Sofer" , Al Hatorah).

4) La Torah vient à travers cela faire allusion au fait que si 300 Cohanim se tenaient sur le Har Hazétim et récitaient la Birkat Cohanim, le Machia'h serait venu ! (Pirouch du Rokéa'h sur la paracha de Tétsavé, 29-29, voir dans ce commentaire la raison pour laquelle on ne ferait pas cette opération).

5) À Alouche, la manne tomba pour la première fois pour les Béné Israël. C'est par le mérite de Sarah, appelée Isska, que la manne tomba pour eux. Remez ladavar : le nom « Isska » a la même guématria que le mot «hamanne » (95). (´Hida, 'Homat Anakh, ote 4)

6) Kémouel n'est autre que Médad, le grand frère de Moché ! (Tsiyoni, rapporté par le Yalkout Réouvéni, ote 14)

La Routh de Naomie

Contre toute attente, depuis son installation en Terre sainte, Routh a été plutôt bien accueillie. Certes, elle avait dû renoncer à son ancien statut social, passant de princesse à mendiante, mais au moins, elle ne fut pas rejetée par la population, scénario qui avait été envisagé par sa belle-mère. Il faut dire aussi qu'étant originaire de Moav, sa conversion ne faisait pas l'unanimité. En effet, le verset déclare « ***L'Ammoni et le Moavi n'entreront point dans l'assemblée de l'Eternel*** […] ***parce qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, sur le chemin, lors de votre sortie d'Egypte, et parce qu'ils ont fait venir contre toi Bilaam, fils de Béor, pour qu'il te maudisse*** » (Dévarim 23, 3-4). Et s'il ne fait aucun doute que les femmes de Moav n'avaient rien à voir avec l'embauche de Bilaam, on ne peut pas dire pour autant qu'elles étaient exemptes de tout reproche. Rappelons que certaines d'entre elles n'ont pas hésité à faire fauter nos ancêtres. Cette attitude montre par ailleurs un certain manque de pudeur. Par conséquent, elles auraient été tout à fait capables de se porter à la rencontre des femmes d'Israël pour leur souhaiter la bienvenue. Au lieu de cela, elles utilisèrent leurs attributs pour de bien sombres desseins.

Tout ceci explique pourquoi certains ne voulaient faire aucune distinction entre les hommes et les femmes de Moav, les rendant tous deux impropres au mariage. Alors qu'en réalité, selon nos Sages, le verset cité plus haut concerne uniquement les mâles. Le Maharcha explique qu'étant donné la nature réservée des femmes d'Israël, leurs homologues de Moav, malgré leur frivolité, n'avaient pas la possibilité de remplir leur rôle d'hôte. Or, il est bien précisé dans le verset que c'est cette unique raison qui invalide les habitants de Moav, signifiant par conséquent que les femmes, malgré une certaine implication dans l'incident avec Moav, avaient tout à fait le droit de s'unir avec un membre de notre peuple (après conversion bien entendu).

Seul hic, à l'époque de Routh, ce dilemme n'avait pas encore été tranché. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette lacune : tout d'abord, il y a fort à parier qu'il n'y avait pas grand monde qui se bousculait du côté de Moav pour rejoindre le peuple élu (d'autant plus que l'époque des Juges sera marqué par plusieurs conflits avec Moav), d'où peut-être le désintérêt pour cette question. Par ailleurs, à ce moment, une partie de la Torah était encore à l'état d'oral pur. Il est donc possible qu'en près de 400 ans, ce sujet ait fini par être oublié.

Yehiel Allouche

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Avraham Tsevi Kamaï : Le dernier Rav de la ville de Mir

Rabbi Avraham Tsevi est né en 1860 dans la petite ville de Schkod, en Lituanie. Son père, Rabbi Eliahou Baroukh, était un grand Rav et un célèbre Roch Yéchiva.

Depuis sa plus tendre enfance, il manifesta une compréhension acérée et une mémoire solide. Il était connu comme un enfant prodige. C'était par nature un enfant faible au teint pâle, et son père ne voulut pas l'envoyer étudier à la yéchiva loin de la maison. Il resta chez lui et son père lui enseigna la Torah lui-même. Il acquit de grandes connaissances dans le Talmud et les Poskim, et à un âge encore jeune, il était déjà connu comme un grand de la Torah.

Après son mariage avec la fille de Rabbi Moché Gorodjenski, de la ville de Keidan, il continua à étudier la Torah jour et nuit. Il ne voulait pas être Rav et utiliser la Torah à des fins personnelles, car par nature il avait l'âme noble et délicate, il était très humble et fuyait les honneurs. Il choisit de gagner sa vie en ouvrant une pharmacie à Keidan. Les habitants de la ville préféraient acheter leurs médicaments chez le Rav tsadik, le « pharmacien », car ils croyaient qu'ainsi ils auraient la chance d'avoir une guérison totale et rapide. C'était également le cas du Premier ministre de la Russie tsariste, Stolipine, quand il passait dans la région de Keidan.

Le Rav de Keidan vint à mourir, et les habitants de la ville vinrent demander au pharmacien d'être leur Rav. Rabbi Avraham Tsevi, qui avait pendant toute sa vie fui ce poste ainsi que tous les honneurs, ne voulait même pas en entendre parler au début. Il estimait qu'il avait déjà passé la plus grande partie de sa vie comme un homme « simple », un pharmacien, et il ne voulait pas au temps de sa vieillesse accepter la responsabilité de la ville. Après de très vives insistances, il accepta pourtant d'être leur Rav, mais à la condition qu'il continuerait à vivre de son commerce, de sa pharmacie. Quand le bruit se mit à courir que Keidan, qui était un centre juif important, avait pris pour Rav le pharmacien de la ville, on comprit alors que ce pharmacien était un gaon et un tsadik. Tout le monde s'émerveilla qu'il ait réussi à cacher aux gens sa grandeur en Torah. Cette grande modestie l'accompagna pendant toute sa vie, même une fois qu'il fut reconnu dans le monde des yéchivot comme le successeur de son père, le gaon Rabbi Eliahou Baroukh, en tant qu'Av Beth Din et Roch Yéchiva de la yéchiva de Mir.

Une nouvelle époque de sa vie commença à Mir. Il se fit aimer de la communauté et de tous ceux qui entraient en contact avec lui. La maison du Rav était ouverte à tous, et quiconque venait demander de l'aide était reçu aimablement. Bien qu'il ait été plongé dans les quatre coudées de la Halakha, il ne négligeait pas les affaires de la communauté, et il était comme un père dévoué envers les habitants de la ville et les élèves de la yéchiva. Tout en étant un Rav et un Roch Yéchiva célèbre, qui comptait parmi ses élèves des centaines de rabbanim et de talmidei 'hakhamim, il se conduisait avec chacun de ses élèves et des habitants de la ville en ami et en frère. Il ne mit jamais personne en colère et ne fit jamais sortir de sa bouche des paroles dures. La sagesse illuminait son visage, et par son langage doux et agréable, il rapprochait les cœurs de la Torah et de la crainte du Ciel. Il était versé dans les affaires de ce monde et conscient de tout ce qui se passait, tout en restant innocent, droit et au cœur pur.

Quand éclata la Deuxième guerre mondiale, la yéchiva passa à Vilna, mais le Rav dit qu'il resterait avec sa communauté et souffrirait avec elle. En 1941, 2300 Juifs de Mir furent assassinés, hommes, femmes et enfants, avec à leur tête leur Rav, le gaon et tsadik Rabbi Avraham Tsevi Kamaï. Le Rav Zalman Miranker, originaire de Mir, a raconté qu'il était là à ce moment-là : « Quand on a rassemblé tous les habitants pour les mener vers les tranchées creusées en dehors de la ville, le Rav a dit à tous les Juifs : Acceptez tout cela avec amour, comme le Tanna Rabbi Akiba qui à sa dernière heure a accompli "de toute ton âme", même s'Il te prend ton âme ! » Il avait 82 ans quand il trouva la mort en martyr.

David Lasry

Pélé Yoets

Le Neder (serment) ... Un engagement à risque

Tout homme qui fait un vœu au Seigneur ou s'impose, par un serment quelque interdiction à lui-même, ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir (Bamidbar 30,3).

Il a été enseigné (Chabbat 32b) qu'en raison de la faute des vœux non tenus par le mari, sa femme et ses enfants en bas âges mourront. Rabbi Nathan dit (Nédarim 22a) : Celui qui fait un vœu est considéré comme quelqu'un qui a construit un autel personnel à l'extérieur du Temple, ce qui est interdit, et celui qui accomplit ce vœu est considéré comme s'il y sacrifie une offrande. Selon Rav Dimi, le frère de Rav Safra, quiconque prononce un vœu, même s'il l'accomplit, est appelé pécheur (Nédarim 77b).

Kohelet (Ecclésiaste 5,5) nous dit « Ne permets pas à ta bouche de charger ta personne d'un péché ; et ne prétends pas devant le messager [de D.] qu'il y avait inadvertance de ta part : pourquoi D. devra-t-Il s'irriter au son de ta voix et ruiner l'œuvre de tes mains ? » Nos maîtres (Midrach Rabba ad. Loc.) interprètent ce verset au sujet de celui qui aurait fait une promesse de don en public et qui refuse de la payer lorsque le responsable de la caisse de charité lui réclame son don, et qui prétexte qu'il avait fait sa promesse par erreur. En effet, dans un tel cas Hachem s'irritera sur le son de cette voix qui a formulé une promesse qu'il n'a pas réalisée, et il va ruiner l'œuvre de ses mains - il s'agit des quelques mitsvot qu'il avait acquises. Cela est valable également dans le cas où il déclare vouloir faire quelque chose de bien, ou d'accomplir une bonne coutume et qu'il n'a pas conditionné cette action sans que cela lui soit tenu pour vœu (Beli neder) : dans cette configuration le vœu restera à sa charge bien qu'il n'ait été énoncé distinctement comme tel.

Une personne craignant D. doit prendre le pli de s'habituer à dire systématiquement qu'elle agira sans s'engager à prendre sur elle comme un vœu (beli neder), et qu'elle peut revenir sur sa parole quand elle le souhaite.

Si elle a fait un vœu de charité, elle tentera à tout prix de le payer dans les plus brefs délais, car l'âme de l'ange créée à partir de cette aumône est en souffrance tant que le don n'a pas été réalisé.

Enfin, puisqu'il a été dit que celui qui fait un vœu est considéré comme s'il a construit un autel personnel à l'extérieur du Temple, et celui qui accomplit ce vœu est considéré comme s'il y sacrifiait une offrande ; une personne qui aura formulé un vœu devra se dépêcher de se rendre chez un sage pour qu'elle puisse être déliée de son vœu (hatarat nédarim). Elle accomplira par la suite, tant que possible, ce que ses lèvres ont promis sans être liée à un vœu quelconque. (Pelé Yoets Nédarim)

Yonathan Haïk

La Question

Dans la paracha de la semaine, les tribus de Gad et de Réouven vinrent voir Moché pour lui réclamer de pouvoir hériter des terres situées sur la rive orientale du Jourdain.

Ainsi ils dirent : « Nous construirons des enclos pour notre bétail et des villes pour nos enfants..." Moché les corrigea en inversant l'ordre de leur parole et leur dit : « Vous construirez pour vous des villes pour vos enfants et des enclos pour vos bétails".

Cependant, nous pouvons nous interroger, en quoi la formulation des 2 tribus était incorrecte ? Pourtant, lorsqu'un homme veut se pérenniser, il est logique qu'il installe d'abord son moyen de subsistance avant d'installer sa famille, afin qu'il puisse subvenir à ses besoins (comme nous l'enseigne le Rambam : un homme devra d'abord apprendre un métier avant de se construire un foyer puis de se marier).

Le **Hatam Sofer** répond : le Rambam tranche que toutes les terres qui ont été conquises après la conquête des terres des 7 peuples, s'agrègent à la terre d'Israël et obtiennent de ce fait le même statut de kedoucha que celle-ci.

Néanmoins, les terres revendiquées par les tribus de Gad et de Réouven, ayant été conquises avant la terre d'Israël, auraient pu ne pas bénéficier de cette sainteté.

Pour éviter cela, Moché intervertit l'ordre des priorités, en leur demandant de construire d'abord des villes pour leurs enfants, avant de s'occuper de leur moyen de subsistance.

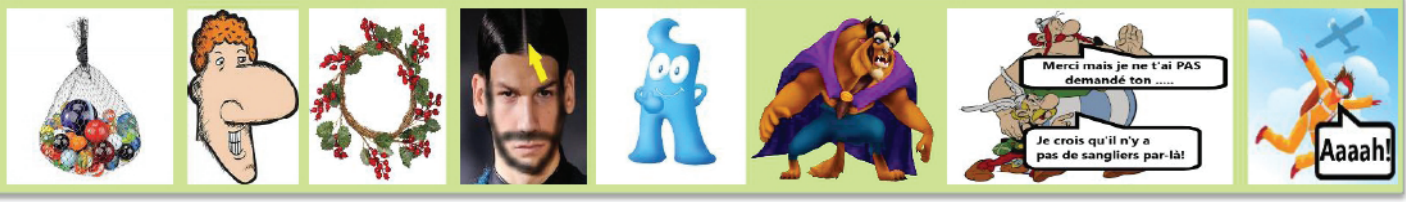
Par ce procédé, Moché fit en sorte que leur installation du moment soit considérée comme totalement non-pérenne et éphémère, permettant ainsi que l'annexion ne soit effective et définitive qu'après la conquête du reste de la terre. De cette manière, les terres situées sur la rive Est du Jourdain, purent-elles aussi être sanctifiées de la sainteté de la terre d'Israël, une fois la conquête de la partie occidentale achevée.

G.N.

Le saviez-vous ?

La probabilité d'avoir en France les parachiyot Matot et Massé séparées, est de 10,4% (Exemple : 5774, 5795).
En Israël elle est de 20,4 %.
(Voir Le calendrier hébraïque aux Editions Colbo p.123)

Rébus



La Force d'une parabole

Nous traversons la période de Ben Amétsarim qui sépare le 17 Tamouz du 9 av. Durant celle-ci, nous nous efforçons de raviver en nous la conscience du manque créé par l'absence du Temple. Chaque année nous nous promettons de tout faire pour hâter la délivrance et ainsi voir sa reconstruction mais souvent nos promesses tiennent le temps d'un 9 Av puis sont rangées dans la bibliothèque entre les pages du livre de kinot.

Le Hafets Haïm dans son livre Beth Israël (Chap. 6) nous propose une démarche à travers une parabole.

Un commerçant ayant besoin de renouveler ses stocks se rend chez son fournisseur habituel pour acheter une très grande quantité de marchandises. Au moment de régler, il lui explique qu'il ne peut payer une telle somme au comptant. Mais il s'engage qu'une fois qu'il aura vendu une partie de cette marchandise, il lui réglera l'intégralité de son dû. Malgré sa souplesse, le grossiste lui répond qu'il est obligé de refuser car ses précédentes promesses n'ont jamais été honorées. "Je ne peux malheureusement plus me permettre de te faire confiance." Le commerçant fond alors en larmes en disant que son commerce est son unique source de subsistance. Comment nourrira-t-il sa famille s'il est obligé de fermer ?! En entendant cela, le fournisseur n'a pas le cœur à refuser et s'apprête à lui accorder une énième chance. Apprenant cela, les employés du grossiste décident de s'interposer pour ne pas laisser ce vendeur peu scrupuleux se voir accorder encore un crédit qu'il ne remboursera probablement pas. Ils ne souhaitent plus travailler pour un client qui n'est pas fiable. Face à cette impasse, une tierce personne décide d'intervenir pour les sortir de ce conflit. "Tu t'engages chaque fois sur une grande quantité que tu ne parviens pas à régler par la suite. Limite-toi plutôt à n'acheter que ce que tu es en mesure de payer immédiatement. Puis une fois cela revendu, reviens acheter une plus grande quantité que tu pourras également payer au comptant." La solution plut aux 2 partis et permit à notre homme de retrouver une crédibilité et une stabilité.

Ainsi, nous supplions Hachem d'entendre nos vœux de techouva tout en sachant que de nombreuses fois, nos promesses n'ont pas tenu longtemps. Et même si Hachem, dans Sa miséricorde, est prêt à nous entendre, la midat hadine (la rigueur) intervient pour freiner cette clémence. La solution est donc de promettre de petites choses que l'on soit certains de tenir, puis d'ajouter d'autres petites choses et ainsi retrouver une dynamique efficace. Le Hafets Haïm propose de commencer par améliorer sa parole en évitant les remarques blessantes ou dénigrantes, les paroles mensongères ou dites sous le coup de la colère. Viendra ensuite le moment de corriger ses pensées puis enfin ses actions.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aviel est un grand-père comblé, il a une famille extraordinaire et tout ce qu'il désire. Une grande fête se prépare dans son couple, il va fêter ses noces d'or. Effectivement, cela fait près de 50 ans qu'il est marié. Aussi, il veut offrir à son épouse un merveilleux cadeau pour la remercier. C'est pourquoi il s'efforce de trouver le bijou qui représentera un peu l'affection qu'il lui porte. Mais au-delà de tout cela, il veut lui faire une superbe surprise avec une grande fête entouré de ses enfants et petits-enfants. Les préparatifs commencent plusieurs mois avant le jour J afin que tout soit parfait et bien organisé. Il imprime aussi un grand panneau de plusieurs mètres de hauteur annonçant leurs noces d'or devant lequel il espère faire la fameuse photo, celle où ils apparaîtront lui et sa femme, entourés de leur descendance. Mais voilà que quelques jours avant la fête, un événement vient perturber un peu cette organisation. Une nouvelle petite fille est née chez leur fils. Cela ne devrait pas changer grand chose jusqu'au moment où une des filles fait le compte (de manière permise bien évidemment) du nombre de petits-enfants qu'ils ont et découvre joyeusement qu'il s'agit là de leur 50ème petit-enfant. Là encore, ce n'est pas bien grave, tout au contraire. Mais voilà qu'il a la merveilleuse idée de rajouter au panneau qu'ils ont 50 petits-enfants. Mais sa fille déclare qu'elle pense que cela ne fera pas plaisir à la grand-mère puisqu'elle craint généralement le mauvais œil et ne voudra sûrement pas que cela apparaisse sur les photos. D'un autre côté, Aviel répond qu'il n'y a pas lieu de craindre ces choses-là et qu'au contraire c'est une bonne raison de plus pour remercier Hachem de cette si belle coïncidence.

Qu'en pensez-vous?

La Guemara Baba Metsia (107b) nous conte tous les méfaits qu'a causés le Aïn Ara. Rav alla un jour au cimetière et déclara que parmi les 100 morts, il y en avait 99 qui étaient morts avant leur temps par la faute du mauvais œil et seulement 1 qui était mort en son temps. Rachi rajoute qu'il est la source de toutes les maladies. La Guemara Tamid (32a) écrit que celui qui désire vivre devra s'écraser, c'est-à-dire se cacher, et celui qui veut mourir s'élèvera, c'est-à-dire se montrera aux yeux de tous. Rav Zilberstein écrit que dans notre cas aussi il ne faudra pas inscrire la naissance du 50ème petit-fils par crainte du Aïn Ara. Le Rav apporte une Halakha du Rav Eliyachiv qui autorise une personne à mentir sur le nombre de ses petits-enfants afin de ne pas subir le mauvais œil. Sa source se trouve dans la Guemara Sanhédrin (29b) qui permet à un homme de déclarer qu'il doit de l'argent afin de ne pas paraître riche et subir le Aïn Ara. Le Rav conseilla aussi de donner 50 dollars à la Tsedaka par reconnaissance pour les 50 années de bonheur avec sa femme et encore 50 dollars pour ses 50 petits-enfants. Ainsi, par le mérite de la Tsedaka ils n'auront rien à craindre du mauvais œil. Il prend sa source dans la Guemara Erouvin (64a) qui écrit qu'une personne trouvant une grande somme d'argent devra acheter une Mitsva (un Sefer Torah ou tout autre Mitsva) afin de ne pas souffrir du Aïn Ara. Le Abarbanel écrit que les lettres du mot AÏN (Aïn, Youd, Noun) précèdent celles du mot Kessèf (Kaf, Samèh, Fé) comme pour dire qu'avec l'argent de la Tsedaka, on peut se protéger du Aïn Ara.

En conclusion, le Rav préconise de ne pas inscrire le fait qu'ils aient 50 petits-enfants mais plutôt de remercier Hachem sur ces 50 petits-enfants et sur ces 50 années de mariage par de la Tsedaka qui est la meilleure protection contre le Aïn Ara.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ... massaot (étapes) **des bnei Israël... » (33/1)**

Rachi : « Pourquoi la Torah a-t-elle énuméré ces massaot ? »

1. Rabbi Moshé Hadarchan répond :

Pour faire savoir les bontés d'Hachem, car bien qu'Il ait décrété de les faire errer dans le désert, ne dis pas qu'ils ont dû errer d'étape en étape durant 40 ans sans répit. En effet, il n'y a eu que 42 massaot. De plus, sur ces 42, il y en a eu 14 qui étaient la 1ère année avant le décret et 8 après la mort d'Aharon dans la 40ème année. Il en résulte que sur 38 ans, ils n'ont parcouru que 20 massaot.

2. Rabbi Tanhouma répond :

À travers une parabole : Il y avait un roi dont le fils était malade. Il l'emmena à un endroit éloigné pour sa guérison. À leur retour, le père se mit à énumérer toutes leurs étapes : "Ici, nous avons dormi. Ici, nous nous sommes rafraichis. Ici, tu as eu des maux de tête...«

On pourrait expliquer Rabbi Tanhouma ainsi :

Toutes les épreuves qu'ils ont eues durant leur voyage, c'est justement cela la guérison. Ainsi, comme l'explique le Malbim, les bnei Israël ne pouvaient pas passer directement de la touma d'Égypte à la kédoucha d'Erets Israël car le changement trop rapide aurait provoqué un choc mortel. Ainsi, les massaot ont eu pour but de guérir les bnei Israël de l'Égypte et, d'étape en étape, de par les différentes épreuves, ils ont été préparés. La Torah les énumère à la fin des 40 ans pour faire réaliser qu'ils sont devenus ce qu'ils sont grâce au rôle formateur des massaot.

Les commentateurs demandent :

Comment Rachi peut-il dire qu'il y a eu 42 massaot alors qu'en les comptant on n'en trouve que 41 ?

Le Gaon de Vilna (Yeochoua 15/1) et le Beer Bessadé répondent :

La 42ème se trouve dans le Sefer Yeochoua : "...et ont voyagé de Evel Chitim jusqu'au Yarden." (3/1)

Le Pricha répond (Yoré Déa 275) :

Tout d'abord, il pose deux autres questions :

1. Le Maharam de Rottenbourg écrit que le nombre de lignes que doit contenir une page de Sefer Torah doit correspondre au nombre de massaot. Par conséquent, il faut écrire 48 lignes et tel est également l'avis du Rambam. Et là, on s'étonne : mais il n'y a que 42 massaot et non 48!?

2. Il y a une apparente contradiction dans Rachi :

- Dans Paracha Pin'has (26/13), Rachi dit : "Lorsqu'Aharon est mort, les nuées sont parties et les Kenaanïm sont venus faire la guerre. Les bnei Israël ont alors voulu retourner en Égypte et sont retournés 8 massaot en arrière jusqu'à ce que les bnei Lévi les ont poursuivis et les ont ramenés.
- Dans Paracha 'Houkat (21/4), Rachi dit : "Lorsqu'Aharon est mort...et sont retournés en arrière de 7 massaot..."
- Dans Paracha Ekev (10/6), Rachi dit : "Lorsqu'Aharon est mort...et sont retournés en arrière de 8 massaot..."

Sont-ils retournés de 8 massaot ou de 7 massaot?!

Le Pricha répond : Il faut distinguer massaot de mékomot : il y a 41 massaot et 42 mékomot (endroits). Il y a 41 massaot car ils ont voyagé d'un endroit à l'autre 41 fois mais il y a 42 mékomot car on compte le premier endroit de départ qui est Raamsès. De la même manière, à la mort d'Aharon, ils sont retournés 7 massaot en arrière qui font 8 mékomot en comptant le premier endroit de départ.

Donc premièrement, Rachi ne prend pas en compte les massaot où les bnei Israël sont retournés en arrière et deuxièmement Rachi compte les mékomot des massaot, d'où le chiffre 42. Alors que concernant le Rambam et le Maharam de Rottenbourg, premièrement ils comptent les massaot où les bnei Israël sont retournés en arrière et deuxièmement ils ne comptent que les massaot eux-mêmes et non les mékomot, d'où le chiffre 48.

À présent, on pourrait proposer d'expliquer leur makhloket ainsi :

1. Faut-il compter les massaot où ils sont retournés en arrière ?

Les massaot ont pour but de former les bnei Israël. Le Rambam et le Maharam de Rottenbourg comptent les massaot où ils sont retournés en Égypte car les échecs contribuent à l'évolution, l'éducation et la formation.

Alors que Rachi pense qu'il faut distinguer un échec d'un renoncement. Un échec est effectivement formateur mais quand les bnei Israël retournent en Égypte, il ne s'agit pas d'un échec mais d'un renoncement et cela n'est pas formateur.

2. Faut-il compter les voyages d'un endroit à l'autre (et donc 41) ou les endroits par où ils sont passés (et donc 42) ?

Selon le Rambam et le Maharam de Rottenbourg, c'est le voyage qui forme lorsqu'on est en mouvement et en action et non lorsqu'on est à l'arrêt. De plus, pourquoi compter Raamsès alors qu'ils se trouvent encore en Égypte et que leur formation n'a donc pas encore commencé ?

Alors que Rachi compte quant à lui les mékomot car au contraire, à l'arrêt, en campement, c'est là où c'est formateur. Vivre la vie de tous les jours comme il se doit, faire face à la routine, être fidèle à son programme sans qu'il ne se passe rien de nouveau, être régulier et tenir l'endurance, c'est formateur.

Il est ramené dans les Séfarim que le Baal Chem Tov dit que chaque ben Israël passe durant sa vie par ces 42 massaot comprenant les échecs et les épreuves car il est impossible d'atteindre le but sans eux.

Le nombre de lignes du Sefer Torah correspond aux massaot car celui qui s'adonne à l'étude de la Torah sera formé sans avoir à passer par ces 42 massaot.

Comme le dit le Gaon Rav 'Haïm de Volojin : «Celui qui prend sur lui le joug de la Torah, on lui enlève le joug des épreuves et des souffrances. »

Mordekhaï Zerbib

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

Pa'had David

Matot-Massé



Publié par les institutions "Mikdach LéDavid" Israël
Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita
Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi **Moché Aharon Pinto** zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi **'Haïm Pinto** zatsal

Maskil LéDavid

La compassion de l'Éternel pour le meurtrier involontaire

« Vous choisirez des villes propres à vous servir de cités d'asile ; là se réfugiera le meurtrier, homicide par imprudence. » (*Bamidbar* 35, 11)

D'après nos Maîtres (*Makot* 10b), des panneaux portant la mention « Refuge » étaient placés à chaque carrefour, à l'intention du meurtrier involontaire.

Ceci soulève la question suivante : lors des trois fêtes de pèlerinage, Pessa'h, Chavouot et Souccot, l'ensemble du peuple juif se rendait au Temple, à Jérusalem, et nous ne trouvons pas que des panneaux avaient été mis pour le guider vers la bonne destination. Pourquoi une telle facilité avait-elle été prévue en faveur du meurtrier involontaire, et non pas pour les enfants d'Israël ?

Rabbi Bentsion Brouk *zatsal* explique que s'il n'y avait pas eu de panneaux indicateurs pour les villes de refuge, le meurtrier involontaire aurait été contraint de se renseigner sur leur localisation auprès des gens. Ceux-ci lui auraient sans doute ensuite demandé pourquoi il devait s'y rendre et il leur aurait alors raconté comment il avait, à son insu, causé la mort d'un Juif.

Or, le fait de s'entretenir de ce sujet aurait atténué la sensibilité des hommes à cet égard. C'est la raison pour laquelle la Torah enjoint « Tu devras en faciliter l'accès » (*Dévarim* 19, 3), verset interprété par nos Maîtres comme l'ordre de placer des panneaux indicateurs portant la mention « Refuge ». De la sorte, le meurtrier involontaire n'avait pas besoin d'entrer en conversation avec les passants, si bien que les gens n'en venaient pas à parler inutilement de ce sujet.

Par contre, concernant le pèlerinage à Jérusalem, il était souhaitable qu'on discute de cette *mitsva* fondamentale et en vienne ainsi à évoquer la sainteté du Temple. D'où l'absence de panneaux signalant le chemin à emprunter pour s'y rendre. Cela stimulait les pèlerins à s'interroger les uns les autres à ce sujet et à rejoindre, tous ensemble, la ville sainte dans une atmosphère de joie, pour célébrer la fête.

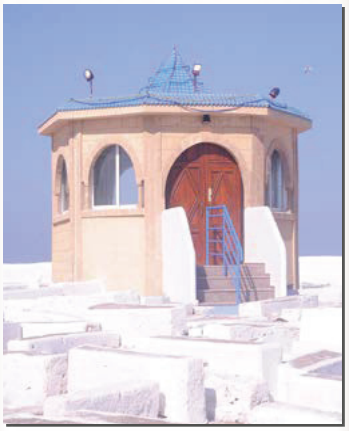
J'aimerais proposer une autre démarche expliquant pourquoi la Torah désirait éviter que le meurtrier involontaire doive s'enquérir auprès d'autrui de la route à emprunter pour rejoindre une ville de refuge. Car, le cas échéant, le vengeur de sang aurait pu retrouver sa trace, parvenir à le rattraper avant qu'il n'arrive à cette ville et le tuer – sans subir la moindre sanction, puisque cela lui était permis.

Nous en déduisons combien l'Éternel a pitié du meurtrier involontaire, en veillant à ce qu'il arrive à temps à une ville de refuge. Le souci de lui sauver la vie est tel que le texte saint formule un ordre explicite, « Tu devras en faciliter l'accès », pour lui donner le plus de chances d'y parvenir rapidement.

En outre, la Torah ordonne de réparer les routes, abîmées par les pluies, qui mènent aux villes de refuge, afin qu'elles puissent être aisément empruntées par le pécheur qui s'y réfugie. De cette manière, le vengeur de sang n'aurait pas le temps de le rattraper avant qu'il parvienne à destination. L'ordre de la Torah inclut également la réparation des panneaux indicateurs qui seraient tombés avec le temps. En bref, il fallait qu'ils soient toujours en place pour signaler clairement la route au meurtrier.

Quant à l'absence de panneaux pour indiquer la route vers Jérusalem et vers le Temple, je l'expliquerai par le fait que, tout au long de l'année, des gens s'y rendaient pour apporter des sacrifices et, trois fois par an, à l'occasion des fêtes de pèlerinage. Aussi, de nombreuses personnes connaissaient bien le chemin et il était donc inutile de le préciser.

2 Av 5782
30 juillet 2022
1249



Hilloulot

Le 2 Av, Rabbi Yaakov Cohen Yonathan, auteur du *Zéra Hachalom*

Le 2 Av, Rabbi Moché Stern, auteur du *Beer Moché*

Le 3 Av, Rabbi Chimchon d'Ostroploli

Le 3 Av, Rabbi Yossef Benjo, auteur du *Tal Orot*

Le 4 Av, Rabbi Réfaël Ankawa, auteur du *Karné Réem*

Le 4 Av, Rabbi Ména'hem Azaria, le Rama de Pano

Le 5 Av, Rabbi Its'hak Louria Ashkénazi, le Ari zal

Le 5 Av, Rabbi 'Haïm Ozer Grodgenszky, auteur du responsa *A'hiezer*

Le 5 Av, Rabbi Meïr Berbi

Le 6 Av, Rabbi Moché Mizra'hi, président du Tribunal rabbinique de Syrie

Le 6 Av, Rabbi Yéhouda Briel de Mantova (Mantoue)

Le 7 Av, Rabbi Moché Grinwald, président du Tribunal rabbinique de 'Houst

Le 7 Av, Rabbi Yossef Dinklis

Le 8 Av, Rabbi Eliezer 'Hazan, auteur du *Amoudé Arazim*

Le 8 Av, Rabbi Sim'ha Mordékhaï Ziskind, le Saba de Kelm

Publié par les institutions **« Mikdach LéDavid »** - Pour recevoir le journal par mail, envoyez-nous un message à l'adresse : **mld@hpinto.org.il**



Paroles de Tsadikim

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Comment le Kotel a été redécouvert

Nous avons traversé des milliers d'années d'exil, à l'ombre de l'amertume déversée sur nous par les nations du monde, qui tentèrent de nous harceler par tous les moyens. Non contents que notre Temple a été détruit, ils regardaient d'un mauvais œil son seul vestige, le Mur des lamentations. À une certaine période, ils le dissimulèrent et on ne connaissait plus son emplacement, jusqu'à ce qu'on le dévoilât suite à une anecdote, racontée par Rabbi Bentsion Moutsafi *chelita*, dans son ouvrage *Dorech Tsion*.

Il y a plus de huit cents ans, un prince arabe siégeant au Ma'hkhama (Tribunal arabe), alors situé au Har Habayit, remarqua un jour une vieille femme avancer péniblement avec un sac de poubelle. Elle semblait avoir au moins quatre-vingt-dix ans, mais tenait apparemment à le jeter à un certain endroit. Il continua à la guetter et constata, à sa plus grande surprise, qu'elle le vidait en-dessous de sa fenêtre.

Furieux, il s'empressa d'envoyer ses gardes pour l'arrêter et la faire venir. Quelques instants plus tard, elle se trouvait devant lui, tremblante de peur.

« Qui êtes-vous ? demanda le prince.

– Je viens de Beit Lékhem, répondit-elle, d'une voix basse.

– Tu serais venue depuis Beit Lékhem avec ton sac de poubelle pour le jeter ici, devant ma fenêtre ? reprit-il, offusqué.

– De grâce, ne vous mettez pas en colère, dit-elle en tremblant de tout son corps. J'ai reçu un testament de mes ancêtres d'apporter ici ma poubelle et de la jeter à cet endroit.

– Pourquoi précisément ici ? Qu'y a-t-il donc ?

– Je ne sais pas exactement. Dans ma famille, nous avons une tradition selon laquelle il y avait, à cet emplacement, une maison pour les Juifs et le jour où on la découvrirait et la reconstruirait, on nous en expulserait. C'est pourquoi nous recouvrons cet endroit par des piles de poubelles depuis de nombreuses années. »

À cette époque, il existait des liens amicaux entre les Juifs et les Musulmans. Une preuve nous en est donnée par le Rambam, qui évoque la proposition de ces derniers faite aux Sages juifs de leur donner l'emplacement du Har Habayit pour pouvoir y reconstruire le Temple. Évidemment, cette proposition fut repoussée par les Sages, puisque D.ieu a décrété que nous devons être exilés et n'avons pas le droit de retourner au Har Habayit, avant qu'Il reconstruise Lui-même le Temple, comme il est dit : « L'Éternel rebâtira Jérusalem. » (*Téhilim* 147, 2) De même, nous disons dans la prière de *na'hem* : « Car Toi, Éternel, par le feu, Tu l'as brûlée et, par le feu, Tu la reconstruiras. » Quoi qu'il en soit, grâce à ces liens amicaux, le mystère de la coutume de cette vieillarde put être résolu.

Le prince chargea ses sujets de creuser dans les montagnes de poubelles. Suite à un travail acharné, ils découvrirent de vieilles pierres dissimulées à cet endroit. Cependant, la besogne était bien loin d'être terminée. Le prince eut alors une idée : à l'intérieur de la décharge, il cacha quelques pièces d'or et envoya des messagers pour répandre la rumeur qu'en-dessous du Ma'hkhama, on avait trouvé des pièces d'or et que quiconque le désirait pouvait venir en prendre.

Le bouche-à-oreille, particulièrement efficace au Moyen-Orient, eut l'effet escompté. Des foules de gens affluèrent de Jérusalem et de tous les villages voisins, l'un arrivant avec sa cruche, l'autre avec son baril. Tous se mirent à dégager la montagne de détritus, accumulés là depuis de longues années, et à y creuser. De temps à autre, on entendait quelqu'un s'écrier « J'ai trouvé ! », exclamation suivie d'une nette accélération du rythme de travail. Les gens creusèrent ainsi de toutes leurs forces, jusqu'à ce qu'il fasse trop sombre.

La nuit tombée, le prince se rendit secrètement sur les lieux pour jeter quelques nouvelles pièces et, le lendemain, une multitude de personnes se mirent de nouveau à l'œuvre avec énergie. Ces travaux d'évacuation se prolongèrent sur une longue période, pour finalement aboutir à la découverte du Kotel.



Guidés par la émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

Appelle-le Ido !

Un soir, avant d'aller dormir, je pris, comme à mon habitude, un ouvrage saint afin de m'endormir l'esprit plongé dans les paroles de la Torah.

On y évoquait l'histoire du prophète Ido et je lus ainsi : « Mais voici qu'un homme de D.ieu vint de Juda à Béthel (...) et il cria à l'autel, selon l'ordre de D.ieu, cette parole : "Autel ! Autel ! Ainsi parle le Seigneur : un fils va naître à la famille de David – Josias sera son nom – qui égorgera sur toi les prêtres des hauts lieux (...)" Et, le jour même, il donna une preuve de sa mission en disant : "Voici la preuve que c'est l'Éternel qui a parlé : l'autel va se fendre et la cendre qui est dessus se répandra à terre." (...) L'autel se fendit et la cendre s'en répandit à terre, selon la preuve annoncée par l'homme de D.ieu sur l'ordre du Seigneur. » (*Mélakhim* I 13, 1-5)

Ces versets décrivent le miracle accompli par le prophète Ido sur l'ordre de l'Éternel. Quant aux suivants (7-24), ils mentionnent l'ordre divin adressé à Ido de ne pas manger de pain ni boire d'eau, ainsi que de ne pas reprendre le même chemin qu'il avait emprunté à l'aller. Cependant, il se laissa induire en erreur par un faux prophète, qui prétendit avoir reçu l'ordre de D.ieu de le nourrir. Ayant transgressé l'ordre divin, Ido fut aussitôt puni : un lion l'attaqua et il mourut.

Voilà sur quoi je m'endormis cette nuit-là. Or, le lendemain matin, un Juif me téléphona pour me dire qu'il avait eu un garçon huit jours plus tôt et que la circoncision devait avoir lieu ce jour-là. Mais il ne parvenait pas à décider comment le nommer. En fait, m'expliqua-t-il, il hésitait entre deux prénoms, dont Ido, pour lequel il avait une préférence.

Je lui demandai pourquoi il aimait ce nom et il me répondit qu'il avait été très impressionné par la personnalité de ce prophète, qui avait proclamé la parole de D.ieu à l'autel et avait accompli un miracle selon l'ordre divin.

Aussi, je tranchai : « Eh bien, appelle-le alors Ido ! »

Je ressentis alors la Providence divine à l'origine du choix du passage de Torah lu la veille. Sans nul doute, on m'aidait par ce biais à orienter ce Juif dans le bon choix d'un prénom pour son nouveau-né.



Dans la salle du trésor

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

Le devoir d'humilité, aussi valable pour les notables

« Voici les noms des hommes qui doivent prendre, pour vous, possession du pays : Elazar, le prêtre, et Yéhochoua, fils de Noun. » (*Bamidbar* 34, 17)

Lorsque Moché comprit que sa fin approchait, il se soucia de répéter l'ensemble de la Torah aux enfants d'Israël – récit mentionné dans le livre de Dévarim, aussi appelé Michné Torah – et de la leur expliquer correctement (cf. *Dévarim* 1, 5). En outre, il veilla à ce que les princes de tribus, qui assisteraient Elazar le prêtre et Yéhochoua bin Noun dans le partage du pays entre les tribus, soient des personnes humbles.

En effet, il désirait éviter qu'ils commettent la même erreur que leurs prédécesseurs, les explorateurs, qui n'étaient intéressés que par les honneurs personnels reçus de par leur fonction. À cause d'eux, les deux Temples furent détruits, conformément à l'interprétation de nos Sages du verset « Le peuple passa cette nuit à gémir » (*Bamidbar* 14, 1) – « Vous avez versé en ce jour de vains pleurs, il deviendra un jour de pleurs pour les générations » (*Taanit* 29a). Outre la terrible punition de la destruction des Temples, il fut décrété que les hommes âgés de vingt à soixante ans mouraient dans le désert (*Bamidbar* 14, 29).

Moché désirant que les nouveaux chefs de tribus soient plus pieux que les précédents, il les mit en garde contre l'orgueil. Il leur signifia qu'en dépit de leur fonction honorifique, ils ne devaient pas se considérer comme des princes, à l'instar des explorateurs qui, à cause de cela, avaient entraîné la destruction des Temples. Au contraire, il leur incombait de se regarder comme de simples membres du peuple, appartenant à telle ou telle tribu.

C'est la raison pour laquelle le verset dit d'abord « Pour la tribu de… », puis, seulement ensuite, cite le nom du prince lui correspondant, en évoquant ce titre. À travers cette formulation spécifique, Moché leur transmettait allusivement leur devoir de se considérer, en premier lieu, comme des hommes ordinaires de leur tribu et, seulement dans un second temps, de se souvenir qu'ils ont été choisis par D.ieu pour remplir la fonction de princes et aider Elazar et Yéhochoua à partager le pays entre les tribus. Avant tout, il leur appartenait de se regarder comme de simples serviteurs de l'Éternel. Car l'homme imbu de lui-même et fier du rôle qui lui a été confié risque de tomber dans le travers de l'orgueil et d'être sévèrement puni.

Le Chabbat



L'allumage des lumières de Chabbat

C'est une *mitsva* d'allumer une bougie dans son foyer, en l'honneur de Chabbat, afin que la demeure soit éclairée et que personne ne trébuche en marchant. On allumera les lumières après avoir revêtu ses vêtements de Chabbat. Mais, si on manque de temps, on allumera d'abord les lumières.

D'après la stricte loi, il suffit d'allumer une lumière en l'honneur de Chabbat. Cependant, la coutume est d'en allumer deux, une en rappel à l'ordre « Zakhor », l'autre à l'ordre « Chamor ». Plus on allume de lumières pour Chabbat, plus on est digne d'éloges.

Il est souhaitable d'embellir la *mitsva* de l'allumage, en utilisant de beaux bougeoirs en or ou en argent et de l'huile d'olive de qualité. Par ce mérite, nous aurons droit à des enfants érudits, comme il est dit : « Car la bougie est une *mitsva*, la Torah une lumière. » Par le biais de l'allumage des lumières de Chabbat et de 'Hanouka, surgira celle de la Torah. Aussi, après l'allumage, la femme fermera les yeux et priera de mériter, elle et son mari, la longévité, ainsi que des enfants érudits, qui craignent D.ieu, soient dotés de vertus et éclairent le monde par la Torah et les *mitsvot*. Elle implorera également l'Éternel en faveur de la venue du Messie. Car, le moment où on accomplit une *mitsva* est particulièrement propice aux prières, comme l'ont souligné nos Maîtres (*Tossefta*, *Maasser chéni* 5, 14) : « Ceux qui sont occupés à accomplir une *mitsva*, leur bouche et leur cœur sont disposés à prier devant l'Éternel. »

Selon le Zohar, il est recommandé que le mari prépare les bougies ou l'huile et les mèches pour l'allumage.

Lorsqu'on allume la mèche, on ne retirera pas sa main avant que sa plus grande partie soit allumée. Ainsi, quand on la retirera, la flamme s'élèvera aussitôt d'elle-même.

Chaque fois qu'on éteint un feu, on veillera à ne pas le faire en soufflant dessus. Aussi, après avoir allumé les lumières, on n'éteindra pas l'allumette par le souffle, mais en remuant la main [pour ceux qui ne reçoivent le Chabbat qu'après avoir éteint l'allumette].

On allumera les lumières à l'endroit où on mange, car le fait de prendre le repas à leur lumière est inclus dans la jouissance propre au Chabbat. Néanmoins, s'il est impossible d'allumer à cet endroit, on le fera dans une autre pièce où l'on séjourne également. En été, quand il fait chaud à la maison, on peut manger dans la cour, même si on ne voit pas les lumières de Chabbat, car celles-ci nous ont été données pour nous procurer une jouissance, et non pas causer une souffrance. On se souciera toutefois de prévoir un éclairage dans la cour.

Des bougies de Chabbat ou de l'huile qui se sont éteintes pourront être utilisées après Chabbat pour tout autre usage. [Certains ont l'habitude de conserver les mèches jusqu'à Pessa'h pour les brûler avec le *'hamets*, de sorte à les utiliser pour une *mitsva* supplémentaire.]



En souvenir du Juste

Rabbi Chimchon d'Ostropoli *zatsal*

Rabbi Chimchon d'Ostropoli – que son mérite nous protège – naquit dans les années 5360. Son père, Rabbi Pessa'h *zatsal*, le nomma d'après son grand-père Rabbi Chimchon, président du Tribunal rabbinique de Kramints, qui comptait parmi les Grands de sa génération. Il apprit la Torah auprès de son père et de Rabbi Nathan Nata, président du Tribunal rabbinique d'Ostra. À un âge très précoce, il se plongea dans les secrets de la Torah ésotérique.

Il remplit les fonctions de *Maguid* dans la ville d'Ostropoli, qui surplombe le fleuve de Slotch, dans la région de Podolia, en Ukraine. C'est pourquoi il fut surnommé « Rabbi Chimchon Maguid ». De temps à autre, il adressait au peuple des sermons, afin d'inciter ses membres à se corriger et à se repentir. Parallèlement, il invoquait la Miséricorde divine en leur faveur, à l'instar des *Tsadikim*.

Chaque jour, il eut le mérite qu'un ange céleste se révèle à lui pour étudier avec lui les aspects cachés de la Torah, comme l'atteste le 'Hida dans son ouvrage *Chem Hagdolim*. Son disciple, Rabbi Yaakov Kopel Zalber, écrit : « Il est connu que la plupart de ses propos étaient inspirés de l'ange qui le visitait régulièrement. » On raconte qu'un jour, cet ange lui révéla l'existence, dans les cieux, d'une lourde accusation et de terribles décrets pesant sur le peuple juif, qui risquaient de s'appliquer s'il ne se repentait pas. À cette nouvelle alarmante, Rabbi Chimchon s'empressa de prendre plusieurs fois la parole en public pour, d'une voix enflammée, le mettre en garde à cet égard. Ses paroles saintes eurent l'effet escompté : elles produisirent un éveil, suivi d'un grand mouvement de repentir. Cependant, cela ne servit pas à annuler le décret, qui avait déjà été signé.

Dans son ouvrage *Dérekh Ets Ha'haïm*, Rabbi Moché 'Haïm Luzzato – que son mérite nous protège – fait le récit des événements qui eurent lieu à cette période : « À l'époque du pieux kabbaliste, le célèbre Rabbi Chimchon Astripalir, quand un décret fut prononcé en l'an 5408, il fit jurer les forces du mal en leur demandant pourquoi elles accusaient le peuple juif, plus que toutes les autres nations. Elles lui répondirent : "Supprimez chez vous trois choses et nous reviendrons sur notre décret – le Chabbat, la circoncision et la Torah." Le Rav leur répondit immédiatement : "Que ceux-ci et ceux-là soient anéantis, mais que pas une seule lettre de notre sainte Torah ne soit annulée, à D.ieu ne plaise !" »

Comprenant que le décret avait déjà été scellé, Rabbi Chimchon eut une idée pour empêcher la mort d'un grand nombre de Juifs. Il demanda à trois Grands de sa génération de s'associer à lui pour accepter la mort, de sorte que chacun apporte ainsi l'expiation à un quart du peuple juif. L'un d'entre eux était Rabbi Yé'hiel Mikhel de Namirov, qui « connaissait l'ensemble de la Torah par cœur et était versé dans toutes les sagesses du monde ». Et, effectivement, il fut assassiné le 20 Sivan 5408, en sanctifiant le Nom divin. Toutefois, le projet de Rabbi Chimchon ne put se réaliser pleinement, parce que l'un de ces *Guédolim* refusa de se joindre aux autres, du fait qu'il désirait publier son ouvrage pour donner du mérite au grand nombre. Malgré cela, le décès des trois autres acquitta une bonne partie du peuple juif, qui échappa à une destruction plus conséquente.

Malgré son niveau sublime, Rabbi Chimchon était extrêmement humble. Dans ses écrits, il se déprécie à plusieurs reprises. Dans l'introduction à son ouvrage *Dan Yadin*, il signe : « Poussière de la terre, Chimchon Ostroploli ». Dans une lettre à Rabbi Nata, il écrit : « Mon Maître, veuille bien accepter, avec amour et de bon gré, les propos de ton humble serviteur, le "reptile repoussant, bas et méprisable" », expression dont les initiales, en hébreu, forment son nom. Dans l'un de ses cours, il écrit : « À moi, le bas et simple, il semble. »

De son vivant, tous reconnurent que Rabbi Chimchon possédait l'âme du Machia'h ben Yossef, comme l'attesta le 'Hozé de Lublin. Il eut l'insigne mérite de se voir révéler des secrets très élevés.

Au début des troubles, alors qu'il portait son talith et ses *téfillin*, les impies vinrent l'attaquer par derrière, à l'aide d'une branche d'arbre au bout pointu comme une aiguille. Ils lui transpercèrent ainsi le dos, du bas vers le haut, mais il était si concentré dans ses pensées élevées d'unifier le Nom divin qu'il ne ressentit rien, jusqu'à l'ultime instant où cette branche atteignit son cerveau. Il s'effondra alors et rendit son âme pure au Créateur. C'était le 3 Av 5408.

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : **mld@hpinto.org.il**

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître, l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003
Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103

« Goûtez et voyez que l'Éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !

Mattot Massé (225)

Mattot

אִישׁ כִּי יִדֹּר נֶדֶר לַה׳ אוֹ הִשָּׁבַע שְׁבֻעָה לֶאְסֹר אִסָּר עַל נַפְשׁוֹ לֹא יַחֵל דְּבָרוֹ כְּכָל הַיֹּצֵא מִפִּיו יַעֲשֶׂה

« **Si un homme fait un vœu à D. ou s'impose par un serment une interdiction à lui-même, il ne profanera pas sa parole, tout ce qui sortira de sa bouche, il fera** . » (30,3)

Nos Sages ont exprimé leur opposition aux vœux : L'homme qui prononce un vœu est comme un homme qui s'attache un collier (une chaîne en fer) au cou.

Guémara Yérouchalmi Nédarim

Toute personne prononçant un vœu, même lorsqu'elle le réalise, est nommée pêcheur.

Rav Dimi, frère de rav Safran. Guémara Nédarim

Rabbi Tsvi Hirch de Vadislav disait: L'homme qui prononce un vœu doit chaque fois qu'il accomplit son vœu avoir le même niveau de ferveur et d'enthousiasme qu'il avait au moment où il a prononcé son vœu. Car, dans la plupart des cas, les promesses prononcées dans l'enthousiasme et le feu de l'action, sont par la suite réalisées la 'tête froide'. Un vœu doit non seulement être tenu, mais en plus, être réalisé avec la même force qu'on a eu au moment de le faire.

לֹא יַחֵל דְּבָרוֹ כְּכָל הַיֹּצֵא מִפִּיו יַעֲשֶׂה (ל. ג)

« **Il ne profanera pas sa parole, tout ce qui sortira de sa bouche, il fera** » (30,3)

Ce verset parle du respect des vœux qu'un homme prononce. Mais on peut aussi y voir une autre signification. Une personne qui enseigne aux autres le bon chemin qu'ils doivent suivre, doit d'abord avant tout exiger des autres ce qu'il réalise déjà. Pour qu'un message puisse vraiment passer, il faut déjà faire soi-même ce qu'on attend des autres. « **Il ne profanera pas sa parole** », il ne doit pas profaner son message, qu'il répand. « **Tout ce qui sortira de sa bouche** » envers les autres, « **Il fera** » déjà lui-même.

Torat Maharits

עֲבָדֶיךָ נָשְׂאוּ אֶת רֹאשׁ אַנְשֵׁי הַמִּלְחָמָה אֲשֶׁר בְּיָדֵנוּ וְלֹא נִפְקַד מִמֶּנּוּ

« **Tes serviteurs comptèrent la tête des guerriers qui sont dans nos mains et il ne manquait personne** » (31,49)

Que signifie que ces guerriers sont dans nos mains? **Le Ben Ich Haï** l'explique de la façon allusive suivante :Nos Sages (Pessikta deRav Kahana 4,2) disent que les soldats de Ahav étaient des idolâtres. Malgré tout, quand ils allaient en guerre, tous revenaient vivants. Et ce, par le mérite qu'il n'y avait pas de médisance parmi eux. Ainsi, le fait de ne pas écouter de paroles médisantes protège des dangers de la guerre. De plus, nos Sages (Guémara Kétoubot 5b) disent que les doigts ont été créés allongés pour pouvoir les enfoncer dans son oreille et ne pas écouter de la médisance. Ainsi, « **les guerriers qui sont dans nos mains** » cela font allusion aux doigts de la main, qui permettent de revenir en vie de la guerre, par le fait qu'ils permettent de ne pas écouter de médisance. De plus, le verset dit, littéralement : « Tes serviteurs levèrent la tête (*avadéha nassou ét roch*, que l'on a traduit par : comptèrent la tête) ». Le fait de lever la tête signifie : Donner de l'importance. Ainsi, c'est parce que les juifs donnèrent de l'importance aux doigts de la main, pour les utiliser en vue de se préserver de la médisance, qu'il ne manquait personne, et que tous revinrent sains et saufs.

Massé

אֵלֶּה מַסְעֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל (לג.א)

« **Celles-là sont les étapes des enfants d'Israël**» (33,1)

Chaque année, cette paracha est lue dans la période appelée « ***Ben haMétsarim*** », c'est-à-dire les trois semaines de deuil s'écoulant depuis le 17 tamouz jusqu'au 9 Av. **Le Admor de Skoulen zatsal** explique que cela vient nous apprendre que toutes les étapes et les pérégrinations traversées par notre peuple dans le désert avaient un seul et même but : arriver en terre d'Israël. De même, devons-nous savoir et bien garder à l'esprit que tous nos déplacements et nos peines que nous traversons dans cet exil long et amer sont dirigés vers un seul objectif : Nous purifier et nous rendre méritants pour nous permettre d'accéder à la Rédemption complète et finale.

« Talélei Orot » du Rav Rubin zatsal

וְאֵת הֶעָרִים אֲשֶׁר תִּתְּנוּ לַלְוִיִּם אֵת שֵׁשׁ עָרֵי הַמִּקְלָט אֲשֶׁר תִּתְּנוּ לָנָס שָׁמָּה הָרֹצֵחַ וַעֲלֵיהֶם תִּתְּנוּ אַרְבָּעִים וּשְׁתַּיִם עִיר (לה. ו)

« **Parmi les villes que vous donnerez aux Lévites, il y aura les six villes de refuge que vous accorderez comme [lieu] où le meurtrier pourra fuir. En plus de ces [six villes], vous donnerez quarante-deux villes supplémentaires** » (35,6)

Les six villes de refuge évoquent les six mots du verset : Chéma Israël: Chéma Israël, Hachem élokénou, Hachem éhad). Dans ces mots de foi,

tout juif peut y mettre sa confiance en Hachem et trouver refuge des influences extérieures néfastes; et le : « Quarante-deux villes supplémentaires » font référence aux quarante-deux mots du premier paragraphe de la lecture du Chéma , et qui commence par « ***Vé'aavta ét Hachem*** » (et tu aimeras Hachem), ce qui doit développer en chaque âme juive un profond amour pour Hachem.

Le verset **Chéma Israël** et le premier paragraphe commençant par ***véaavta*** sont « les villes de refuge » où chaque juif peut trouver abri et protection contre toute chose nuisible, et ce même s'il a fauté. En acceptant le joug de la royauté céleste et de l'amour pour D., il sera sauvé des accusateurs qui le poursuivent.

'Ohev Israël' Rabbi Avraham Yéhochoua Heshel

וְיָשַׁב בָּהּ עַד מוֹת הַכֹּהֵן הַגָּדֹל אֲשֶׁר מָשַׁח אֹתוֹ בְּשֶׁמֶן הַקֹּדֶשׁ (לה.כה)

« **Il y restera jusqu'à la mort du cohen gadol qui a été oint par l'huile sainte** » (35,25)

Il faut demander pourquoi le verset fait dépendre le séjour du meurtrier involontaire dans la ville de refuge de la mort du Cohen Gadol. **Le Rambam** (Moré Nevoukhim 3,40), l'explique en disant qu'on fait dépendre le séjour du meurtrier involontaire dans la ville de refuge de la mort du Cohen Gadol parce que cela peut calmer la colère du vengeur du sang sur la mort de son parent. En effet, il est dans la nature humaine qu'un événement nouveau et important fasse oublier ce qui est plus ancien. Quand le Cohen Gadol, aimé de tout Israël, vient à mourir, c'est une grande douleur qui fait oublier une douleur plus petite, et le fait que tout le monde souffre est une demi-consolation.

אֲנִי ה' שֹׁכֵן בְּתוֹךְ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל

« **Je suis Hachem qui réside à l'intérieur des enfants d'Israël** » (35,34)

Selon **Rachi** : La présence divine siège parmi eux, même lorsqu'ils sont impurs. Pourquoi est-il écrit que D. réside « A l'intérieur » des juifs, et non pas simplement : « Parmi les juifs »? **Le Ktav Sofer** donne la réponse suivante. En réalité, même lorsqu'un juif faute et se rend impur par ses fautes, malgré tout au fond de son cœur, il continue à ne souhaiter que réaliser la volonté d'Hachem. En effet, l'ambition la plus profonde de chaque juif, qui ne peut s'éteindre par aucune faute ni aucune impureté, reste de réaliser la volonté d'Hachem. C'est pourquoi, D. réside avec les juifs, même quand ils sont impurs, car toute impureté ne peut toucher que la partie externe du cœur du juif, mais l'intériorité du cœur reste toujours pure. Et c'est là qu'Hachem continue à résider.

C'est bien ce que dit le verset : « **Car Je suis Hachem qui réside à l'intérieur des enfants d'Israël** », car l'intérieur du cœur des juifs reste toujours pur, malgré toutes les impuretés. Hachem peut donc toujours continuer d'y résider.

Halakha : Se Maquiller le Chabbat

Poudres : Bien qu'il ait une discussion à ce sujet parmi les décisionnaires, il sera permis d'utiliser de la poudre Chabbat à l'aide d'un pinceau, même si cette dernière est colorée, à condition de ne pas avoir mis de crème sur le visage au préalable. Attention aujourd'hui la plupart des poudres sont mélangées avec des produits qui permettent au maquillage d'adhérer à la peau, si c'est le cas il sera alors interdit de les utiliser pendant Chabbat

Rav Cohen

Dicton : Ce n'est que lorsque les puits sèchent que l'on découvre la valeur de l'eau.

Proverbe Hassidique

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זוירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, סשא בנימין בין קארין מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליזה, ריש'רד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה לציפורה לידיה בת רבקה יוסף גבריאל בן רבקה ולמרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת , אליהו בן זהרה, ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר, אליהו בן זהרה.

Yossef Germon Kollel Aix les bains
germon73@hotmail.fr
Retrouver le feuillet sur le site du Kollel
www.kollel-aixlesbains.fr

© Graphikal 07 81 36 67 85

גליון מס': 318 פרשת פנחס
כ"ד תמוז תשפ"ב (23/07/22)



Rav Hannanel Cohen,
Roch Yechiva 'Hokhmat Rahamim
et du Coel Or'hot Moche



Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur https://www.yhr.org.il/video-ykr

Sortie de Chabbat Pinhas, 18 Tamouz 5782

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN CHALITA

Sujets de Cours :

1. Rabbi Yéhouda HaLévy 2. « Tikoun Hatsot » à la moitié de la journée durant la période entre le 17 Tamouz et le 9 Av 3. Une explication pleine d'émotions pour le chant de lamentations « ציון הלא תשאלי לשלום אסיריך ». Comment un homme peut dominer son penchant ? 5. Quelles sont les Téfilines que l'on met à Minha pendant le jour de jeûne ?

Le chant de lamentations « ציון הלא תשאלי » contient autant de sagesse que d'émotions

J'ai pensé à un peu étudier ce soir le chant de lamentations « ציון הלא תשאלי לשלום אסיריך » de Rabbi Yéhouda HaLévy. Ses chants ou même ses lamentations sont pleins de profondeur, pleins de sagesse et pleins d'émotions. Il y a des sages qui ont fait des chants profonds, mais sans émotions. Il y a d'autres sages qui ont fait des chants avec de l'émotion, mais dont les paroles n'ont aucune saveur, ils racontent que des choses vaines et futiles. Rabbi Yéhouda a su associer les deux. Il est écrit « עֹז וְהָדָר לְבוּשָׁהּ » - « parée de force et de dignité » (Michlé 31,25), et un sage a expliqué ce verset en disant qu'une femme vertueuse, porte un vêtement résistant mais beau également (car certaines personnes portent des vêtements résistants, mais qui n'ont pas de beautés et ressemblent à des sacs. Et il y en a dans l'autre sens qui portent des beaux vêtements, mais qui se déchirent après un ou deux mois). De la même façon ici, Rabbi Yéhouda HaLévy avait la capacité d'écrire des chants profonds et pleins d'émotions.

Tout le monde peut faire Tikoun Hatsot

A partir du 17 Tamouz, on fait Tikoun Hatsot l'après-midi. Toute l'année, celui qui est Hassid se lève au milieu de la nuit et fait « Tikoun Hatsot », mais durant la période entre le 17 Tamouz et le 9 Av, même les gens qui dorment ou qui sont fatigués pendant la nuit, viennent au milieu de la journée, à 13h ou 13h15, s'assoient par terre et lisent Tikoun Rahel. C'était la coutume en dehors d'Israël, mais ici en Israël, cette coutume s'est un peu faite oubliée. Il y a seulement quelques Yéchivot qui font ça, et certains disent qu'avant, la Yéchiva Porat Yossef le faisait. Mais aujourd'hui Baroukh Hashem, il y a plusieurs autres Yéchivot qui ont suivi Kissé Rahamim et qui font Tikoun Hatsot durant la période entre le 17 Tamouz et le 9 Av. Et à chaque fois on lit un nouveau chant de lamentations pour vraiment ressentir la destruction du Temple. Car nous nous sommes habitués à cette destruction, tellement, qu'il y avait des questions du style : « Nous avons un pays, et nous avons des sages, des Rabbins, et des juges, pourquoi va-t-on faire Tikoun Hatsot ? » Ils demandent pourquoi fait-on Tikoun Hatsot ?! S'ils savaient ce que nous avions avant, ils ne poseraient pas des questions comme ça. Mais Rabbi Yéhouda HaLévy nous donne dans ces chants, une réelle image de ce qu'il y avait avant. Cette lamentation n'était pas dans les livres séfarades, les ashkénazes l'ont prise de chez nous, et nous-même, nous ne la disions pas, c'est le monde à l'envers et ce n'est pas concevable. Nous devons retourner la couronne à qui de droit. (Ce chant de lamentations se trouve dans notre livre à la page 361).

Une explication magnifique et émouvante pour le chant de lamentations « צִיּוֹן! הֲלֹא תִשְׁאֲלִי לִשְׁלוֹם אֲסִירַיִךְ»

« צִיּוֹן! הֲלֹא תִשְׁאֲלִי לִשְׁלוֹם אֲסִירַיִךְ, דּוֹרְשֵׁי שְׁלוֹמֵךְ וְהֵם יֶתֶר עֲדָרֵיךְ ». Rabbi Yéhouda HaLévy se trouve en exil, et il se tourne en direction de Tsion, du Beit Hamikdach, de Jérusalem, et il dit : « demande notre paix, nous sommes prisonniers de ton amour. Les prisonniers de l'espoir ». A cause de nos nombreuses fautes, la majorité du peuple juif est en voie d'extinction, ne serait-ce que pour les dix tribus, personne ne sait où elles sont. Nous sommes en plus frappés par pleins de décrets et de

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 21:24 | 22:42 | 22:53
Marseille 20:54 | 22:02 | 22:23
Lyon 21:06 | 22:15 | 22:35
Nice 20:48 | 21:46 | 22:17

לקבלת השלוח:
bait.neheman@gmail.com

עורכים: הרה"ג שלום דובר, משה חדאד, אביחי סעדון שליט"א
עריכה וניקוד: הרה"ג רבי אלעד עידאן שליט"א

destructions. A l'époque de Rabbi Yéhouda HaLévy, le peuple juif comptait un million et demi de juifs ! Alors qu'à l'époque de la destruction du Temple, d'après les paroles de la Guémara dans Pessahim (64b), il y avait vingt fois plus de juifs que lors de la sortie d'Égypte ! Agripas a dit au Cohen Gadol : « compte combien il y a de sacrifices de Pessah, et par cela nous saurons ». Alors le Cohen compta le nombre de reins qui étaient extraits de chaque sacrifice. Ils trouvèrent six-cent milles paires de reins appartenant aux sacrifices de Pessah. Or chaque bête était sacrifiée pour au minimum dix personnes. Donc si on multiplie six-cent mille par dix et ensuite par deux, il se trouve qu'il y avait douze millions de juifs (sans compter ceux qui étaient impurs ou en chemin et qui ne pouvaient pas amener de sacrifice de Pessah). Mais à l'époque du Rambam et de Rabbi Yéhouda HaLévy, ils ont compté tous les juifs et il n'y en avait pas plus d'un million et demi. Ensuite, avant la Shoah, nous étions arrivés à dix-huit millions, puis à cause de nos nombreuses fautes, la Shoah a eu lieu et notre nombre a diminué d'un tiers ! (Ou peut-être un peu plus). Aujourd'hui, ils disent qu'il y a près de quinze millions de juifs. Mais combien d'entre eux observent et connaissent le judaïsme ? Malheureusement pas tous. Donc nous sommes « le reste du troupeau ».

« מִיָּם וּמִזָּרָח וּמִצָּפוֹן וְתֵימָן שְׁלוֹם רָחוֹק וְקָרוֹב שְׁאִי מִכָּל עֲבָרָיִךְ »

Dans cette phrase, « ים » signifie « l'ouest », donc de l'ouest à l'est, et « תימן » signifie « le sud », donc du nord au sud, toi Tsion, tu reçois la paix de tout le monde entier. L'auteur aurait pu choisir des mots simples pour décrire ces directions, mais il a choisi d'employer les expressions des prophètes et du Téhilim. « וּשְׁלוֹם אֲסִיר תִּקְוָה נוֹתֵן דְּמָעָיו כְּטַל חֶרְמוֹן וְנִכְסָף לְרִדְתָּם עַל הֲרָרֵיךְ » - Il y a une version selon laquelle il faut dire « אסיר תַּאֲוָה », et en vérité en suivant le rythme ça rentre mieux, mais selon le sens il faut dire « אסיר תקוה ». (Mais le rythme n'est pas vraiment précis, à moins que l'on prononce le Chéva sous la lettre Kouf). Les enfants d'Israël attendent la délivrance tous les jours, ils sont prisonniers, ligotés par l'espoir. « נותן דמעיו בטל חרמון » - L'auteur parle de lui-même : « je suis prisonnier de l'espoir et mes larmes coulent comme la rosée de Hermon, « ונכסף לרדתם על הרריך » - Mais j'espère que ces larmes couleront un jour sur tes montagnes.

לִבְּכוֹת עֲנוּתֵךְ אֲנִי תַנִּים - וְעֵת אֶחֱלֹם שִׁיבַת שְׁבוּתֵךְ אֲנִי כִנּוֹר"לְשִׁירֵיךְ".

C'est toujours l'auteur qui parle de Tsion, et il dit : Lorsque je vois ta souffrance, je suis comme une bête sauvage. Rabbi Yéhouda Halévy rêvait tout le temps, donc il dit : lorsque je rêve de toi, de ta restitution, je suis comme un violon pour ta chanson. « לִבִּי לְבֵית־ אֵ-ל וְלִפְנִיאֵל מְאֹד יֶהֱמָה, וּלְמַחֲנַיִם וְכָל־פִּגְעֵי טְהוֹרֶיךְ : Je me trouve en Espagne, mais la maison d'Hashem me manque, l'endroit où il y avait Yaakov Avinou, lorsqu'il a dit : « אכן יש ה' במקום הזה, ואנכי לא ידעתי » (Béréchit 28,16) ; ou encore « ולפניאל », lorsqu'il a dit « כי ראיתי אלקים פנים אל פנים ותנצל נפשי » (32,31) ; ou encore « ולמחנים », car il a vu des anges là-bas. Et lorsque l'auteur dit « וכל פגעי טהוריך », il pense aux endroits où les hommes purs d'Hashem ont rencontré des anges, par la sainteté et la prophétie.

« שָׁם הַשְׁכִּינָה שְׁכֻנָה לָךְ וְהֵיוֹצְרֵךְ פָּתַח לְמוֹל שַׁעֲרֵי שַׂחַק שְׁעָרָיִךְ »

En Israël, la Chékhina réside là-bas (l'auteur a fait un jeu de mots). Les portes d'Hashem sont ouvertes et une prière sur la Terre d'Israël est très importante. Une fois, le Rav Ytshak Kadouri voulait fonder une Yéchiva (Nahalat Ytshak) à Jérusalem, mais il lui manquait de l'argent, alors il est allé en dehors d'Israël, et les gens ont fait de nombreux dons, donc il voulut rentrer après deux ou trois jours. Ils lui ont demandé : « Pourquoi ? Reste ici et nous te donnerons encore plus d'argent ». Il leur répondit : « j'ai déjà reçu l'argent que j'avais besoin, je n'ai pas besoin de plus que ça. Et les prières ici ne montent pas bien comme les prières en terre d'Israël ! ». L'homme doit savoir qu'il se trouve proche de l'endroit de la Chékhina, même si tous ces idiots la rendent impure avec les parades de gay Pride et toutes leurs bêtises. Ils changeront tous, eux et leurs lois et leurs idioties, il ne restera rien d'eux. C'est seulement la Torah qui restera.

« וּכְבוֹד ה' לְבַד הָיָה מְאוֹרֵךְ - וְאֵין שֶׁמֶשׁ וְסַהַר וְכוֹכָבִים מְאִירֶיךְ »

Ta lumière est la gloire d'Hashem. Comme il est dit (Melakhim1, 8,11) : « Les Cohanim ne pouvaient pas, par suite, s'y tenir pour faire leur service, parce que la majesté divine remplissait la maison d'Hashem ». « ואין שמש וסהר וכובבים מאיריך » - Le soleil, la lune et les étoiles ne valent rien face à la Chékhina qui était au Michkane et au Beit Hamikdach.

Sion, la merveille

Sion, la merveille! », il s'adresse à la terre d'Israel, qu'il considère comme merveille. Nombreux sont les juifs qui ont immigré en Israël, la génération précédente, et ont lu cette lamentation. Ils ont été surpris de la description de la terre donnée par le Rav. D'où connaissait-il le sable d'Israel? Ses fleuves? Il a ressenti les choses. « Amour et grâce tu combines depuis », la terre d'Israel m'attache pour l'amour et la grâce que je ressens envers toi. « Et depuis, se sont attachés à toi les âmes de tes camarades », tout le peuple d'Israel est attaché à toi.

הֵם הַשְׂמֵחִים לְשַׁלְוָתֵךְ וְהַדּוֹאֲבִים, עַל שׁוֹמְמוּתֵךְ וּבוֹכִים עַל"שְׁבָרָיִךְ"

Ils sont heureux de ta joie , et sont peinés de ta ruine et tes débris »

Le peuple d'Israel sont heureux quand ils apprennent qu'il t'arrive du bonheur. Malheureusement pas comme aujourd'hui, où des disputes, sans fin, sont rencontrées. Il n'existe pas de peuple bête à ce point. Mais, l'exil aussi long de 2000 ans est la cause de cette dégradation. Après la guerre de Kippour, le Rav Ovadia a'h avait dit « un peuple bête, et sans cœur! ». Il n'avait pas inventé ces mots, il les avait tiré de Yrmiah (5;21). Mais, le peuple d'Israël est heureux lorsqu'il vit paisiblement, sans dispute et polémique, quand le shabbat est vécu comme il se doit, que la cacheroute est respectée à sa juste valeur, que le respect du Kotel est à la hauteur de sa sainteté. « ils sont peinés de tes ruines, et pleurent ».

"מִבּוֹר שְׁבִי שׁוֹאֲפִים נֶגְדֵּךְ וּמִשְׁתַּחֲוִים, אִישׁ מִמְּקוֹמוֹ אֵלַי נִכַּח שְׁעָרַיִךְ"

depuis le trou où ils sont prisonniers, ils aspirent à te retrouver et se prosternent, chacun, de là où il est, vers tes portes »

שׁוֹאֲפִים-aspirer à, c'est désirer, souhaiter, depuis l'endroit où ils sont exilés, chacun, depuis sa ville, son pays, se prosternent vers le même endroit.

"עֲדָרֵי הַמּוֹנֵךְ אֲשֶׁר גָּלוּ וְהִתְפַּזְּרוּ מֵהַר לְגִבְעָה וְלֹא שָׁכְחוּ גְּדֵרָיִךְ"

Les troupeaux de ton peuple exilés et dispersés vers la vallée, et n'ont pas oublié tes lois »

L'exil a été dans tous les sens, Est, Ouest , Russie, Yémen. Et pourtant, ils n'ont pas oublié les décrets de nos sages, et respectent tout. Qui aurait pu imaginer qu'après près de 2000 ans d'exil, nous puissions, aujourd'hui, nous retrouver en Israël, parler l'hébreu, respecter Chabbat. Pas un n'est arrivé, en racontant que dans son pays, Chabbat avait lieu un autre jour. Cela n'existe pas. Tout le monde sait quand a lieu Chabbat.

"הַמַּחֲזִיקִים בְּשׁוּלַיִךְ וּמִתְאַמְּצִים, לַעֲלוֹת וְלֶאֱחֹז בְּסַנְסִנֵּי תְּמָרָיִךְ"

Ceux qui te soutiennent, et s'efforcent pour monter et saisir les fruits de tes palmiers

Ce verset s'inspire de Chir Hachirim. Chacun fait son possible pour monter en Israël. Il y a deux ou trois siècles, un sage était venu en Israël, en touriste, et avait rapporté avec lui du sable de la terre. Tout celui qui désirait être enterré en Europe, venait lui acheter du sable de la terre d'Israël, pour qu'on lui en mette près de sa tête. Il vendait ce sable à prix d'or. Une fois, quelqu'un s'était plaint du prix. Alors, le sage lui avait dit, en guise de réponse : « quoi ? Serais-tu en train de mépriser la terre d'Israël ? Son sable vaut de l'or ! » C'est ainsi que les gens se fatiguaient afin de mériter d'avoir un Opeu de sable, près de sa tête.

"שִׂנְאָר וּפַתְרוֹס הֲיַעַרְכוּךְ בְּגָדְלָן וְאִם הֶבְלָם יְדַמּוּ לְתַמֵּיךְ וְאוֹרָיִךְ"

les pays étrangers vous valoriseront-ils quand tu grandiras?! Leur air serait-il un soutien et une lumière pour toi ?!

Il existe de grands pays dans le monde. « Ceux-ci te valoriser ont-ils quand tu grandiras », réussiront-ils à égaler Israël en spiritualité ? Aujourd'hui, j'ai vu quelqu'un qui a dit que la Terre d'Israël est aujourd'hui la quatrième puissance dans le monde. Il s'agit là de miracle extraordinaire que personne n'avait imaginé. Après la terrible Shoah, nous étions poussières, méprisés, et Hachem nous a relevés. Et il nous renforcera spirituellement aussi. Le vent provoqué par les nations pourrait-il être comparé à la lumière du pectoral ? Les Grecs avait un élément similaire, qu'ils appelaient l'Oracle. Celui qui se demandait s'il devait aller en guerre, ou autre conseil que ce soit, allait voir l'Oracle, où se trouvait une femme, mi-évanouie, mi-folle, plein de fumée, des prêtres. Et lorsqu'une question était demandée, les prêtres allait se renseigner ce que l'Oracle annonçait. Un roi perse devait faire la guerre contre le roi de Grèce. Il alla demander à cette Oracle s'ils allaient l'emporter, après avoir payé, évidemment, puisque l'essentiel était l'argent. La réponse fut : « si tu veux en guerre, tu détruira une grande ville ». Il entendit la réponse et fut tout content. Il pensait que c'était une bonne nouvelle. Par la suite, ce roi perdu la guerre et les Grecs avaient détruit sa grande ville. Après plusieurs années passées en prison, ce roi revint vers cet Oracle et annonça que c'était une supercherie. En effet, il avait été annoncé qu'une grande ville serait détruite et ce ne fut pas le cas. Alors, les gens lui répond dire que la ville qui devait être détruit était,en fait, la sienne. En effet, aucune ville n'avait été précisée. Une chose et son contraire aurait pu être compris. Alors que le pectoral répondez franchement : «David demanda si les gens de Keila le vendrait au roi Chaoul, et le pectoral répondit affirmativement » (Chemouel 1; 23;12). Les réponses étaient concises et claires.

"אֶל מִי יִדְמּוּ מְשִׁיחַיִךְ וְאֶל מִי נְבִיאַיִךְ וְאֶל מִי לְוַיִּיךְ וְשָׂרָיִךְ"

A quoi ressembleraient tes personnes sacrées, tes prophètes, tes leviims, tes princes

Tes personnes sacrées, comme le roi Hizkiya, le roi David. « Tes prophètes », ce qui leur avait été dit, il y a si longtemps, de réalise, aujourd'hui, devant nos yeux. Comme dit le verset: «Et en ce jour-là, le Seigneur étendra une seconde fois la main pour reprendre possession du reste de son peuple, qui aura échappé à l'Assyrie, à l'Egypte, à Patros, à Kouch, à Elâm, à Sennaar; à Hamat et aux îles de la mer. (Yechaya 11;11) ». « De kouch-d'Ethiopie », qui

aurait pensé que des juifs reviendraient d'Ethiopie?! Et pourtant, nous les avons vus! 2300 ans plus tard. « Tes leviims », le Gaon de Vilna dit que les Leviims connaissaient toutes les sciences de la musique.

יִשְׁנָה וַיַּחֲלֹף כְּלִיל כָּל־מַמְלְכוֹת הָאֱלִיל חָסְנֵךְ לְעוֹלָם לְדוֹר וָדוֹר "נְזָרֶיךְ"

les royaumes idolâtres seront remplacés définitivement

Arrivera le jour, où, Hachem fera disparaître tous les empires étrangers, musulmans et catholiques aussi. Quelqu'un a écrit qu'arrivera le moment où les gens se demanderont comment certains ont pu penser que le monde s'est constitué tout seul. Comment est-ce possible ?! Le professeur dit que « c'est la vérité et que penser que le monde a été créé par l'Eternel est contraire aux valeurs du ministère de l'éducation ». Quel ministère ! Toute la beauté que tu contemple dans le monde serait-elle un hasard?! Un homme, philosophe, ne croyait pas en l'existence de l'Eternel. Mais, il eut connaissance de l'existence de l'ADN, et des milliards de cellules constituant le corps de l'homme, constitués de manière exceptionnelle. Il apprit que tous les hommes, qu'ils soient noirs ou blancs, grands ou petits, ont une constitution cellulaire identique à 99,5%. Il fut alors convaincu que tout cela n'a pu être créé seul, c'est la preuve de l'existence du créateur. Le Tehilim écrit "דברי נפלאותיך אשיחה"-je parlerai de tes merveilles (145;5), ces 3 mots, en hébreu, ont comme initiales דנא, ADN. C'est la merveille de la création de l'homme. Tu vois un être humain, et tu t'imagines que ce n'est pas grand chose. La beauté de la Torah est éternelle. Ses couronnes resteront à jamais. La France se vante de sa devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». D'où s'est-elle inspirée ? N'est-ce pas marqué, pour la fraternité : « n'avons pas tous le même père, le même créateur ?! » (Malakhi 2;10), pour l'égalité: « une seule loi pour tous » (Bamidbar 15;15), pour la liberté: qui fut le premier peuple libéré, n'est-ce pas le peuple d'Israel?!

Il t'a désiré pour sa place l'Eternel, heureux l'homme qui choisit de s'approcher et résider dans tes domaines- אַוֵּךְ לְמוֹשָׁב אֱלֹקָיִךְ - וְאַשְׁרֵי אֱנוֹשׁ יִבְחַר יִקְרַב וְיִשְׁכֹּן בַּחֲצֵרֶיךְ

Hachem t'a aimé pour se placer chez toi. Heureux l'homme, choisi par l'Eternel, pour l'approcher de lui, et le faire résider dans ses demeures. "אַשְׁרֵי מְחַכֶּה וְיַגִּיעַ לְיָמִים עֲלוֹת אוֹרֶךְ וְיִבָּקְעוּ עָלָיו שְׁחָרֶיךְ"- heureux celui qui attend, et parvient à voire l'aurore de lever. Heureux l'homme qui aura la patience pour voire le début de la délivrance. Les mots עֲלוֹת אוֹרֶךְ ont la valeur numérique de 5727 תשכז, (avec le mot). Ce fut l'année de la guerre de 6 jours, le début de l'aurore. Le Yerouchalmi, dans Berakhot, compare la délivrance à l'aurore, qui vient doucement. De même que le jour de levé petit à petit, ainsi aura lieu la délivrance. Pour la suite, il s'est inspiré de la Haftara de Kippour (Yechaya 58;8): C'est alors que ta lumière poindra comme l'aube, que ta guérison sera prompte à éclore. "לְרְאוֹת בְּטוּבַת בְּחִירָיִךְ וְלַעְלֹז בְּשִׂמְחָתֵךְ בְּשׂוּבֵךְ אֶלֵי קַדְמַת נְעוּרָיִךְ"-voire le bonheur de tes jeunes, se réjouir de la joie de ton retour vers ton bien aimé. Que le peuple retrouve son origine, le respect du Chabbat, la cacherout, sans envier les bêtises des autres qui ne sont que vanité.

Comment dominer son penchant?

Rabbi Yehouda Halevy a des mots profonds, inspirés des versets. Il a un chant rempli de morale "אם נפשך יקרה בעיניך, או מעלה רמה רצונך". Il conseille à l'homme désirant progresser et s'élever, de faire attention à son penchant, d'apprendre à se taire, et de ne pas trop parler. L'intellect te guidera en te ceinturant de droiture. Si le monde vivait dans la droiture, Poutine aurait-il fait cela? S'attaquer à un pays tranquille comme l'Ukraine, faisant des massacres. Pourquoi ? Car la justice ne régnera vraiment qu'avec la venue du Machiah. Le Rav conseille de faire en sorte de devenir un pilier du monde. Comment? Chacun doit faire en sorte de se parfaire. Le judaisme séfarade n'est plus ce qu'il était. Il n'a plus de savoir, de sagesse, de capacité. Ils n'apprennent qu'à polémiquer dans les Yechivots. Qui travaille le sens literal ? Si peu. Autant chez les ashkénazes que les séfarades. Il y a du travail.

Les Tefilines

Durant le jeûne du 17 Tamouz, seulement celui qui jeûne peut monter à la Torah. À Minha, on met les Tefilines de Rachi. Auparavant, nous mettions ceux de Rabenou Tam. Mais, ensuite, j'ai vu que ce n'était pas correct. En effet, quelle est la raison pour laquelle nous mettons les Tefilines, à Minha, en jour de jeûne? Afin de parvenir à réaliser le nombre de bénédictions journalier. C'est l'avis de Maran, dans le Beit Yossef (chap 46). Si on met ceux de Rabenou Tam, cela n'aurait pas de sens car on ne fait pas de bénédiction dessus. C'est pourquoi nous mettons ceux de Rachi. Qu'Hachem nous bénisse, ainsi que tout le peuple, et annule tous ces jeunes, avec la venue du Machiah, bientôt et de nos jours, amen weamen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Itshak, et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée, ici présente, ceux qui écoutent à la radio Kol Barama, et ceux qui lisent le feuillet Bait Neeman. Qu'Hachem exauce leurs souhaits convenablement, et qu'ils méritent de voire leurs enfants, petits-enfants, étudier la Torah, accomplir les mitsvots, et que nous méritions la venue du Machiah, bientôt et de nos jours, amen weamen.

MAYAN HAIM
edition

MATTOT MASSEI

samedi
2 AV 5782
30 JUILLET 2022

entrée chabbath : entre 19h57 et 21h16
selon les horaires de votre communauté
sortie chabbath : 22h30

01 **Mesurer le chemin parcouru**
Elie LELLOUCHE

02 **Aaron et le chalom**
Michaël SOSKIN

03 **Confirmer ou annuler les voeux de sa fille**
Haim SAMAMA

04 **Essence et liberté**
Yo'hanan NATANSON

MESURER LE CHEMIN PARCOURU

Rav Elie LELLOUCHE

Nous savons que la Torah n'est pas un livre d'histoire, mais elle n'est pas non plus un livre de géographie. La déclinaison des quarante-deux étapes qui menèrent les Béné Israël de l'Égypte vers la Terre d'Israël n'avait pas pour objectif de contribuer à une cartographie du désert qu'ils traversèrent. Pourquoi donc la Torah a-t-elle éprouvé le besoin de procéder à cet égrenage précis du parcours qu'effectuèrent les descendants des Avot ? Rachi, au nom de Rabbi Moché HaDarchan, y voit le témoignage des bienfaits dont ceux-ci bénéficièrent de la part du Créateur. Car bien que leur traversée s'étirât sur quarante années, les Béné Israël ne furent pas sans cesse ballottés d'un endroit à un autre. En effet, précise le premier de nos commentateurs, sur les quarante-deux étapes, les quatorze premières, de Ra'amsès à Ritma, eurent lieu dans l'année qui suivit la Sortie d'Égypte avant la faute des explorateurs, et les huit dernières se déroulèrent les huit derniers mois de la traversée après la mort de Aharon le premier Av 2487. Ainsi en près de trente-huit ans, le peuple d'Israël n'eut à se déplacer qu'une vingtaine de fois.

À travers ce constat, la Torah nous invite à ne pas nous méprendre sur le sens que Le Maître du monde entend donner à la relation qu'Il tisse avec Ses créatures par le biais de la mesure de rigueur. Loin de traduire une volonté de nuire, qui pourrait s'apparenter, 'Has VéChalom, à une forme de perversité, les sanctions que Hashem prononce à l'encontre des hommes visent uniquement à les rédimer et à les ouvrir à la conscience de leurs devoirs. Pour s'en convaincre il suffit de réfléchir à tous les aspects bienveillants que dissimulent ces épreuves. Certes l'épreuve reste une épreuve, mais son but est de nous édifier et non de nous écraser. C'est le message délivré par Rabbi Moché HaDarchan à travers son commentaire, et le nombre relativement faible d'étapes que firent les Béné Israël durant les quarante années de la traversée du désert.

Citant une seconde explication au nom du Midrash Tan'houma, Rachi perçoit dans cette énumération un appel à l'introspection : «À l'instar d'un roi dont le fils tomba malade et qu'il dut conduire à un endroit éloigné pour sa guérison. À leur retour le père rappela à son fils les étapes par lesquelles ils passèrent; ''Ici nous avons dormi, ici nous nous sommes rafraîchis, ici tu eus mal à la tête '' ».

Le sens de ce Midrash apparaît bien énigmatique. Quel est la signification de cette métaphore ? Pour le Sifté 'Hayim, ce Midrash nous appelle à maintenir vivace le souvenir des épreuves que nous avons traversées et au-delà d'elles les fautes qui en furent à l'origine. Ainsi le roi David déclare-t-il : «*Vé'Hatati Négdi Tamid* – Ma faute est constamment présente face à moi» (Téhilim 51,5).

Cette mémoire de la faute ne saurait se confondre avec une forme de contrition paralysante, voire malsaine. La conscience de ses échecs, s'agissant particulièrement du Service Divin, rappelle l'homme à la fragilité de ses engagements et à la nécessité de nourrir sans relâche ses convictions. Rabbénou Yona écrit qu'il convient pour chacun de recenser par écrit, lorsqu'il s'éveille à la Téchouva, ses défaillances passées et les Mitsvot dont il négligea l'accomplissement, afin de se les remémorer régulièrement (Cha'aré Téchouva 1,8). Une démarche authentique de retour vers Hashem ne peut faire l'économie d'une réflexion permanente sur ses errements passés. Rav Uri Zohar Zal, figure laïque emblématique de l'intelligentsia israélienne dans les années 70 et dont le retour à une pratique sincère et rigoureuse des Mitsvot dans les années 80 avait stupéfait le public israélien, avait déclaré en réponse à la question d'un journaliste qui lui demandait s'il ne regrettait pas son ancienne vie d'acteur, que cette période de sa vie s'apparentait pour lui à celle de l'enfance durant laquelle l'on attribue de l'importance à des choses futiles.

En rappelant au peuple d'Israël, à l'aube de son entrée en Terre promise, les tribulations qu'il endura dans le désert du fait de ses égarements, Hashem confère à celles-ci une dimension positive. L'épreuve en hébreu : «Nissayion», se rapproche du mot «Ness», étendard. En sachant tirer de nos manquements passés toutes les leçons qui en découlent en termes de renforcement du lien qui nous relie au Créateur, ceux-ci revêtent une toute autre nature. La réalité illusoire que ces manquements incarnèrent et dont nous prenons conscience peu à peu nous permet de mesurer l'ampleur du chemin parcouru, et d'affermir ainsi la détermination de notre 'Avodat Hashem.

AARON ET LE CHALOM

Michaël SOSKIN

Notre Paracha, la dernière du livre de Bamidbar, revient sur les quarante-deux étapes des enfants d'Israël lors de leur périple de quarante ans dans le désert. La mort d'Aaron alors qu'ils campaient à Hor-Hahar est rappelée brièvement – elle avait déjà été relatée dans la Paracha de 'Houkat : **« Aaron le Cohen monta vers Hor-la-Montagne sur ordre de Hachem et il y mourut, dans la quarantième année du départ des Israélites du pays d'Égypte, le premier jour du cinquième mois »** (Bamidbar 33, 38). Seul nouvel élément apparent, nous apprenons ici que son décès a eu lieu à Roch 'Hodech Av. Ce n'est certainement pas anodin. Il s'agit de surcroît de la seule mention explicite dans la Torah d'un Yahrzeit, d'une date de décès. Qu'est-ce que cela peut bien signifier ?

Le mois de Av est de funeste souvenir pour les Juifs: c'est celui qui a vu à deux reprises la destruction du Temple. Au point que la Guémara déclare qu'encore aujourd'hui : « dès que commence le mois de Av, on doit diminuer les [occasions] joyeuses » (Ta'anit 26b), avec un comportement proche du deuil, qui culmine le 9 du mois où l'on commémore par un jeûne intense la destruction de ce qui fut pendant près d'un millénaire le centre névralgique de la présence divine sur terre, le Beit Hamiqdach. Lorsqu'on sait à quel point ce qui arrive aux patriarches préfigure ce qui va arriver à nous, leur descendance (« *ma'assé avot siman labanim* »), comment ne pas voir alors dans l'extinction d'Aaron, qui était le Cohen Gadol en charge du service au Mishkan – l'ancêtre du Temple, au début du mois de Av le reflet d'un motif qui va mener aussi à la destruction du Temple, bien des siècles plus tard ?

Aaron nous est décrit à travers les Midrachim comme un indéfectible chercheur de paix, à tel point que la Michna (Avot 1,12) souligne cet aspect comme étant son principal héritage : « Sois un élève d'Aaron, [qui] aime la paix, et poursuit la paix. [Qui] aime les créatures et les rapproche de la Torah ». Il y a plusieurs sources dans la Torah qui attestent de ce trait de caractère particulier chez Aaron, comme le fait qu'il se réjouit pleinement et profondément, sans une once de jalousie, en apprenant le choix par Hachem de son jeune frère Moché pour faire sortir les Hébreux d'Égypte (Chemot 4, 14 : **« il te verra et il se réjouira dans son cœur »**). Ou bien le fait qu'à sa mort, la Torah précise que c'est « **toute la maison d'Israël »** qui le pleura (Bamidbar 20, 29), ce qui n'est pas dit même pour la disparition de Moché Rabbénou, et qui incite Rachi à expliquer que cette expression fait référence aux hommes et aux femmes, puisqu'Aaron s'était donné pour mission d'instaurer la paix dans les couples. Aaron est donc caractérisé par son rapport bienveillant à autrui et son attachement à la paix. Or un enseignement connu (Yoma 9b) rapporte que le deuxième Temple a été détruit à cause de la haine gratuite qui était de vigueur à son époque. Il est alors tentant de suggérer que la disparition d'Aaron, avec l'amenuisement de cet effort tenace de rétablir et de maintenir la paix entre les Hébreux qu'elle implique et qu'elle symbolise, a permis la mise en place de la situation inverse, celle de la haine gratuite, dont le résultat sera la destruction du Temple.

Encore faut-il comprendre ce lien qu'il y a entre la Kehouna et la recherche de la paix. Pourquoi est-ce au Cohen Gadol qu'incombe la tâche d'amener la paix entre les hommes, ou inversement pourquoi est-ce à celui qui sait si bien poursuivre la paix que revient ce rôle sacerdotal? Il s'agit là a priori de deux domaines distincts, l'un horizontal et concernant les relations entre les hommes, l'autre vertical qui s'attelle aux rapports entre l'homme et l'Être suprême. En d'autres termes, pourquoi ce qui caractérise Aaron c'est ce rapport à l'autre, alors qu'on se serait attendu à ce que la Michna nous le dépeigne plutôt sous l'angle de sa sainteté particulière ?

Autre exemple de ce mariage surprenant, les « nuées de gloire » qui ont accompagné les Hébreux dans le désert et qui, nous disent nos Sages (Ta'anit 9a), n'ont existé que par le mérite d'Aaron. Elles symbolisent d'une part, comme l'explique le Keli Yakar, la présence divine que son mérite de Cohen Gadol faisait régner au sein du campement. Mais elles sont également un vecteur de paix et de bien-être, une protection contre les ennemis et un atout contre la chaleur, et même, pour aller dans le sens du 'Hatam Sofer, un symbole du fait que personne ne regardait jalousement son prochain, ce qui est à mettre en parallèle avec cette bienveillance qui caractérise Aaron. Si nous saisissons ce qui lie si étroitement le Chalom (la paix) et la 'Avoda (le service divin), nous serons plus à même de comprendre pourquoi la destruction du Temple est associée à la haine gratuite.

Le sujet est profond, mais contentons-nous d'en esquisser les contours. Notre monde est celui de la dualité, de la distinction. Pourtant, D.ieu est absolument Un, une unité qui englobe le monde et le précède, et qui est seulement voilée par l'introduction, lors de la création du monde, de cette apparente dualité et diversité. À chaque fois que nous arrivons à retrouver cette unité originelle, par un travail honnête et exigeant de dépassement de la différence en vue d'un but noble, nous dévoilons la présence divine dans ce monde. L'exemple le plus élémentaire et le plus fort en est le couple, dont la Guemara (Sota 17a) nous dit que s'il s'unit de manière parfaitement harmonieuse, alors la Chekhina vient y résider. Le retour à l'unité de deux êtres pourtant parfaitement distincts et opposés est une manifestation de la présence divine. En réconciliant les couples, Aaron est dans son rôle de grand prêtre – et c'est réciproquement parce qu'il est Cohen Gadol qu'il peut, en représentant le but le plus élevé, celui du Service divin, les faire réellement dépasser leurs querelles d'intérêts particuliers.

À plus grande échelle, Jérusalem doit être cette « ville d'une harmonieuse unité » (Tehilim 122,3) et le Beit Hamiqdach doit pouvoir répondre à l'impératif : « Que la paix règne dans tes murs » (Ibid, 7). Le Chalom est à la fois une condition nécessaire à la présence divine (le D.ieu Un ne peut siéger qu'au sein d'un peuple uni) et conséquence de celle-ci (seule une inspiration aussi élevée peut permettre de transcender les différences particulières). Il en est en réalité la manifestation.

CONFIRMER OU ANNULER LES VOEUX DE SA FILLE

Haim SAMAMA

Dans le début de la parachat Matot, concernant le pouvoir que la Thora octroie au père pour confirmer ou annuler les vœux de sa fille, il est précisé (Bamidbar 30, 4) **« Lorsque son père entendra son vœu et son interdit qu'elle s'est imposée et que son père restera silencieux, tiendront alors tous ses vœux et l'interdit qu'elle a assujetti sur son âme tiendra».**
Le verset suivant (Bamidbar 30, 5) nous parle de l'annulation effective du père **« Et si son père a rompu le vœu de sa fille le jour où il l'a entendu, tous ses vœux et interdits qu'elle a assujettis sur son âme ne tiendra (ont) pas, et Hashem lui pardonnera ».**
Plusieurs questions se posent à la lecture de ces versets.
Le début du premier verset nous parle au singulier (son vœu), mais à la fin, le texte s'exprime au pluriel (les vœux). D'autre part, à la fin du verset on lit : « l'interdit tiendra», ce qui apparaît superflu, car le passouk avait déjà indiqué que, si son père reste silencieux, tous ses vœux tiendront.
Pourquoi une telle répétition, qui plus est exprimée au singulier ?

Avant d'apporter des éléments de réponse, il convient de rappeler que le père (ou le mari par rapport à sa femme) a la possibilité de confirmer par une parole le vœu de sa fille ou de l'annuler par le même moyen.

Le Or Ha'haïm haQadosh (Rabbi 'Hayyim ben Moshe ibn Attar, 1696-1743) cite une Guemara (Nedarim 87 a) où une discussion est ouverte autour du cas suivant : si une femme s'est interdit de profiter des figues et des raisins dans une même formule, qu'en est-il de la validation ou de l'annulation par son père ou son mari d'une partie de son vœu, (par exemple seulement les figues dans notre cas) ? Trois avis sont rapportés :
- Rabbi Yichmael considère que si une partie du vœu seulement est validée par le père ou le mari,
le vœu est entièrement maintenu. Si une partie du vœu est annulée, l'annulation n'est pas retenue (ni sur la totalité, ni sur une partie du vœu) et cette femme devra respecter son engagement

- Rabbi Akiva considère que dans tous les cas, si le père ou le mari maintiennent ou annulent une partie du vœu, ce dernier est entièrement maintenu ou annulé. Ainsi, cette femme devra respecter ou renoncer à son engagement suivant le cas.

- 'Hakhamim pensent qu'un vœu ne peut être maintenu ou annulé par le père ou le mari que si cette démarche porte sur la totalité de l'engagement. Autrement dit dans notre cas de profiter des figues et des raisins. Ainsi, si une partie du vœu est confirmée ou annulée par le père ou le mari, par exemple seulementsurlesfigues,'Hakhamim jugent qu'on ne tiendra pas compte de leurs propos.

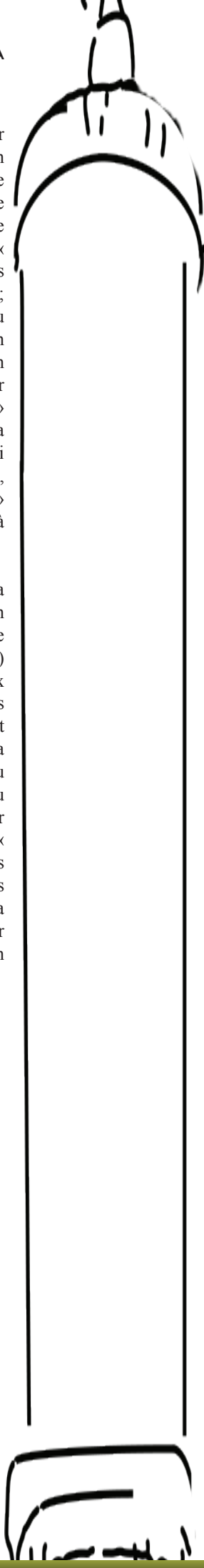
Le Or Ha'haïm nous dévoile ici que chacune de ces différentes approches trouve un appui dans les versets de la Torah que nous avons mentionnés, et nous permet par la même occasion de répondre aux questions soulevées :

1. D'après Rabbi Yishmael, en ce qui concerne le maintien d'un vœu, lorsque la Torah nous dit « que son père a entendu 'son vœu' » au singulier, on parle d'un cas ou la fille a formulé UN vœu (exemple de ne pas profiter des figues et des raisins, pour exclure le cas où elle aurait parlé de ne pas profiter des figues et de ne pas profiter des raisins, cas dans lequel on comptabiliserait DEUX vœux). Dans la suite du verset « son père reste silencieux » signifie : même dans le cas où il est seulement silencieux pour les figues et qu'il a confirmé l'interdit de sa fille pour les raisins. Dans cette éventualité, ils se « tiendront » signifie les deux parties du vœu, en l'occurrence les figues et les raisins (confirmation que le vœu maintenu à moitié est maintenu dans son ensemble).

En ce qui concerne l'annulation d'une partie d'un vœu, la lecture de Rabbi Ychmael du 5ème verset est la suivante : « Tous ses vœux » signifie que pour considérer un vœu annulé, le père doit mentionner l'ensemble des parties de ce dernier, sous-entendu, il devra formuler la globalité de l'engagement de sa fille (ne pas profiter des figues et des raisins), ainsi « il ne tiendra pas » le vœu dans sa globalité (confirmation que si une partie du vœu seulement est annulée, cette femme devra respecter son engagement).

2. D'après Rabbi Akiva, pour le maintien d'un vœu, la Torah désigne par « son vœu » une partie du vœu de sa fille, et même si le père reste silencieux sur cette partie (par exemple les figues) alors ils « tiendront » désigne toutes les parties du vœu (les figues et les raisins ; confirmation que le vœu maintenu à moitié est maintenu dans son entièreté). Concernant l'annulation d'une partie d'un vœu, Le Or Ha'haïm relève le terme « le vœu » du 5ème passouk « Et si son père a rompu le vœu » en expliquant quebsi le père a invalidé une partie du vœu, « tous ses vœux ne tiendront pas » (confirmation que le vœu annulé à moitié est intégralement annulé).

3. D'après 'Hakhamim, si le père a entendu « son vœu » , on parle d'un cas où la fille a formulé UN vœu (ne pas profiter des figues et des raisins) et il est resté silencieux sur les deux parties du neder. S'il approuve les deux parties de ce vœu unique, et seulement dans ce cas, le vœu sera maintenu (confirmation que le vœu en partie validé n'est pas maintenu dans son ensemble). Pour annuler un vœu, comme le verset le dit « son père a rompu le vœu » ou « tous ses vœux » autrement dit toutes les parties du vœu, alors « il ne tiendra pas » (confirmation que le neder annulé en partie n'est pas annulé en globalité).



ESSENCE ET LIBERTE

Yo'hanan NATANSON

Les concepts qui font l'objet de cette réflexion sont au fondement non seulement de l'opposition entre Torah et pensée moderne, mais aussi, dans l'histoire humaine récente, de l'antagonisme entre l'occident et les intégrismes. Il s'agit d'une part de la référence à l'essence et à l'identité, et d'autre part de l'invocation de la liberté. L'opposition entre ces deux concepts structure l'histoire humaine, en particulier depuis la renaissance, et fournit une grille de lecture du conflit entre occident et Islam, de l'affrontement entre la pensée des « lumières » et ses opposants, mais aussi entre le libéralisme occidental et les nationalismes radicaux qu'il a combattus. La guerre de la Russie contre l'Ukraine illustre encore cette opposition, les Russes se réclamant d'un nationalisme identitaire (la « grande Russie ») face à l'occident dégénéré qui a mis la valeur de liberté au dessus de toutes les autres.

La « philosophie des Lumières » qui remonte à la renaissance (avec Montaigne par exemple) et surtout au dix-huitième siècle français (Rousseau, Diderot, Montesquieu et bien d'autres), met en avant l'universalité de la condition humaine, et l'individu dans son exigence radicale de liberté. Un mouvement opposé s'est manifesté simultanément, qu'on a appelé « anti-lumières » (Joseph de Maistre, Edmund Burke) qui insiste sur la valeur de la tradition, de l'appartenance, et de l'identité.

On est ici au cœur de ce qui fonde l'idéologie occidentale, de ce qui anime les grands mouvements de l'histoire contemporaine, et on va tenter de comprendre comment la Torah permet d'analyser ces représentations fondamentales.

La Vérité prophétique de la Torah nous révèle que ces deux concepts, liberté et identité, sont mal compris par la pensée des « lumières », l'idéologie dominante de l'occident, comme par ses opposants, fondamentalistes ou intégristes.

Le premier point à éclaircir, c'est la définition de l'essence. Existe-t-il des essences ? La « race blanche » constitue-t-elle une essence ? Ou la « race noire » ? Y a-t-il une essence masculine, une autre féminine, à laquelle l'être humain serait définitivement assujetti ? Ou bien au contraire s'agit-il de phénomènes périphériques (d'« accidents » dirait le Rambam), l'essentiel de l'homme étant l'universel, son caractère de créature divine à l'image de D.

Dans la pensée occidentale, la tendance est d'appréhender ces essences comme des objets immuables et dissimulés qu'il s'agirait de dévoiler. On trouve chez Platon cette notion d'un monde des essences, qui tendent à se dégrader à mesure qu'elle se confrontent au monde réel. La tâche fondamentale de l'homme consiste dès lors à retrouver la pureté de ces essences. Le réel, le monde matériel, le monde de l'expérience n'est là que comme un obstacle à l'accès aux idées pures. Platon peut ainsi affirmer que son corps est un tombeau, et que l'âme a soif de vérités éternelles. La liberté humaine est donc une nuisance, qui ne sert qu'à faire obstacle à cette aspiration !

Cette conception est au fondement de la métaphysique occidentale. On la trouve dans le christianisme, qui professe le mépris du corps, et le rejet de la sexualité. On la trouve dans les idées racistes du dix-neuvième siècle, qui affirment la supériorité essentielle de la race blanche. De même, l'idée que le sang des aristocrates de l'ancien régime était différent de celui du peuple. On a affaire ici à des identités closes, fermées sur elles-mêmes, qui ne sont accessibles à aucun processus de changement, et s'apparentent à une matière immuable, qu'il s'agit d'aller retrouver derrière le masque du réel empirique.

Les mêmes représentations ont court dans les sciences, dont l'objectif est constamment de rechercher les lois pures, absolues, définitives, derrière le foisonnement des phénomènes.

Un mouvement opposé s'est développé aux dix-neuvième et vingtième siècles, autour de Hegel, Marx, Freud, et plus récemment Foucault, Deleuze et d'autres, qui affirment qu'il n'y a pas d'essences, et que ce qui se cache derrière le concept, ce ne sont rien moins que des jeux et des rapports de pouvoir à déconstruire. Ce mouvement trouve sa traduction dans un art qui s'émancipe totalement de la réalité, pour aller vers une pure liberté d'abstraction. Dans l'émergence de la physique quantique, qui affirme que la matière est fondamentalement indéterminée, et ne nous est perceptible qu'à travers une probabilité.

Il résulte également de cette conception que l'homme n'est pas vraiment un masculin, et qu'il peut exercer sa liberté au point de devenir une femme, et inversement.

L'homme est désormais défini par sa liberté d'épouser les identités selon son inspiration. Rien ne le prédéfinit, c'est à lui de définir librement son identité, y compris sexuelle. Ces deux conceptions, ici grossièrement définies, sont à la base des fondamentalismes et des crispations identitaires d'une part, et de l'idéologie dominante en occident d'autre part. En fait, elles se nourrissent l'une l'autre, et il est frappant de voir à quel point les chantres de la déconstruction des identités sont tout aussi persuadés de détenir la vérité que leurs homologues intégristes russes ou iraniens.

Pour la Torah cependant, ces deux visions sont également fausses ! Essayons de comprendre.

Un Midrash célèbre enseigne que lorsque HaShem a voulu créer l'homme, un débat enflammé s'est déclenché dans les Cieux entre les malakhim, certains d'opinion qu'il fallait le créer, d'autres affirmant le contraire. L'ange de l'amour se montra favorable à la création d'un être capable d'amour, et de même celui de la Tsedaqa. L'ange de la vérité s'y opposa, car l'homme n'est que mensonge etc... Au milieu de ce fracas, HaShem annonça qu'Il avait créé l'homme ! La question de nos Sages ne tarde pas : pourquoi susciter un débat dont l'objet est d'éclairer une décision déjà prise ? Le Maharal de Prague répond que cette discussion était en effet essentielle, du fait qu'elle se prolonge jusqu'à nos jours : elle a toujours lieu, à chaque seconde de l'histoire humaine. Si cette discussion avait été tranchée en faveur de la création, la liberté n'aurait pas pu être accordée à l'homme. En réalité, ce qui va décider de l'opportunité de la création de l'homme, c'est l'homme lui-même dans le plein exercice de sa liberté, et de son immense responsabilité. C'est à quoi fait écho cet enseignement de la Guémara, qui dit que l'homme doit voir le monde et lui-même comme à demi-méritant et à demi-coupable : s'il accomplit une mitsva, il sauve le monde, s'il transgresse, 'has veShalom, il le détruit. On a l'impression ici que la Torah se range du côté de la liberté contre l'essence. Non seulement il n'est pas déterminé à l'avance que l'homme vaille la peine que D.ieu le crée, mais la réponse à la question est susceptible de reposer sur les épaules d'un seul individu ! Radicale liberté !

La question de la conversion va contribuer à éclairer la réflexion.

Chaque non-juif peut devenir juif ! L'être-juif n'est donc pas une essence. Si c'était le cas, il serait impossible de devenir juif. Or un non-juif qui se convertit conformément à la halakha, devient un Juif à part entière, sans aucune restriction significative, avec les mêmes devoirs et les mêmes privilèges. S'il s'agit d'une femme, ses enfants sont juifs ! Et s'il arrive qu'il se convertisse à une autre religion, D. préserve, il n'en reste pas moins juif jusqu'à la fin de ses jours. Comment comprendre ce paradoxe : d'une part, l'identité colle à la peau du Juif, de naissance ou converti. On a donc affaire à une essence, immuable. D'autre part quelqu'un qui n'a pas part à cette essence peut l'acquérir par la conversion ! C'est que le judaïsme n'est pas une religion. Le peuple juif, coextensif à la Torah, est le témoin sur terre de la révélation divine.

Dans la Parashat Bamidbar, on trouve un passage de deux versets, séparé du reste du texte par deux « נ - noun » l'un normal, l'autre renversé (Bamidbar 10,35-36). La Guémara enseigne que ce passage est un Sefer Torah à lui seul, une Torah extraordinaire qui nous sera révélée à la fin des temps (Shabbat 116a). Que dévoilera-t-elle ? Le 'Hida écrit qu'il s'agit de rien moins que l'histoire du peuple juif depuis la fermeture du canon biblique : l'exil vers l'Europe, les persécutions sans nombre, les expulsions, l'émancipation, la Shoah, l'état d'Israël... En d'autres termes, l'histoire juive deviendra Torah ! HaShem Se révèle certes verticalement dans l'événement du Sinaï, mais aussi « horizontalement » par Sa gouvernance de l'histoire humaine.

Dans le second récit de la création de l'homme, il est écrit « wayitser – Il façonna », avec deux yud (Genèse 2,7), ce qui est apparemment une erreur orthographique. C'est que l'homme est né dans l'instabilité. Il est fait de masculin et de féminin (« Zakhar ouneqava bara oto – Mâle et femelle Il le créa » ; Ibid. 1,27). Il est écartelé entre le haut et le bas, et il n'est pas prédéterminé. Son corps l'attire vers le bas, mais son âme aspire aux plus grandes hauteurs spirituelles ! L'homme n'est pas stable, il est indéfini.

Cependant, il a été créé « Tselem Éloqim – à l'image de D. », c'est-à-dire qu'il a accès à tous les possibles, puisque D. peut tout (Kol Yakhol). L'homme n'est pas limité par sa biologie, ni par la génétique, ni par quelque atavisme, ni par l'appartenance à un peuple : il dispose du pouvoir infini de se définir comme il le veut.

Est-ce à dire que La Torah épouse la vision contemporaine d'un homme qui s'auto-définit sur la base d'une liberté infinie ?

Absolument pas.

Il y a là un formidable 'hiddoush. En démolissant les essences, en dénonçant (parfois à juste titre) les masques dont se parent les constructions idéologiques, les penseurs des nations n'ont rencontré que le vide. Il est vrai que l'homme, « Adam » anagramme de « méod – beaucoup » déborde de potentialités de dépassement. Il est différent des animaux, déterminés par la biologie, et des anges strictement soumis à la Volonté divine. Sa puissance d'advenir est infinie. Mais la liberté d'advenir, au moment même de sa mise en œuvre, rencontre ce qui fait qu'il dispose de cette liberté !

L'homme est libre de se construire, de créer des essences nouvelles. Il peut s'élever spirituellement au point de recevoir une âme nouvelle ! Il peut s'auto-enfanter ! Le Talmud est plein de ces dialogues stupéfiants entre l'homme et D.ieu, où le Créateur finit par donner raison à Sa créature, qui selon Sa volonté a été capable de créer une connaissance nouvelle, de prendre part à l'édification de la Vérité elle-même !

Mais ce potentiel créateur ne peut pas travailler dans le vide. Il ne peut se déployer qu'en résonance avec autre que lui, plus ancien que lui, et que le monde lui-même. Il ne peut vibrer que selon un appel, une harmonie avec la pensée divine, éthique, spirituelle, infinie.

Mais si l'homme manque cet appel, ne devient que ce qu'il est, et se fait le centre de tout, il tombe dans un anthropocentrisme limitant, triste, et bien peu exaltant, où l'homme est la base, le tenant et aboutissant de toute chose. On parvient dès lors nécessairement à une sorte de nihilisme absurde où il n'y a d'horizon de pensée que l'homme lui-même, dans la désespérante solitude d'un univers immense et vide, qui ne résonne avec rien.

Voilà ce qui est passionnant dans l'idée de résonance. Certes l'homme n'est pas déterminé par une essence immuable. Mais à partir de l'expérience, de la rencontre d'autrui, de la confrontation à une autre identité, à partir d'un enseignement de Torah, du choc de l'amour, mais aussi bien de la contemplation d'un coucher de soleil, d'une œuvre d'art, ou de l'écoute d'une musique, il peut s'ouvrir à des dimensions d'intelligence capables de modifier son existence.

C'est une pure liberté, à partir de laquelle on peut bâtir une identité, mener une quête de sens, qui ne part pas que du vide, que de soi, mais qui résonne avec les principes de la Vérité absolue de la Torah.

La Guémara demande pourquoi l'homme possède un petit doigt. Les Grecs répondent que c'est l'esthétique qui a commandé cette disposition anatomique. La Guémara répond que c'est pour pouvoir se boucher les oreilles, et ne pas entendre les paroles malveillantes (lashone har'a). La Création ne répond pas seulement à des critères esthétiques. Avant tout, elle existe par l'exigence éthique dont elle est intrinsèquement constituée.

La liberté de l'homme est en fait arrimée à sa responsabilité. La quête du sens est donc en harmonie avec une dimension qui toujours l'excède, qui est toujours un au-delà de l'évidence de soi-même, et son accès n'est jamais absolument acquis, ce qui produit un extraordinaire dynamisme.

La Torah nous invite par conséquent à bannir deux attitudes qui ont pourtant structuré l'histoire humaine. D'abord un essentialisme vulgaire, qui renvoie chaque être humain à une identité essentielle supposée, de laquelle il est invité cordialement à ne pas même tenter de sortir. Cette démarche ne fait que réduire l'homme à sa biologie, c'est-à-dire à son animalité. C'est vrai de ceux qui utilisent la Torah pour haïr tout ce qui n'est pas juif, et font revivre une hérésie tribale, tout aussi erronée que l'idée qu'il n'existe aucune différence, et qu'il n'y aurait ni Juifs ni nations...

La Torah vise à créer des hommes et des femmes de lumière !

L'autre erreur, comme on l'a vu, c'est l'idée anthropocentrique, qui veut faire de l'homme l'alpha et l'oméga d'une pensée sans issue, centrée sur elle-même, débouchant sur le vide. D'ailleurs, l'idée que l'homme puisse à lui seul forger des concepts est absurde. La pensée est toujours réflexive, même la langue française l'atteste : « réfléchir » suppose la présence d'autrui.

La Torah sublime donne la solution : liberté, certes, mais qui permet la rencontre d'un ailleurs. C'est une véritable perspective de grandeur, autant que de bonheur, lorsque le moi devient l'écho de l'Éternel, et où l'éternité a besoin de moi pour accomplir le projet divin. Cette ouverture de tous les possibles n'existe que par la Révélation, parce que D.ieu s'adresse aux hommes, parce que l'extériorité de la Vérité résonne en moi.

Par conséquent, l'homme n'est ni une essence statique, chosifiée, ni une coquille vide qui se remplirait de soi-même à partir de sa liberté. Il est un phénomène inouï, au delà de l'animal comme de l'ange. Il ne devient ce qu'il est que lorsqu'il s'en affranchit pour rencontrer un radicalement autre, qui deviendra le plus intimement lui-même !

Note du transcripteur : ce cours a été donné oralement, et ma transcription en a modifié le texte de manière substantielle, en lui restant, je l'espère, tout à fait fidèle avec l'aide de D.. S'il y a des erreurs, elles sont donc de mon fait, et non du Rav Raphaël Sadin. YN.

CE FEUILLET EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YA'ACOV DAIAN





Parachat Mattot – Massei

Par l'Admour de Koidinov chlita

וּמִקְנֶה רַב הָיָה לִבְנֵי רְאוּבֵן וְלִבְנֵי גָד עָצוּם מְאֹד ...וַיֹּאמְרוּ אִם מָצָאנוּ חֵן בְּעֵינֶיךָ יִתֵּן אֶת הָאָרֶץ הַזֹּאת לַעַבְדֶּיךָ לַאֲחֻזָּה ...וַיִּגְּשׁוּ אֵלָיו וַיֹּאמְרוּ גְּדֵרֹת צֹאן נִבְנֶה לְמִקְנֵנוּ פֹּה וְעָרִים לְטַפֵּנוּ.
(במדבר . לב ; א,ה-טז)

Les enfants de Réouven et de Gad possédaient une grande quantité de troupeaux … Ils dirent (à Moché) : « si nous avons trouvé grâce à tes yeux, que cette terre (qui se trouvait de l'autre côté du Jourdain avant d'entrer en terre d'Israël – Ndt) soit donnée à tes serviteurs comme possession » …Ils s'approchèrent de Moché et lui dirent : « nous construirons des enclos pour nos troupeaux, et des villes pour nos enfants. »

Rachi commente sur le verset 16 (טז) : *"<u>Nous construirons des enclos pour nos troupeaux</u>" :*

Ils faisaient plus attention à leurs possessions qu'à leurs fils et leurs filles, car ils firent passer leurs troupeaux avant leurs enfants. Moché leur dit : « ce n'est pas ainsi ; faites que l'essentiel reste l'essentiel, et que le secondaire soit secondaire. Construisez <u>d'abord</u> des villes pour vos enfants et <u>ensuite</u> des enclos pour vos moutons (Ta'houma 7). »

Quelle nécessité avait Moché Rabénou de les réprimander tout de suite à ce sujet au lieu de finir l'essentiel de son propos, à savoir qu'ils devaient quand même continuer à s'associer à leurs frères pour conquérir la Terre d'Israël ?

Explication : dans la première haftarah des trois semaines du 17 Tamouz à Ticha BéAv, il est dit : « *ainsi dit Hachem : je me rappelle de la bonté de ta jeunesse, lorsque tu M'as suivi dans le désert, terre inculte* ». **En effet, lorsque les Béné Israël sortirent d'Egypte, ils étaient sereins et confiants que Dieu** prépare toujours la nourriture de toutes Ses créatures, et de ce fait ne se soucièrent pas d'où leur viendrait leur subsistance dans le désert.

Leurs pérégrinations dans le désert avec cette foi les préparèrent à leur entrée en Terre promise. Effectivement, bien qu'ils allaient devoir fournir des efforts pour leur subsistance, ils le feraient avec **une foi entière que tout vient d'Hachem et non de leurs propres forces**, et c'est aussi avec cette foi-là qu'ils vécurent lorsque le Temple était dressé à Jérusalem.

Cependant, ils tombèrent ensuite de leur niveau, comme il est dit au début de la haftarah : « *ils se prosternèrent devant la force de leurs mains* » autrement dit, ils pensaient que la parnassah était le fruit de leur labeur, ce qui fit fuir la présence divine, et par conséquent ils furent exilés.

Cette chute se révéla particulièrement chez les tribus de Réouven et de Gad, car au moment où le peuple s'apprêtait à entrer en terre d'Israël, il devait se renforcer dans la foi que tout vient de Dieu, sans s'inquiéter de sa subsistance. Mais lorsque Moché entendit la demande de Béné Réouven et Béné Gad, d'hériter des terres de ce côté du Jourdain, et qu'ils chérissaient leur bien plus que leur propres enfants, **Moché comprit qu'ils manquaient de foi et de confiance en Hachem qui dirige tout.** C'est pourquoi il les réprimanda aussitôt afin de les renforcer dans leur émounah.

Voici les efforts que doit faire un juif en exil : **il doit croire fermement que c'est Hachem qui lui donne sa subsistance, même s'il semble qu'elle lui vient de ses propres efforts ;** et c'est en se renforçant de la sorte que nous mériterons vite la délivrance finale.

Abonnez-vous à la Paracha par WhatsApp au+972552402571

Ou par téléphone au **+33782421284**

Pour aider les institutions, cliquez sur :

https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov

Publié le 26/07/2022

בס"ד
OVDHM
La Daf de Chabat
Feuillet N°158
MATOT MASSEÏ
www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com
Recevez la "Daf de Chabat" 054 976 54 17

Réflexion sur la Paracha
Rav Mordékhaï Bismuth

LA CACHÉRISATION DE L'ÂME

« Toutefois, l'or et l'argent, le cuivre, le fer, l'étain et le plomb ; tout ce qui supporte le feu, vous le passerez par le feu et il sera pur, après avoir été purifié par l'eau lustrale ; et tout ce qui ne va pas au feu, vous le passerez par l'eau. » Bamidbar (31 ; 22-23)

Ces versets nous enseignent les principes des lois de « cachérisation » des ustensiles de cuisine. Celui qui a été utilisé pour rôtir devra être brûlé et celui qui a été utilisé pour faire bouillir devra être ébouillanté. De la même manière qu'il a été souillé, l'ustensile sera cachérisé. Par la suite il sera trempé au mikvé afin d'être purifié.

De ce principe, le Rav Moché Feinstein Zatsal nous transmet une règle fondamentale en matière de Téchouva : De la même manière qu'un ustensile souillé pourra être cachérisé et purifié, de la même manière pourra-t-on procéder ainsi pour un homme.

Voilà une bonne nouvelle pour chacun d'entre nous ! A quelques semaines du mois de Elloul, mois propice à la Téchouva. Mais comment s'effectue au juste cette Téchouva ?

Prenons l'exemple d'une personne qui, durant sa jeunesse, a été absorbée par le petit écran, ou a vibré au son des rythmes Disco, Rock ou Rap. Comment va-t-elle pouvoir s'en défaire ? Pourra-t-elle se détacher réellement de son passé, partie intégrante de son être ? Comment va-t-elle pouvoir se « cachériser », afin de devenir un ustensile cacher, réceptacle de la Torah ?

C'est justement ce que vient nous enseigner notre Paracha, ce qui est rentré par le feu devra sortir par le feu ! Ce qui signifie dans le cas de notre exemple, que le même feu, le même enthousiasme qui a fait pénétrer en nous ces mélodies nous entraînant à chanter et danser, devra être utilisé pour les en faire sortir.



C'est l'enthousiasme de la Kédoucha qui déracinera l'enthousiasme de la Touma. C'est cette force d'égale intensité et opposée qui nous « cachérisera ». **Suite p2**

Autour de la table de Chabat
Rav David Gold

EST-CE QUE LES PAROLES S'ENVOLENT VRAIMENT ET LES ECRITS



Cette semaine, la paracha de Matot traite d'un sujet dont on a un peu perdu l'habitude, ce sont les vœux. A une époque plus ancienne, ils étaient beaucoup utilisés comme un moyen de renforcer la personne dans la pratique des Mitsvots ou dans une simple décision personnelle. Malgré tout aujourd'hui encore, elles ont force de 'loi' et obligent la personne à respecter son Voeu/Neder ou sa promesse. C'est pourquoi aussi, le Clall Israel a l'habitude de faire la prière de Kol Nidré à l'entrée du jour saint de Yom Kippour pour se défaire des vœux de l'année passée (afin de ne pas trébucher dans l'interdit de ne pas accomplir ses vœux). De notre Paracha il ressort qu'il existe deux Mitsvots qui ont trait aux vœux. C'est l'interdit de transgresser sa parole: « Bal Yah'el Dévaro» et la Mitsva positive de tenir son engagement: « KéH'ol Hayotsé Mipiv Yaassé» Bamidbar 30.12.

De là, on apprend que dans le cas où l'on a fait un Néder, la Thora nous oblige à le respecter. C'est un grand 'Hidouch', qu'une personne puisse créer un interdit du même niveau que les autres interdits de la Thora! Par exemple si quelqu'un a une grande difficulté à surmonter une tentation qui lui est néfaste, alors il a la capacité de s'interdire cette chose sous la forme du voeu. Et cette fois ce n'est plus sa seule conscience qui l'interdit, mais c'est la Thora! On a déjà entendu que des gens se sont interdits la cigarette sous la forme de Néder et cela leur a réussi! (à condition d'avoir la 'sagesse' de ne pas mettre la barre trop haut, car dans le cas où l'on trébuche on transgressera 2 interdits de la Thora!) Une chose à savoir, c'est que la force des vœux dépend de la manière dont ils ont été dits. A chaque fois que je m'interdis quelque chose, cela ne tombe pas forcément sous la rigueur d'un vœu! (si ce n'est la parole de Mitsva, comme de dire 'demain à 18h je vais au Beit Hamidrach': ceci est un vrai Néder!)

Le Rav Konnstadt Zatsal (rapporté dans Challal Rav sur Paracha Mattot) pose une belle question. Pourquoi la Thora est-elle pointilleuse vis à vis de notre parole? Par exemple si un homme construit une belle maison: il n'aura aucun interdit à la détruire tandis que sur sa parole, ce sera différent! Pourquoi transgresser sa parole est-il plus grave que l'action elle-même?

Le Rav explique que la parole est une faculté qui est donnée tout particulièrement à l'homme. En effet dans le reste de la création il n'existe pas d'animaux qui parlent (même pour le perroquet, ce n'est qu'une répétition de ce qu'il a entendu). Tandis que la parole, c'est une faculté qu'Hachem a donnée à l'homme en propre. La preuve c'est que lorsqu'il est dit «Hachem a insufflé un souffle de vie»Berechit 2.7 la traduction d'Onquelos dit qu'Hachem a rempli l'homme du souffle de la parole!

Nécessairement celui qui transgresse sa parole faute dans l'attribut qui confère à l'homme toute sa grandeur par rapport au reste de la Création et donc c'est bien plus grave! Dans le même ordre d'idées, il existe une halakha (Choulh'an Arouh 3.1) qui est de ne pas parler quand on fait ses besoins (si ce n'est pour prévenir un ami qui veut rentrer dans les toilettes de notre présence dans ce lieu). Il semble aussi que c'est lié avec l'importance de notre parole qui ne doit pas se faire entendre dans un pareil endroit. Pour finir, on dira un petit mot au nom du Hida. Il apprend du verset cité ci-dessus qu'un homme doit faire attention à tout ce qui sort de sa bouche. Et si c'est ainsi, alors Hachem accomplira ses demandes et les réalisera, comme il est dit :

« tout ce qui sort de sa bouche (de l'homme), Il (Hachem) le réalisera » ! C'est qu'on a la certitude qu'Hachem écoutera nos demandes après que l'on ait fait attention à bien garder notre parole....

Rav David Gold ☎00 972.390.943.12

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

LES DANGERS DE L'INFLUENCE

Tout cet engouement que nous avons eu pour un match de foot, un roman, la mode, etc, devra désormais être mis au service de la Torah.
Toutefois, une seconde condition est nécessaire pour le bon déroulement de l'opération.
Rachi nous précise qu'avant toute cachérisation d'un ustensile, il sera indispensable d'en gratter et éliminer la rouille qui pourrait s'y trouver, afin que celui-ci retrouve son état naturel, le métal. La rouille demeurée sur l'ustensile annulerait donc le processus de cachérisation.
Eh bien il en est de même si de la rouille se trouve « en nous », nos efforts de cachérisation ne pourront alors pas aboutir !
La Guémara (‘Haguiga 15b) nous rapporte l'histoire de Elisha Ben Abouya, le maître de Rabbi Méir. Sa sagesse, sa sagacité, son érudition était si grandes que les Sages d'Israël se flattaient de compter un tel élément dans leurs rangs. Seulement voilà, un air de mélodie grecque ne quittait jamais ses lèvres et il cachait des livres de poésies grecques hérétiques dans sa chambre. Déchiré entre ces deux cultures, Elisha Ben Abouya devint A’her (ce qui signifie l'Autre) et fut exclu par ses Pères.
Le mal et le bien ou la Kédoucha et la Touma sont des forces qui ne peuvent cohabiter ensemble. La Téchouva exige de nous, simplement, de regretter le mal que nous avons fait, de le réparer, de demander pardon et de nous engager à ne plus recommencer.
La volonté et l'engagement pour le Bien doivent être sincères, entiers, et non formulés du bout des lèvres. Enfin, rompre véritablement et totalement avec nos actions et comportements passés sera possible, et indispensable, pour devenir un nouvel être.

PARACHAT MASSEÏ

LES DANGERS DE L'INFLUENCE

« Parle aux bnei Israël, tu leur diras : « Comme vous allez passer le Yarden vers le pays de Canaan, vous choisirez des villes pour vous, des villes de refuge elles seront pour vous, s'y enfuira le meurtrier qui a frappé une âme par mégarde. » Bamidbar (35 ; 10-11)
Ces villes de refuge que l'on appelle « iréi miklat », étaient au nombre de six dans tout Israël et constituaient des refuges vers lesquels les meurtriers pouvaient s'enfuir afin de se protéger de la vengeance du « Goel Hadam » (un proche parent de la victime du meurtre qui avait le droit de venger sa mort en tuant l'assassin) jusqu'à son procès. C'est également dans ces mêmes villes que ce type de meurtriers purgeait sa peine d'exil.



Le Sefer « ‘Haïm cheyèch bahem... », rapporte une Guémara (Makot 10b) qui nous enseigne la beraïta suivante : « Rabbi Eliezer ben Yaakov dit : « le terme « refuge » était inscrit sur des panneaux placés à la croisée des chemins, afin que le meurtrier puisse trouver le chemin qui menait à la ville de refuge. » »
D'après cet enseignement, il semble que ces pancartes qui indiquaient la direction des villes refuges avaient pour but de faciliter leur accès et ainsi de rendre service aux meurtriers.
Le Gaon Rabbi Its’hak, fils du Gaon Rabbi ‘Haïm de Vologin, s'étonne et pose la question suivante :
Les Sages ne nous ont pas ordonné de fixer des pancartes qui indiquent la direction de Yéroushalaïm afin de faciliter l'accès de ceux qui s'y rendent pour y apporter des sacrifices et des offrandes.
Alors pourquoi rendre la vie plus facile aux meurtriers ?
Il répond que c'est pour nous apprendre la force et les dangers de l'influence.
La raison de la signalisation des villes de refuges n’est pas de faciliter la vie des meurtriers, mais de ne pas gâcher la nôtre et celle des passants qu’ils pourraient rencontrer en chemin.
Cette signalisation a été effectuée afin d'éviter tout dialogue et toute conversation avec lui : pas de rapprochement, pas de contact.
Par crainte qu'un simple petit renseignement risque de nous attendrir, et de nous rendre compatissants, de nous faire chercher des circonstances atténuantes…
Cette signalisation n'était en rien une aide pour qui s'y rendait plus rapidement, mais simplement le moyen de permettre aux meurtriers de se débrouiller tous seuls !
Tandis que les pèlerins qui se rendaient à Yerouchaïm n'avaient eux pas de pancartes leur indiquant le chemin à suivre, afin que l'un demande à l'autre comment s'y rendre, de s’unir afin d’apporter ensemble leur sacrifices, d’échanger des paroles de Torah et des louanges envers Hakadoch Baroukh Hou…
Les paroles de Rabbi Yts’hak sont riches d'enseignements en ce qui concerne l'importance du milieu environnant dans lequel nous évoluons. Celui qui envisage de s'établir dans un milieu où l'ambiance est plutôt tiède par rapport au service de Hachem, même s'il agit ainsi pour d’excellents motifs (parnassa, meilleure qualité de vie pour sa femme, ses enfants, etc…), il montrera de fait qu’il accepte déjà au fond de son cœur de baisser la qualité de sa propre Avodat Hachem et de plonger dans la permissivité qui s'est frayé un chemin jusqu’à cette communauté où il désire s’installer.
Nos Sages (Avot 1 ; 7) disent : « Éloigne-toi d'un mauvais voisin, ne te lie pas avec l'impie... »
Le Rambam (Hilkhot Deot 6 ; 1) dit : « Il est dans la nature de l'homme que son caractère et ses actions soient influencés par ses amis et ses collègues, et qu'il suive les normes de conduite de sa région. C'est pour cette raison qu'il doit se rapprocher des Justes et se trouver constamment en compagnie des Sages, afin d'apprendre de leurs actions. Et il s'écartera des méchants qui marchent dans les ténèbres, afin de ne pas être initié à leurs actes. Chlomo Hamélekh enseigne (Michlei 13 ; 20) : « L'homme qui marche avec les Sages deviendra Sage, mais celui qui se lie aux sots souffrira…». Il est bon de rappeler en passant que le Rambam n'est pas un livre de moussar, mais un véritable ouvrage de Halakha.
Les Pirkei de Rabbi Eliezer (Chapitre 25), expliquent notre verset par une analogie : Si une personne se trouve dans une parfumerie, le parfum restera attaché à elle quand bien même elle n'achèterait rien. De même qu'un homme qui demeure dans une tannerie emportera avec lui la mauvaise odeur de l'endroit, même s'il n'y a rien acquis.
Celui qui ferait un tel choix d’intégrer une communauté peu enthousiaste vis-à-vis de la Torah et des Mitsvot ne doit pas se réconforter ni s’encourager lui-même dans une telle décision en se disant qu'il n'est pas le seul à agir ainsi et que bien d'autres sont comme lui.
Regardons cette comparaison rapportée par le ‘Hafets ‘Haïm :
Un homme fut accusé d'un crime et envoyé en prison. Sa vie y était très amère.
Pour son anniversaire, sa famille eut le droit de lui rendre visite. Et certains lui racontèrent que peu de temps auparavant, le même drame était arrivé à quelqu'un de la province voisine. Ils l'assurèrent que l'autre avait subi une sentence tout aussi sévère.
Le prisonnier répliqua : « Est-ce que vous croyez que c'est une consolation pour moi ? Au contraire, cela me déprime seulement un peu plus. Si vous m'aviez dit que cet homme a été libéré, cela aurait pu me donner un peu d'espoir. Mais s'il doit être emprisonné dans une autre province, quel bien cela me fait-il de savoir qu'un autre homme souffre aussi d'un châtiment similaire en un autre lieu ? »
De même, à quoi cela nous sert-il de savoir que d'autres sont aussi en train de transgresser les lois de la Torah et qu'ils subiront eux aussi des sanctions pour cela ?
On ne doit jamais s’autoriser à subir l’influence néfaste de la mauvaise conduite des autres, même s'ils sont une multitude.
David Hamelkh nous dit (Téhilim 1;1) : « Heureux est l'homme qui n'est pas allé selon le conseil des méchants, ne s'est pas tenu dans l'assemblée des pécheurs, et ne s'est pas assis en compagnie des moqueurs. ».
Les Sages déduisent de cela que si l'on « va », on se « tiendra » et si l'on se « tient », on finira par s'« asseoir ». (Nid'hei Israël, chapitre 1)
Notre verset nous apprend, au travers de ces villes de refuges, que le fait d'éloigner de nous les mauvaises influences, nous aidera à rester dans le bon chemin.
C'est pour cela qu'il faudra toujours choisir avec attention la ville dans laquelle nous souhaitons résider, ainsi que le quartier, les écoles de nos enfants, etc… pour optimiser la qualité de nos fréquentations et de notre évolution dans la vie Juive.
Prions pour que Hakadosh Baroukh Hou nous protège sur notre chemin et que nous ne croisions au cours de notre vie que des personnes qui nous engageront à faire des bons choix, et qui soient pour nous de bons compagnons dans les voies de notre Torah.

Rav Mordékhaï Bismuth☎054.841.88.36
mb0548418836@gmail:com



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

COURONNÉ PAR LE ROI DES ROIS

L'histoire suivante illustre que **tout ce que D. fait est pour le bien** et **même si parfois cela nous semble mauvais**, nous devons nous renforcer dans notre foi qu'Il voit tout et que Lui seul sait comment vont se terminer les choses.

L'histoire de Samuel M., qui prit rendez-vous chez **le dentiste**, afin de faire **une couronne** sur une dent ; ce genre de soin est considéré comme relativement simple, et n'engendre aucun danger particulier. Toutefois, dans notre histoire, ce soin se compliqua terriblement. Le dentiste prépara la couronne, mais lorsqu'il l'introduit dans la bouche du patient afin de couvrir la dent soignée, la **couronne se détacha de l'instrument auquel elle était fixée et tomba directement dans la gorge du patient**. Le danger était très grand car un côté de la couronne était très tranchant et pouvait couper l'œsophage.



Le dentiste envoya d'urgence le patient à l'hôpital où on lui fit une échographie. Entretemps, quelques amis de Samuel qui entendirent l'histoire, arrivèrent à l'hôpital. L'un des amis, révolté de la négligence du dentiste, déclara avec détermination : « **Dès que l'opération sera terminée, je vais intenter un procès à ce dentiste** qui néglige sa responsabilité professionnelle ! »

Les membres de la famille de Samuel attendaient près de la porte de la salle d'échographie. **Le médecin sortit de la salle, le visage sombre**, et leur dit : « Nous avons procédé à une échographie détaillée, et à notre grande joie nous avons trouvé que la couronne est tombée dans la gorge du bon côté, et il n'y a aucune inquiétude à avoir. Cependant, **nous avons trouvé une toute petite tumeur cancéreuse** dans la gorge et nous n'aurions pas pu le découvrir si nous n'avions pas fait l'échographie détaillée de la gorge pour vérifier la situation de la couronne ». Samuel ne s'était jamais plaint de douleurs dans la gorge et il n'aurait jamais fait d'échographie de la gorge si la couronne n'y était pas tombée suite à la « négligence » du dentiste. C'est grâce à cette échographie que **la tumeur fut découverte à temps.**

Les médecins expliquèrent que l'état de la tumeur permettait de commencer des soins de chimiothérapie

qui sauveront la vie de Samuel. La chimiothérapie commença et la tumeur fut neutralisée.

A présent, chacun pouvait comprendre qu'il n'y avait aucune raison de soutenir l'ami qui avait décidé d'intenter un procès contre le dentiste… Les membres de la famille lui expliquèrent qu'il était hors de question d'intenter un procès contre le dentiste car **tout avait été pour le bien de leur proche !**

Bien que personne ne nie le fait que le dentiste était coupable sans aucun doute d'avoir manqué à ses responsabilités professionnelles, D. savait que **la meilleure chose pour Samuel était que la couronne tombe dans sa gorge.**

Il ne s'agit pas d'une histoire qui se termina bien « après coup » ou d'une histoire qui aurait mieux fait de ne pas exister. En fait, il est possible d'affirmer que c'était véritablement la meilleure chose qui puisse arriver. Cependant, à nos yeux, la réalité semble inversée, et l'histoire de Samuel apparaît comme terrifiante. Mais **celui qui place sa foi en D. et sait que tout ce qu'Il fait est seulement pour le bien, et y croit de tout son cœur, aura la force de rester serein même dans la plus grande tourmente.**

C'est vrai qu'il est plus facile de parler que de ressentir vraiment cette sérénité ! Toutefois, chaque Juif a l'obligation de **placer entièrement sa foi en D.ieu, d'éduquer ses enfants dans cette foi et de répéter que tout ce que D. fait est exclusivement pour le bien, même si nous ne comprenons pas tout…**

Afin de réussir à ressentir cette foi totale dans la providence Divine, il faut commencer par des « petits malheurs ».Par exemple, quand nous ratons le bus ou si nous avons reçu un coup. Nous devons expliquer aux enfants que nous savons que tout est pour le bien et que tout est dirigé par la providence Divine même si nous ne comprenons pas pourquoi. **Si nous commençons par des petites choses, et que nous nous entraînons à voir la providence Divine dans tous les événements de la vie, nous arriverons vite à un grand degré de foi en D., cela nous aidera à surmonter d'autres évènements peut-être plus difficiles. Tout cela en souhaitant qu'aucun Juif ne subisse de malheurs.**

(Extrait de l'ouvrage « Le'hanekh besim'ha-Eduquer dans la joie »)

Rav Moché Bénichou



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

LA GRANDE RÉCOLTE

Un jour, les responsables d'une communauté se rendirent chez leur Rav Imré Haïm de Vijnits (zatsa'l) afin de s'entretenir de certains problèmes liés à l'éducation. A la fin de la rencontre, ils décidèrent d'organiser une sorte de gala au profit des institutions. Toutefois, le Rav les mit en garde et exigea que la soirée ne soit pas mélangée, c'est-à-dire qu'une séparation soit prévue entre les hommes et les femmes afin que toutes les règles de Tsniout soient respectées à la lettre ! Après quelques temps, les responsables se rendirent compte que la soirée serait certainement un fiasco. Ils allèrent voir le Rav et lui expliquèrent qu'ils vivaient dans une nouvelle génération et que s'il ne renonçait pas à certains points liés à la pudeur, entre autre la Me'hitsa (séparation entre les hommes et les femmes) il n'aurait pas grand monde à sa soirée. Le Rav eut un large sourire et répondit : « La génération est peut-être nouvelle mais le phénomène, lui, ne l'est pas. La Torah a déjà fait allusion à ces choses-là ! Lorsque Moché demanda au peuple d'apporter des dons pour la construction du michkane (Temple portatif), il arriva finalement que des hommes et des femmes apportèrent leurs dons ensemble, sans distinction entre eux. Moché demanda alors au peuple de ne plus rien apporter, comme le verset en fait allusion : « que les hommes et les femmes ne préparent plus de matériaux pour la contribution des choses saintes. » Et que se passa-t-il : le peuple s'abstint de faire des offrandes. Peut-être, penserez-vous, qu'à cause de cela ils ne purent pas récolter suffisamment ! Le verset suivant nous révèle alors : « les matériaux suffirent,….et il en resta » (Chemot 36-7). Cela vient nous enseigner que bien que les règles de pudeur furent respectées, ils récoltèrent largement ce qu'il fallait. Hachem aide ceux qui marchent dans ses voies de façon intègre ! Ne vous inquiétez pas, nous ne serons pas lésés par le fait d'avoir respecté les règles de Tsniout ! Au contraire… » (Mayan Hachavoua).



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La guérison complète et rapide de tous les malades de Âm Israël à travers le

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton

Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

LA PÉRIODE DES TROIS SEMAINES



Est-il permis de manger de la viande le jour de Roch 'Hodech Av ?

La coutume séfarade permet de manger de la viande le jour de Roch 'Hodech Av. Par contre dès le lendemain, le 2 av, il sera d'interdit d'en manger. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.169)

Étant donné qu'à partir de Roch 'Hodech Av, nous ne pouvons plus boire de vin (sauf Chabbat), sera-t-il permis de boire le vin de la Havdala de la sortie de Chabbat pendant cette période?

Le Choul'hane 'Aroukh permet de boire le vin de la Havdala, tandis que le Rama l'interdit. C'est pour cela que les Séfaradim pourront boire le vin de la Havdala comme chaque semaine par contre les Achkénazim le donneront à un enfant (qui n'est pas BarMistsva) de le boire. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.176)

Est-il permis de manger des aliments qui ont été cuits avec de la viande depuis Roch 'Hodech Av jusqu'au 9 Av ?

A priori cela est permis, mais on a l'habitude de s'abstenir de les manger. Par contre il est permis de cuisiner dans une casserole dans laquelle on a fait cuire de la viande bien que celle-ci soit « Bat Yoma », c'est à dire dans laquelle on a fait cuire de la viande dans les 24 heures précédentes. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.172)

Si on a fait la bénédiction sur un morceau viande et qu'au moment de le goûter, on se souvient que l'on ne peut en manger [pendant ces jours] que faut-il faire ?

On goûtera un peu de la viande afin que la bénédiction n'ait pas été prononcée en vain, car cette consommation ne sera pas un signe de joie ou d'annulation de la coutume de se restreindre à manger de la viande.('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.188)



Peut-on mettre du déodorant le jour de Tich'a BéAv ?

Il est interdit de se parfumer le jour de Tich'a BéAv car c'est un signe de plaisir, mais si on le fait dans le but de ne pas transpirer cela est permis. Ainsi nous pourrons utiliser du déodorant à Tich'a BéAv. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.274)

Bien qu'il soit interdit d'étudier [la Torah] le jour de Tich'a BéAv, que peut-on étudier ce jour-là ?

Le jour du jeûne du 9 Av on ne pourra étudier que des passages relatifs à la destruction du Beth Hamikdach/ Temple comme la Méguila de Eikha (le livre des Lamentations), Iyov (le livre de Job), le traité de Guitin de la page 55b à la page 58a, ou encore les lois de deuil. Il est permis de lire des livres de Moussar ce jour-là, car cela nous permet d'ouvrir notre cœur à faire Téchouva. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.308 et 316)

Participez et posez vos questions au Rav Avraham Bismuth par mail ✉ab0583250224@gmail.com

Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek *Chlita*

PROGRAMME DE BOISSON

PROGRAMME DE BOISSON POUR LA JOURNÉE

En réponse à des demandes répétées, je voudrais expliquer ici **comment consommer, chaque jour, la quantité de boisson recommandée.** D'abord, il convient d'utiliser des grands verres de 33 cl ou d'un demi-litre avec une anse. De la sorte, on a déjà résolu la moitié des problèmes : il est presque aussi facile de boire un grand verre qu'un petit et on s'évite la peine d'aller le remplir à chaque fois !

À présent, voici **un programme de boisson pour la journée** : un verre d'un demi-litre d'eau le matin, même avant la prière. En effet, selon le Choul'han 'Aroukh (Ora'h 'Haïm 89,3), « il est permis de boire avant la prière, que ce soit les jours non fériés, Chabat ou fêtes ». Après la prière, s'il veut boire, il devra **attendre dix minutes**, pour consommer le petit déjeuner, car **l'eau que l'on boit après une nuit de jeune** sort rapidement de l'estomac. L'eau que l'on **boit à jeun a aussi le grand avantage de brûler les graisses** et ceci est une information importante.

Deux heures après le petit déjeuner et jusqu'à vingt minutes avant le déjeuner, il faut trouver l'occasion de boire selon nos recommandations. **Deux heures** après le repas, encore un grand verre ou plusieurs verres ordinaires. À la fin de la journée, **deux heures** après le dîner, on peut compléter la ration quotidienne d'eau.



Celui qui n'a pas soif, qui boit sans envie et sans plaisir, mais uniquement pour sa santé (ce qui est très rare) peut mettre dans son verre d'eau un concentré de jus de fruit sans sucre, pour lui donner du goût, ainsi il pourra réciter la bénédiction avant et après l'avoir bue.

PROGRAMME DE BOISSON POUR LE CHABAT

Je recommande de **boire beaucoup avant l'entrée du Chabat**, puis **deux heures après le repas de vendredi soir**.

Il est permis de boire, mais ne dormez que deux heures après chaque repas.

Le Chabat matin :

1) On peut très bien boire avant la prière, et ce, tous les jours y compris Chabat et fêtes.

2) Après le début de la prière, on ne peut plus boire jusqu'à la récitation du Kiddouch.

3) La femme devra faire le Kiddouch avant de boire de l'eau.

Il est évident qu'en cas de problème de santé il est conseillé de boire : **la Tora est une Tora de vie !** Ainsi, le Tour (Ora'h 'Hai'm,chapitre 89) atteste : « *J'ai vu que le Roch, mon vénéré père, avait l'habitude de boire Chabat matin avant la prière.* »

Dans la plupart des cas, l'eau bue avant la prière ne suffît pas et il faudra boire davantage. **Il est préférable de boire avant de commencer à manger**, car, sinon, il faudra attendre deux heures après la fin du repas.

Par conséquent, je propose :

- De réciter la bénédiction boré péri ha-guéfène sur le vin ou le jus de raisin du Kiddouch en y incluant par la pensée toute l'eau que l'on boira pendant le repas.
- - De consommer un minuscule morceau de pain après hamotsi. On boira à satiété, puis on poursuivra le repas après seulement dix minutes de pause. Il faudra penser à manger par la suite, un minimum de 28 grammes de pain.

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha » du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita
Contact ☎00 972.361.87.876



Autour de la table de Shabbat n° 343, Mattot-Masseï



Les villes de refuges et les « *libéraux* »

A la fin de la Paracha de Masseï est enseignée une loi forte intéressante : le cas du tueur par inadvertance. Il s'agit d'un homme qui, sans préméditions, met fin aux jours de son prochain. La Loi plusieurs fois millénaires du Sinaï est sévère à son sujet et nous indique la marche à suivre. Dans un premier temps l'assassin (son statut n'est pas encore déterminé) devra fuir vers une des villes de refuge. Ces villes appartiennent à la tribu des Lévis. Pourquoi cette fuite ? Car la Thora donne la permission, au proche parent (le Goél Hadam) de la victime, de venger son sang. Donc pour éviter le glaive du Goél Hadam, le meurtrier s'enfuira vers une ville de refuge (ndlr : *la sureté, de ces lieux, n'est pas assurée par un service d'ordre super-entrainé à la "Rambo" ni d'un réseau de caméras qui quadrillent les rues*… Mais c'est la Thora qui indique que tout le temps où le tueur (par inadvertance) se trouve dans l'enceinte de la ville, le Goél Hadam n'aura pas la permission de le tuer. S'il passe outre, il sera à son tour jugé et déclaré coupable de meurtre mais cette fois comme son acte est« prémédité », il sera passible de la peine capitale, comme tous les assassins. Dans un premier temps le Beth Din enverra deux érudits (Talmidé Hahamims) qui **ramèneront** le tueur dans la ville où s'est déroulée le drame afin d'être jugé par un tribunal de 23 juges). En effet, le Beth Din devra statuer si son acte avait un caractère intentionnel ou non. Et même s'il était accidentel, il fallait définir s'il devait s'exiler (lorsqu'il s'agissait d'un vrai cas de force majeur, il était exempté de peine mais devait rejoindre la ville de refuge la plus proche. Dans le cas où c'était suite à une négligence de sa part, la ville n'avait pas la capacité de le protéger du "Goél HaDam»). Donc dans le cas où c'était défini comme non-intentionnel, il devait déménager au plus vite dans une de ces villes. Tout le temps où le Cohen Gadol était vivant, il n'avait pas la possibilité de sortir au-delà d'un kilomètre deux cent autour de la ville de refuge. Au-delà de cette limite, le Goél Hadam pouvait le tuer (sans craindre des poursuites pénales).

La Thora indique qu'il existait trois villes de refuges au-delà du Jourdain qui ont été inaugurées par Moshé Rabénou. Lorsque les Bné Israël s'installèrent en Terre Sainte, Yéhochoua mettra en place trois autres villes (dans les limites du saint pays). La Guémara, dans Makot (9:), pose une question. Comment se fait-il qu'en Terre sainte il n'y ait besoin que de 3 villes (de refuge) alors que la population comprend neuf tribus et demie tandis que de l'autre côté du Jourdain il y avait deux tribus et demie (Gad, Réouven et la moitié de Ménaché). La population était-elle moindre? La Guémara répond à partir d'un verset du prophète Oshéa (Osé) : "**Guilad, (région au-delà du Jourdain) endroit <u>des meurtres prémédités</u>**…". Avant de continuer mon développement je tiens à faire un petit "arrêt sur image". Car cette prophétie de Osé s'est déroulé bien plus tard (Osé fait partie des "petits prophètes" plusieurs siècles après l'entrée en Terre sainte des Bné Israël). De là, on voit que la prophétie n'est pas dépendante du temps, c'est une science exacte qui donne une connaissance des évènements au-delà de leur chronologie.

Cependant revenons à mon développement. Les commentateurs posent une autre question. Le verset cité (de Osé) traite **du cas des tueurs avec préméditation** or notre Paracha enseigne le cas d'un tueur par inadvertance (donc en quoi le verset du prophète est une réponse à la question de départ ?). En effet, si un tueur prémédite son acte, et demandait l'asile dans une ville refuge, il était immanquablement débouté de sa demande et devait se rendre devant un Beth Din pour être jugé suivant la justice… ***Pas comme tous ces tueurs nazis à la fin de la seconde guerre qui ont trouvé asile au Vatican et dans les monastères de l'église catholique qui évoquèrent le fameux "pardon" de la religion de l'"Amour" (c'est tellement facile de pardonner au nom de la communauté juive… n'est-ce pas ?) et qui finiront leurs jours paisiblement dans les colonies d'expatriés allemands en Argentine, <u>avant de descendre bien-bas dans les affres du feu des enfers</u>…***). Donc pourquoi le Talmud indique qu'au-delà du Jourdain il y a nécessité d'installer de nombreuses villes de refuges du fait du grand nombre de meurtres prémédités ?

Plusieurs réponses sont données. Tossphot (sur place) explique à partir d'un fameux passage de la Guémara. Il est indiqué que parfois Hachem organise une catastrophe pour punir d'anciens coupables. Le cas énoncé est celui d'un homme qui monte sur une haute échelle et malencontreusement un des échelons se casse sous son poids. L'homme se trouve déséquilibré et fait une très lourde chute. Or au pied de l'échelle était allongé un homme qui faisait de beaux rêves… La chute du premier entrainera sa mort sur le coup que D.ieu nous en préserve. La Guémara explique que D.ieu a "orchestré" cette tragédie car le paisible dormeur était un assassin « prémédité » qui avait fait son sale coup, bien longtemps avant, alors qu'il n'y avait aucun témoin. Tandis que le premier avait aussi tué un homme (par inadvertance) sans témoin. Les deux hommes avaient un point commun : ils n'ont jamais étaient jugés ni punis. Cependant, cette fois les faits seront connus du public et la personne (qui est monté sur l'échelle) devra s'exiler dans une ville de refuge. Fin de la réponse. Donc **puisqu'à Guilad il y avait de nombreux tueurs « prémédités »,** (comme le prophète l'a révélé) la Providence Divine entrainera que l'assassin « prémédité » décèdera grâce à une personne qui était redevable, par ailleurs, d'une peine d'exil. Ce qu'on appelle en français :" les desseins insondables de la Providence Divine" qui trouvent leurs explications d'une manière étincelante.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Il existe une autre explication au nom du Maharal de Prague (on retrouve cette explication dans le BETH Halévy sur la Paracha Noah). Il enseigne que les actions des hommes ont une influence sur l'entourage. Par exemple **voir** un Tsadiq qui s'applique à la Thora et au Mitsvots cela entraine que son entourage en sera imprégné. Cependant, le Maharal rajoute qu'il existe une influence beaucoup plus subtile encore dans le domaine spirituel. C'est-à-dire que les actions des uns et des autres ont une influence sur son prochain même s'il n'y a aucun contact ni auditif ni visuel. L'exemple donné est celui de l'épisode de Noah. Durant ces prémices de l'histoire humaine, les hommes se comportèrent mal (les espèces se mélangeaient les unes avec les autres) et au final Hachem décidera de mettre fin à cette humanité. Un déluge rayera de la carte l'espèce humaine (en dehors de Noah) ainsi que les animaux et volatiles. Suite à cette dégradation de la moralité au niveau planétaire Hachem choisira de détruire le monde. Les commentateurs demandent, si l'homme est responsable de ses actions, il est normal qu'il soit puni ! Mais pourquoi l'animal qui n'a pas de libre arbitre devrait être puni ? La réponse sera que l'action des hommes a des répercussions sur toute la création. **Le niveau de dépravation (des hommes) était tel que les animaux étaient affectés**. De ce passage on apprendra que l'homme influence tout le reste de la création (même le monde animal). Pareillement dans notre Paracha. Comme les gens de Guilad avaient **une tendance sanguinaire** (de meurtre) cela entrainait que l'impureté se répandait sur le reste de la population et engendrait une plus garde facilité à commettre des homicides involontaires.
On aura compris que l'action de l'homme à une influence au-delà du tangible et notre action a la capacité de faire souffler dans le monde un vent de sainteté ou son contraire (Bar Minan). Donc cette semaine la "Magnifique Table du Shabbat" aura appris à ses lecteurs (de plus en plus nombreux) **qu'il n'est pas acceptable de soutenir les mouvements libéraux** de par le monde (de gauche comme de droite) qui prônent l'abandon des lois ancestrales de sainteté dans les familles et permettent le fonctionnement de cellules familiales (qui ne sont plus des familles) avec deux personnes (hommes ou femmes…). Ce laissez aller aura des répercussions très profondes sur la société et nos enfants.

A bien cogiter qui a gagné la guerre

Cette semaine, puisque nous sommes entrés dans le mois de Av qui est une période de deuil pour le Clall Israël (par la perte des Sanctuaires de Jérusalem), j'ai choisi de vous faire partager un récit émouvant sur une période pas si lointaine. Le Rav Lau Chlita rapporte ce récit édifiant. Il s'agit d'un élève d'une Yéchiva de Pologne ou de Lituanie d'avant-guerre, qui était très proche de son Roch Yéchiva /son maître. Seulement la guerre fit ses ravages, la Yéchiva sera décimée et notre pauvre élève trouvera refuge en Erets Israël. Il rebâtit sa vie, mais garde toujours le grand espoir de retrouver la trace de ses anciens camarades et surtout celle de la famille de son Roch Yéchiva tant aimé .Il savait que le Rav avait trouvé la mort en sanctifiant le nom divin devant la horde nazie (yma'h chémam) mais ne connaissait pas le sort du reste de la famille. Notre survivant, dans ces années d'après-guerre, décortiqua avec beaucoup d'attention toutes les listes des gens envoyés à Auschwitz ainsi que d'autres listes indiquant ceux qui sont restés en vie. Un jour, il tombe sur une information qui le chagrina beaucoup : la fille unique de son Roch Yéchiva est répertoriée vivante en Belgique mais vit mariée avec un gentil. Cette nouvelle ne laissa pas indifférent notre ancien Ba'hour, qui décida de partir en Belgique pour la rencontrer.
A son arrivée dans une petite ville à côté de Gand, il frappa à la porte de la maison où elle vivait. La porte s'ouvre, et il vit une femme aux traits marqués. C'est sans conteste la fille de son Roch Yéchiva! Par contre elle, en voyant notre homme avec le chapeau et la barbe lui claqua la porte au nez en disant dans une grande colère :"Laissez-moi vivre comme je l'entends! J'ai tourné la page, et je n'ai plus rien à voir avec ce passé!" Notre homme, se tenait derrière la porte fermée. Il se dit qu'il n'avait pas fait tant d'efforts pour ne pas pouvoir placer un mot! Il recommença à frapper à la porte, la femme entre-ouvrit, et cette fois-là, il demanda si elle pouvait lui donner un verre d'eau… La femme réfléchit et finalement tendit le verre. Puis il vit que cette dame gardait un brin de miséricorde juive. Il lui demanda s'il lui était possible de recevoir un tabouret afin de s'asseoir après un si long voyage. Elle acquiesça, et lui tendit une chaise. A ce moment, notre ancien Ba'hour expliqua à cette femme qu'il était très proche de son père, qui *était comme un père pour lui*, et qu'il voulait connaitre la manière dont il avait rendu l'âme. La femme lui raconta et lui décrira comment les nazis, dans leur cruauté l'ont assassiné, lui et toute sa famille… Son père était en pleine prière avec le Talit ainsi que les élèves de la Yéchiva… Tout cela exprimé dans de grands sanglots! Seulement elle continua dans son leitmotiv qu'on la laisse vivre comme elle l'entend :
Notre ancien élève vit sa grande souffrance, et décida de s'en aller. Seulement avant de partir, il rajouta:" Je vais te laisser comme tu le désires! Mais la seule chose que je tiens à te dire, c'est que la clef de l'histoire de ton père:
TU LA DETIENS!" La femme fronça les sourcils, car elle ne comprenait pas le sens de ces paroles. Elle lui demanda de préciser sa pensée. Notre homme répéta alors ces mêmes paroles:" La clef de tout, tu détiens!", puis quitta la maison. Cette fois, c'est la femme qui le retint et le supplia de lui révéler son secret. Encore dans la petite allée donnant sur la maison, notre homme se retourna et lui répondit:

« Ton père Zatsal a fait une guerre terrible contre l'ennemi nazi! Toute sa vie a été consacrée à transmettre la connaissance de la Thora à la nouvelle génération son ennemi, lui, a tout fait pour éradiquer toute présence juive de la surface de la terre! Les nazis (yma'h chémam) ont TOUT fait pour qu'il n'y ait plus de trace du peuple qui dit le "Chéma Israel!", qu'il n'y ait plus d'enfants qui apprennent la Thora et les Mitsvots! Les clefs de la bataille sont dans TES mains! C'est toi qui choisis si c'est ton père qui gagnera cette guerre ou si ce sont les nazis Yma'h Chémam! Dans Ta main est placé celui qui sera le gagnant » Puis il s'éloigna de la femme visiblement soucieuse et monta dans le taxi qui l'attendait… Du coin de l'œil il la vit rentrer dans sa maison, puis entre-ouvrir les rideaux pour voir le taxi démarrer. Notre homme dit au conducteur de ne pas encore prendre la route… Après quelques minutes, voilà que la porte de la maison s'ouvrit et la femme courut vers le taxi disant :"**J'AI COMPRIS, je veux** que mon père soit **LE GAGNANT.** J'ai un jeune fils qui se trouve dans un des couvents de la ville. Je tiens à ce que tu le prennes avec toi en Erets Israël afin qu'il reçoive une éducation comme mon père l'a toujours souhaité!" Notre homme ne perdit pas son sang-froid et répondit: "Je suis prêt à le prendre avec moi, mais ton garçon ne me connais pas! Il ne voudra pas me suivre dans un pays étranger! La seule et unique solution c'est que tu viennes TOI AUSSI en Israël !!! " Le ton de la réponse était sans appel! La femme finit par dire: "Attends-moi quelques minutes, je prépare mes bagages et on part de suite retirer mon fils de cette institution!" La suite fut rapide, les bagages vite bouclés. Ils allèrent prendre l'enfant, et partirent en direction de l'Aéroport.
Le Rav Lau Chlita rajoute à cette véritable histoire, qu'il connait personnellement ce fils. Il est aujourd'hui une des grandes personnalités de THORA en Israël!
Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut.
David Gold
Une bénédiction aux élèves du Collel du Rav Asher Bra'ha Chlita (de Raanana) et en particulier à David Timsit pour de bonnes vacances avec toutes leurs familles afin de revenir sur les bancs de l'étude de la Thora très prochainement
"Autour de la table du Shabbat" est habilité à recevoir des dons pour la diffusion de la Thora en langue française avec une déduction des impôts (Cerfa). Prendre contact auprès de notre mail.
Et toujours la magnifique Table du Shabbat pourra être le support numérique de vos vœux de Mazel Tov et de bénédictions dans vos familles…

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

בס"ד

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

sous la direction du Rav **Israël Abargel** Chlita

Massé
5782
|165|



Parole du Rav



Le meilleur chemin et l'accès pour l'éducation des enfants est de les associer dans la réalisation des mitsvotes et de les abreuver d'une part merveilleuse et correcte de Torah en les aidant dans l'étude sainte des alakhotes afin de bien les réaliser. Rabbénou Béhayé écrit : «Tout celui qui garde le Chabbat en bas, c'est comme s'il le faisait dans les cieux». Celui qui fait chabbat, c'est un témoignage qu'il remercie et croit à la racine principale gravée dans les cieux. Ce remerciement le reliera avec toute la cour céleste. Par contre celui qui l'annule c'est comme s'il l'annulait là haut.

Rabbenou Behaye demande :"Qu'est-ce que c'est: faire Chabbat ?" C'est préparer ce qu'il faut pour Chabbat, en se dépêchant de le faire. Faire en sorte de le faire soi-même. Ne pas dire: ce n'est pas de mon rang, ce n'est pas comme ça, cela ne fait pas honneur à la Torah... Fais le toi-même et sois heureux de le faire. Un des signes pour reconnaître un homme saint est qu'il est concentré et qu'il sait ce qu'il a à faire. Ce n'est pas un bon signe quand l'homme perd sa concentration.

Alakha & Comportement



Cette année le 9 Av sera vendredi soir, donc le jeûne sera repoussé à samedi soir. A partir du lendemain de Roch Hodech Av, il sera interdit de consommer de la viande et de boire du vin (sauf Chabbat). La coutume pour les séfaradimes est de permettre, dès la sortie du jeûne, la consommation de viande. Cette année il n'y aura pas de "Chavoua Chéhal Bo" donc pour les séfaradimes, il sera permis cette année de se doucher même à l'eau chaude, de laver le sol, de repasser, de porter des vêtements propres, simplement il faudra veiller à laisser un vêtement déjà porté pour le jour du 9 Av étant donné que l'on ne pourra pas rester avec les vêtements de Chabbat !

Il est souhaitable de ne pas se couper les cheveux et de ne pas se raser la barbe cette semaine là. Les Achkénazimes interdisent tout cela depuis Roch Hodech Av et de se couper les cheveux depuis le 17 Tamouz.

La disparition d'Aharon Acohen Zatsal



Dans la paracha de Massé dans le livre de Bamidbar, il est écrit : «Aharon, le prêtre, monta sur la montagne sur l'ordre d'Hachem et y mourut. C'était la quarantième année du départ des enfants d'Israël du pays d'Égypte, le premier jour du cinquième mois»(Bamidbar 33.38). De là nous apprenons que la date exacte de la mort d'Aharon Acohen soit le jour de Roch Hodech Av, qui est le cinquième mois à partir de Nissan, la tête de tous les mois.

Le seul dans toute la Torah dont la date exacte de la mort est relatée, est uniquement Aharon le Prêtre. Cela prouve qu'il y a un intérêt particulier dans le fait que cette date le jour de Roch Hodech, et qu'en plus ce soit Roch Hodech Av, et non une autre date. Nous devons donc comprendre quel est le lien spécial entre le service spirituel d'Aharon le Prêtre et la date de sa mort au début du mois d'Av. Pour expliquer cela, nous rapporterons tout d'abord les paroles de nos sages (Houlin 60.2), qui racontent que lorsqu'Akadoch Barouh Ouh créa le soleil et la lune, ils étaient tous deux de taille égale, comme il est écrit : «Hachem fit les deux grands luminaires» (Béréchit 1.16). Alors la lune alla voir Akadoch Barouh Ouh en lui disant : «Maître du monde, permets-tu à deux rois d'utiliser une seule et même couronne ?» C'est-à-dire qu'il n'était pas normal pour elle que le soleil et la lune soient de taille égale. Et d'après ses paroles, nous comprenons bien sûr qu'il fallait rétrécir la taille du soleil. Et puisqu'elle avait eu un mauvais oeil envers son compagnon, le soleil, Akadoch Barouh Ouh l'a punie en diminuant sa taille à elle. Donc, nous comprenons que la diminution de la lune a été causée parce que son œil jalousa le soleil, et qu'elle ne possédait pas un amour complet envers lui. Il faut savoir qu'au début du mois, lorsque la lune commence à se remplir (elle se remplit progressivement jusqu'au milieu du mois, où elle se trouve au sommet de sa complétude), c'est le moment où la lune corrige ses défauts et ajoute de l'amour et de la bonté envers le soleil. Il a donc été constaté que l' instant de «Roch Hodech» symbolise la correction du degré d'amour et du bon œil envers les autres.

Et puisque toute l'essence d'Aharon Acohen était l'amour des créatures, comme le rapportent nos Sages (Avot 1.12) : «Aharon aimait la paix et poursuivait la paix, il aimait les personnes et les rapprochait de la Torah». De plus nous voyons aussi qu'au moment de la mort d'Aharon, «toute la maison d'Israël»(Bamidbar 20.29) l'a pleuré comme Rachi l'explique : «Toute la

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Hachem, du haut du ciel, regarde les hommes, pour voir s'il y'en a des raisonnables, recherchant Hachem. Tous ce sont détournés, ensemble ils sont corrompus; aucun d'eux n'agit bien. Alors, ils en souffriront, tous ces artisans d'injustice, qui dévorent mon peuple comme du pain, et n'implorent pas Hachem.

Par conséquent, ils seront saisis de crainte, car Hachem se trouve avec la nation des justes.Pensez-vous confondre les intentions du pauvre, alors qu'Hachem est son refuge ? Que Sion devienne le salut d'Israël! Quand Hachem ramènera les captifs de son peuple, Yaacov triomphera, Israël connaîtra la joie."

Téhilimes Chapitre 14

communauté d'Israël : c'est à dire les hommes et les femmes, car Aharon, qui était épris de paix, rétablissait la paix entre les rivaux et l'amour entre mari et femme». Le midrach (Yalkout Chimoni Bamidbar) rapporte : «Quand Aharon marchait le long de la route, s'il rencontrait une mauvaise personne ou un mécréant, il le saluait avec amour. Le lendemain, cet homme prêt à commettre une faute, se reprenait en disant : «Malheur à moi, comment pourrais-je supporter de montrer mon visage en voyant Aharon ? J'aurais honte de moi-même lorsqu'il me saluera avec paix», et donc cet homme grâce à cette rencontre de paix se retenait de fauter.



Lorsque deux personnes se disputaient, Aharon allait s'asseoir avec l'une d'elles et lui disait : «Regarde' ce que dit ton ami : je vais dévorer mon cœur, affaiblir mon esprit, démolir mes portes, car comment puis-je supporter mes yeux et ne pas voir mon ami ! J'ai honte de moi-même, j'espère qu'il me pardonnera» Et Aharon s'asseyait avec lui jusqu'à ce qu'il enlève toute rancœur de son cœur. Ensuite, il allait chez le deuxième ami et lui disait les mêmes paroles. Lorsque les deux amis se rencontraient, il s'embrassaient et se réconciliaient. Il est rapporté dans le Imré Noam (Bamidbar - Paracha Nasso, Maamar 4) : A l'époque d'Aharon, il y avait des milliers de couples dans le peuple d'Israël qui voulaient se séparer l'un de l'autre. Dès qu'Aharon entendait parler d'un tel couple, il se dépêchait de venir les voir et de leur dire : «Je ne suis en aucun cas d'accord avec cela. Si vous me respectez, faites la paix entre vous». Et à cause de leur honte vis à vis d'Aharon le prêtre et grâce à leur affection pour lui, ils faisaient un effort et faisaient la paix entre eux. Plus tard, quand ils avaient un fils, ils appelaient son nom en Israël «Aharon» parce que ce fils n'était né que par l'action d'Aharon. C'est pour cette raison, qu'il y avait des milliers d'enfants dans la nation d'Israël dont le prénom était Aharon.

"L'essence de Roch Hodech est d'ajouter de l'amour envers notre prochain"

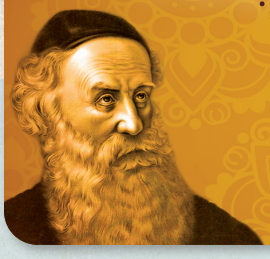
Par conséquent, Akadoch Barouh Ouh a décidé que son décès serait le jour de Roch Hodech, parce que toute l'essence de Roch Hodech est : ajouter de l'amour envers notre prochain, faire attention à sa dignité et e le juger favorablement. Et c'est ce qu'Hachem voulait, que la disparition d'Aharon le Prêtre soit au début du mois d'Av et non au début d'un autre mois, parce qu'il était su et connu devant Hachem, Itbarah qu'en ce mois le Premier et Second Temple furent détruits (voir Taanit 26.2), et chaque année cela réveillait une grande accusation pour le peuple d'Israël. Et afin d'abolir cette accusation, pour qu'il n'y ait pas de mal sur le peuple d'Israël, Akadoch Barouh Ouh a fixé la date de la mort d'Aharon Acohen précisément à la tête de ce mois, puisque le Roch Hodech contient tous les jours du mois, et le degré d'amour d'Aharon Acohen pour les enfants d'Israël, son bon œil sur eux, et son plaidoyer constant envers eux, auraient le pouvoir d'annuler les lois dures et les accusations de ce mois.

Et ce fut le chemin sacré de notre maître le saint Baal Chem Tov Zatsal, qui aimait chaque juif avec toute la ferveur de son âme, et révélait dans le monde la haute vertu de chaque juif, et l'affection d'Hachem Itbarah pour chaque juif qui est comme l'amour d'un père et d'une mère pour leur fils unique, né après une très longue attente. Par conséquent, lorsque l'âme du Baal Chem Tov fit une ascension en l'an 4107,il vint dans la salle du Machiah et lui demanda: «Quand votre honneur viendra-t-il ?» le Machiah répondit qu'il ne viendrait que lorsque le chemin du Baal Chem Tov serait publié et révélé dans le monde, et que ses sources seraient diffusées.

Comme on le sait, le Second Temple fut détruit à cause de la haine gratuite(Yoma 9.1). Et puisque cette injustice existe encore parmi nous aujourd'hui, l'exil amer s'allonge de plus en plus. C'est seulement quand nous nous attacherons au saint chemin du Baal Chem Tov et ajouterons de l'amour entre un homme et sa femme et entre l'homme et son prochain et entre une femme et une autre, et que nous réjouirons du succès de chaque juif, que nos yeux seront bienveillants envers chaque membre du peuple d'Israël pour le juger favorablement, que nous chercherons le bien en chacun et ne le regarderons pas avec un mauvais oeil, qu'Hachem nous en préserve, nous serons en mesure d'adoucir les lois du mois d'Av, et en général, d'adoucir les lois de toute l'année, et nous sortirons de l'exil amer vers la rédemption finale et complète, bientôt de nos jours, Amen.

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Moadim - Ben Amétsarim - Maamar 3 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

״כִּי דָרוֹךְ אֶדְרְכֶךָּ וְדָבָר מְאֹד בְּפִיךָ וּבִלְבָבְךָ לַעֲשֹׂתוֹ״



Connaître la Hassidout



Une connexion solidement établie

L'Admour Azaken dit que le Daat est le langage de l'attachement et de la très forte connexion, qui relie son esprit dans une connexion très forte avec le Créateur et que sa pensée sera fermement rattachée à la grandeur de la lumière infinie, et son esprit ne le distraira pas. Pourquoi les mots «distraire sa connaissance»(סיח הדעת) sont-ils toujours utilisés, et nous ne disons pas distraire son cœur, ou distraire sa sagesse, ou distraire sa compréhension? Parce que le Daat c'est la connexion. Distraire signifie enlever et déraciner, comme «L'Eternel déracine la maison orgueilleuse»(Michlé 15.25).

L'Admour Azaken dit ici qu'il est interdit d'être distrait de la crainte et de l'amour. Si vous aimez Hachem et le craignez, vous ne penserez pas à d'autres choses en priant, mais si vous ne le craignez pas et ne l'aimez pas, vous prierez, mais votre prière sera comme «des préceptes d'hommes, une leçon apprise», et donc soudainement toutes sortes de pensées absurdes viendront à l'esprit. Mais celui qui aime et craint vraiment Hachem ne pourra être distrait d'aucune façon.

Car même ceux qui sont sages et intelligents par rapport à la grandeur infinie du saint béni soit-il, en exerçant la puissance de leur sagesse et de leur compréhension, s'ils ne lient pas leurs esprits et ne collent pas leurs pensées fermement et avec persistance (il ne suffit pas qu'un homme aille une fois par mois écouter un cours de Tanya, mais il doit montrer de la persévérance), ils ne donneront pas naissance dans leurs âmes à la crainte et au véritable amour. Voici le père et la mère, même s'ils sont unis et qu'ils s'aiment, qu'ils parlent entre eux pendant de nombreuses heures, s'il n'y a pas de lien physique entre eux, aucun enfant ne naîtra de leur union.



C'est-à-dire que c'est cette connexion et ce lien intime entre eux qui feront la conception de l'enfant. S'il y a de la haine entre eux, qu'Hachem nous en préserve, et que dans cette situation, ils conçoivent un enfant, cet enfant est appelé le fils de la femme haïe (comme expliqué dans Nédarime 20b), Hachem le déteste aussi, parce qu'il en sortira avec une âme tortueuse. Par conséquent, l'amour qui existe entre eux s'exprime dans leur relation, c'est-à-dire que quatre-vingt-quinze pour cent de la relation du couple dépend de la partie intérieure qui est l'amour, etc., et les cinq derniers pour cent sont la connexion elle-même.

Comme par exemple un homme qui possède un camion chargé de marchandises. Le camion c'est ce qu'on nommera la Hohma et les marchandises qu'il contient sont la Bina. Si le conducteur n'attache pas correctement le camion à la remorque où se trouvent les marchandises, en roulant les caisses tomberont du camion, donc, un bon conducteur attachera fermement la remorque au camion avant de prendre la route, et seulement lorsqu'il sera assuré du lien entre le camion et la remorque qu'il pourra commencer à prendre la route.

C'est-à-dire que le Daat est la connexion et si la connexion fait défaut, elle ne donnera pas lieu à la crainte et au véritable amour dans son âme. Cela sera juste de l'illusion. Il semblera à l'homme qu'il craint et aime Hachem Itbarah, mais en fait, sans utiliser le pouvoir du Daat, ces vertus n'existent pas du tout en lui, il n'aime pas Hachem et ne supporte pas du tout ses commandements. C'est comme un gâteau cuit seulement sur le haut, c'est vrai, que d'un point de vue extérieur, il a l'air cuit, mais quand vous allez le couper, vous voyez que tout le fond n'est pas comestible, car il n'est pas cuit du tout. Ainsi, bien que l'homme soit sage et intelligent, intelligent car il connaît tous le Talmud avec soin et sage car il le connaît en profondeur. L'Admour Azaken explique ici qu'en fait, qu'il vit dans sa foi de façon imaginaire et il lui semble qu'il possède la vraie crainte du Ciel.

Beaucoup de gens vivent de façon superficielle en disant : «Je pense que».Il est écrit dans la guémara (Taanit 23b), il ya des hommes qui dorment soixante-dix ans. Rabbi Nahman de Breslev explique qu'un homme peut rêvasser pendant des années, c'est-à-dire qu'il mange et boit mais tout cela, il le fait en "dormant". Par conséquent, la connaissance est l'existence des vertus et de leur vitalité. C'est-à-dire que par le Daat, l'homme donne naissance à la vraie crainte et au véritable amour dans son âme, et ils vivront en lui d'une et l'accompagneront jour après jour.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 3 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	21:15	22:30
Lyon	20:55	22:05
Marseille	20:46	21:53
Nice	20:39	21:47
Miami	19:50	20:46
Montréal	20:07	21:17
Jérusalem	19:23	20:12
Ashdod	19:20	20:20
Netanya	19:21	20:20
Tel Aviv-Jaffa	19:20	20:09

Hiloulotes:

04 AV: Rabbi Menahem Azaria de Pano
05 AV: Rabbi Itshak Louria Ashkénazy-Arizal
06 AV: Rabbi Don Itshak Abarbanel
07 AV: Rabbi Simha Rapaport
08 Av: Rabbi Chimon Agassi
09 Av: Rabbi Itshak Nissim
10 AV: Issahar Ben Yaacov

NOUVEAU:

Nous sommes heureux de vous annoncer l'édition du livre Imré Noam Volume 2 en français

Faites la dédicace de votre choix pour vous ou vos proches

+972-54-943-9394



*Déductible de votre Masser

Histoire de Tsadikimes

En cette veille du jour saint de Yom Kippour, les hommes de la communauté se pressaient pour arriver à la synagogue du village. Les premiers arrivés furent frappés par une forte odeur d'alcool. Tous les hommes présents furent effarés de trouver dans un coin de la synagogue, un homme complètement ivre avec des vêtements sales qui dégageaient une odeur épouvantable. Comment un homme pouvait-il se trouver à la synagogue dans cet état pour ce jour si solennel !



Très vite, la synagogue fut bondée et on oublia partiellement l'ivrogne au milieu des nombreux fidèles. Personne ne prêtait attention à lui sauf ses voisins de prières qui allaient faire entrer Kippour avec un relent d'alcool désagréable. Juste avant que le soleil se couche, la porte de la synagogue s'ouvrit et tous les fidèles se figèrent dans un silence absolu. Le Rav entra, se dirigea sur l'estrade et demanda à l'intendant d'ouvrir l'arche sainte pour la prière de Kol Nidré. A cet instant, l'ivrogne se leva, monta sur l'estrade au milieu de la synagogue, frappa sur la table en annonçant : «première Akafa». Il annonçait les réjouissances de Simha Torah alors que l'ont était seulement à Yom Kippour. Les fidèles voulurent le jeter hors de la synagogue, mais le Rav leur dit : «Laissez-le. Pour lui, c'est déjà l'heure des Akafotes. Il en est déjà à ce niveau».

Après Kippour, le Rav raconta à ses hassidimes ce qui c'était passé avec Rabbi Chmouel, l'ivrogne de Yom Kippour. La veille de Yom Kippour au matin, Rabbi Chmouel entendit qu'une famille juive de huit personnes, était emprisonnée car elle n'avait pas payé le loyer de son magasin qu'elle louait au noble local. Rabbi Chmouel alla voir le noble pour le supplier de les libérer, mais il refusa en menaçant Rabbi Chmouel de lâcher les chiens. Rabbi Chmouel décida donc de collecter la somme nécessaire, pour rembourser les loyers avant l'entrée de Kippour.

Toute la journée, il courut de porte en porte. Avec l'aide d'Hachem la collecte se passait bien, mais en fin d'après-midi, il manquait encore à Rabbi Chmouel 300 roubles pour avoir la somme complète. Il ne savait plus comment faire, quand tout d'un coup, il passa devant une taverne et vit un groupe de jeunes hommes bien habillés jouant une partie de cartes en buvant de l'alcool. La table était pleine de billets de banque et de pièces. Au début, il hésita : Que pouvait-il attendre de juifs qui sont la veille de Yom Kippour en train de boire et de jouer aux cartes dans un bistrot ? Mais, vu qu'il n'avait pas le choix, il se présenta et expliqua la situation.En l'écoutant, un des joueurs eut une idée. Faisons d'un juif religieux, un ivrogne pour Yom Kippour, ce sera vraiment hilarant. L'homme appela le serveur et commanda un grand verre de vodka. Il dit à Rabbi Chmouel :« Bois ce verre d'un coup, et je te donnerai cent roubles pour tes prisonniers».

Les yeux de Rabbi Chmouel allaient du verre à la liasse de billets que l'homme agitait devant lui. Comment faire, Rabbi Chmouel ne supportait pas l'alcool, il ne buvait que deux fois par an, à Pourim et à Simhat Torah, pour augmenter la joie de ces deux fêtes. La quantité de vodka se trouvant devant lui, ressemblait plus à un broc qu'à un verre, elle était même supérieure à toute la quantité qu'il pouvait boire à Pourim et Simha Torah. Sans autre issue, Rabbi Chmouel leva le verre et le finit d'un trait. «Bravo mon ami! voilà tes cent roubles» lui dit le jeune homme.

Rabbi Chmouel déjà étourdi par la forte dose de vodka avalée leur dit :«Mes frères, j'ai besoin de deux cent roubles de plus pour pouvoir libérer cette pauvre famille de prison !» Les hommes en se regardant malicieusement dirent à l'unisson : «Un pacte est un pacte ! Cent roubles par verre ! Serveur ! Remplissez encore ce verre pour notre compagnon de boisson !» Avec deux verres et deux cents roubles de plus, Rabbi Chmouel sortit de la taverne en titubant. Son esprit était totalement embué par l'alcool. Ni les regards des villageois qui s'affairaient pour les derniers préparatifs de Yom Kippour, ni les aboiements des chiens féroces du noble, ni les larmes de joie et la gratitude de la famille rachetée, ne réussirent à le déssaouler. Maintenant qu'il avait réussi sa mission, il savait que s'il rentrait d'abord à la maison pour manger avant le jeûne, il ne se rendrait jamais à la synagogue dans l'état où il se trouvait et manquerait le jour le plus solenel de l'année.

Le Rabbi conclut en disant : «Le jour de Roch Achana, nous nous sommes soumis à la royauté divine et avons proclamé qu'Hachem est le roi du monde. Aujourd'hui, nous avons jeûné et prié et nous nous sommes repentis, de nos fautes de l'année passée afin d'être inscrits et scellés dans le livre de la vie. Maintenant, nous allons vers Souccot, où nous avons la mitsva de nous réjouir à travers les différentes mitsvotes de cette fête, et cette joie atteindra son paroxysme pendant les akafotes de Simha Torah. Mais Rabbi Chmouel y est déjà. Quand il a annoncé le début des akafotes à Kol Nidré hier soir, ce n'était pas une "erreur". Pour nous, Yom Kippour ne faisait que commencer, pour lui, grâce à son acte d'abnégation totale pour des enfants d'Israël c'était déjà Simha Torah».

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:
+972-54-943-9394
Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza

Bet Amidrach Haméïr Laarets
Tel: 08-374-0200 · Fax: 077-223-1130
www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il
En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

hameir laarets *054-943-9394* *Un moment de lumière*



BNEI SHIMSHON MATOT-MASSE

Pour recevoir gratuitement ce feuillet chaque semaine, s'inscrire sur : bneishimshon@gmail.com

Le Zera Shimshon est l'un de ses deux sfarim les plus connus, il s'agit d'un commentaire sur la Torah.
Le Zera Shimshon eut un fils. Ce dernier décéda laissant le Rav Shimshon 'Haim sans descendance. Dans l'introduction de son livre, le ZERA SHIMSHON promet à celui qui étudiera ses écrits beaucoup de réussite aussi bien matérielle (notamment une belle descendance) que spirituelle.

BENEDICTION VS MALEDICTION

Dans la parashat Matot, Moshé transmet aux chefs des tribus les lois sur l'annulation des vœux. La guerre est déclarée à Midiane du fait de leur implication dans la chute morale que le peuple d'Israël a connu à Chittim. La Paracha nous donne un compte rendu détaillé de la manière dont le butin de cette guerre fut partagé entre les soldats qui ont combattu, les Lévites, et le Grand Prêtre. La parasha de massé introduit l'entrée imminente des bnei israel en terre sainte.

Comme nous évoquons l'entrée imminente en erets israel, le Zera Shimshon développe le sujet du « maaser » (mitsva de la dîme). Et ce, même si ce sujet est plus développé dans le livre de Devarim comme il est écrit :

עַשֵּׂר תְּעַשֵּׂר: (דברים יד, כב)

« Prélevez, vous prélèverez »

Rashi relève que la mitsva de la dime suit la loi de ne pas cuisiner de la viande dans du lait :

לֹא-תְבַשֵּׁל גְּדִי, בַּחֲלֵב אִמּוֹ

Ceci est un interdit de la Torah et pour ne pas le transgresser, nos Sages, ont défendu de boire ou manger un met à base de lait après avoir consommer de la viande. Rashi pose la question sur la juxtaposition faite entre ces deux lois (mélange viande et lait VS les lois de la dime):

Prélever, tu Prélèveras Quel rapport relie-t-il ce sujet avec le sujet précédent ? Le Saint béni soit-Il a dit à Israël : « Ne m'obligez pas à "faire cuire les chevreaux" de la récolte quand ils sont encore dans "le sein de leurs mères". **Car si vous ne prélevez pas correctement les ma'asroth (dimes), à proximité de l'époque du mûrissement, je susciterai la venue d'un vent d'est qui les desséchera**, comme il est écrit : "[semblable au blé] flétri avant de monter en épi." » (II Melakhim 19, 26) (Midrach Tan'houma). Et il en est de même des bikourim.

Rashi explique que celui qui ne respecte pas les lois de la dime subira un châtiment. En effet, à l'approche de la fin du murissement de l'épi, Hashem fera souffler un vent qui desséchera l'épi.

QUESTION

Le Zera Shimshon s'étonne : Si quelqu'un n'a pas respecté la dime, pourquoi (en guise de punition) attendre l'approche finale du murissement ? Si il y'a punition, pourquoi ne pas dessécher immédiatement la récolte sans attendre le murissement ? Par ailleurs, nous voyons que dans d'autre contexte (que la dime), la torah promet une malédiction radicale sur la terre, comme nous lisons dans le shéma Israël :

Gardez-vous de laisser séduire votre cœur, de vous écarter et de séduire d'autres dieux, de vous prosterner devant eux. La colère de l'Éternel s'enflammerait contre vous. Il fermerait les cieux, ***il n ' y aurait plus de pluie et la terre ne donnerait plus sa récolte***

Ainsi, pourquoi, pour la dime, ne pas avoir la même radicalité et empêcher toute pousse possible dès le départ, sans attendre un vent « mauvais » qui à l'approche du murissement, va détruire la récolte ?

REPONSE

Comme l'explique Hazal, la réalisation de la dime apporte la richesse, selon la célèbre explication :

עַשֵּׂר תְּעַשֵּׂר – עשר בשביל שתתעשר

« Prélève afin de disposer de la richesse (un des symboles de la bénédiction) »

Pour introduire la réponse, il faut comprendre un concept majeur dans la bénédiction. La richesse ne réside que sur quelque chose d'existant, sur un « kéli » (récipient) existant. Pour illustrer ce concept, l'exemple le plus adéquat concerne le récit de la femme du prophète Ovadia.

Une femme d'entre les femmes des fils des prophètes cria à Elisée, en disant : Ton serviteur mon mari est mort, et … le créancier est venu pour prendre mes deux enfants et en faire ses esclaves. »

Se retrouvant veuve, cette dernière demanda de l'aide au prophète Elisha. Ce dernier la questionne : ***« Qu'as-tu à la maison ? ». « Ta servante n'a rien du tout à la maison qu'une cruche d'huile. ».*** **Ni or ni argent ; seulement** ***« une cruche d'huile »***

Le prophète lui demande alors d'emprunter des cruches à ses voisines et de rassembler un maximum de cruches. Un miracle se réalisa et la veuve réussit à remplir de nombreuses cruches vides à partir de la cruche d'huile existant.

Pour mériter une bénédiction, il faut un récipient (« bet kiboul »). Ainsi, une personne qui ne respecte pas les lois de la dime (qui apportent la bénédiction, la richesse), mérite la malédiction. **La malédiction étant l'inverse de la bénédiction, la bénédiction ne résidant que sur des « choses » établis et existantes, la malédiction (de façon symétrique) ne s'applique que sur des « éléments existants » et établis**. Ainsi, il faut la présence d'épis pour pouvoir appliquer la malédiction. Sans cela, la personne qui n'a pas respecté les lois de la dime ne « reconnait » pas de façon parfaite la « mesure pour mesure » reliée à sa faute.

Une question persiste toutefois, pourquoi attendre l'approche du murissement de l'épi pour le dessécher ? Laissons l'épi murir afin d'abattre la malédiction (à travers un vent mauvais) de façon parfaite, la mesure pour mesure sera alors parfaitement « visible » et claire.

Selon le Zohar, sur chaque épi, un ange est préposé pour lui donner de la force et l'aider à le faire grandir. Aussi, l'ange aide l'épi à grandir et quand celui-ci atteint le murissement l'ange **« laisse une étincelle de lui »** dans l'épi afin que la personne qui va consommer le fruit de cette récolte fasse une bénédiction. Cette « action » permet (en retour) à l'ange de « se nourrir » spirituellement. Aussi, pour ne pas « gâcher » cette « étincelle » qui est sur le point d'être déposé par l'ange sur l'épi, Hashem choisit de dessécher l'épi afin que celui-ci n'arrive à murissement.

LA FORCE DE MOSHE

Le deuxième verset de la parashat Matot introduit l'ordre transmis d'Hashem à Moshé concernant les lois des vœux et des serments :

וַיְדַבֵּר מֹשֶׁה אֶל-רָאשֵׁי הַמַּטּוֹת, לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר: זֶה הַדָּבָר, אֲשֶׁר צִוָּה יְהוָה

« Moïse parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël, en ces termes: "Voici ce qu'a ordonné l'Éternel »

Rashi :

Ceci est la chose
Moshè a commencé sa prophétie par la formule (Chemoth 11, 4) : **« Ainsi a parlé Hachem** : Vers la moitié de la nuit… » Et les prophètes aussi ont commencé leurs prophéties par la formule : « Ainsi a parlé Hachem… » Mais Moshè a, en plus, commencé par la formule : **« Ceci est la chose… »**

Rashi précise qu'aucun dialogue entre Hashem et les prophètes ne pouvait égaler les dialogues entre Hashem et Moshé. Cela se justifie par le fait qu'au contraire des autres prophètes qui introduisent les paroles d'Hashem par la formule suivante **« Ainsi a parlé Hachem… »**, Moshé, lui, introduit la parole d'hashem par la formule **« Ceci est la chose… »**. Le changement de « formulation » rappelé par le texte donne à la prophétie de Moshé un caractère « exclusif » et « personnel ».

Le Zera Shimshon s'étonne et donne une explication pour comprendre le rapport unique et exclusive d'Hashem vis-à-vis de Moshé ?
Les sages nous enseignent que lorsqu'Hashem dialoguait avec Moshé, la prophétie était « véhiculée » à travers la « gorge » de Moshé et en cela le dialogue entre Moshé et Hashem était unique et exceptionnelle. Le Zera Shimshon explique que l'ensemble des « âmes » du peuple juif étaient concentrés en « ADAM HARISHONE ». En mangeant le « fruit défendu », l'ensemble du corps d'Adam a ainsi « profité » de la faute car l'ensemble du corps profite des aliments ingurgités.

Seulement, l'AME de Moshé Rabbenou était associé à un endroit précis du corps d'Adam Harishone : **la trachée-artère**. La trachée-artère est le seul endroit du corps qui ne profite pas des aliments ou des boissons ingurgitées. L'âme de Moshé n'était donc pas impactée par la faute originelle. Pour cette raison extraordinaire, lorsque Hashem dialoguait avec Moshé, la « voix » d'Hashem « circulait » à travers la gorge et précisément la trachée-artère de Moshé, qui elle n'a pas profité du « péché originelle ». Voilà en quoi la prophétie des prophètes ne pouvait égaler celle de Moshé.

LEILOUY NISHMAT HAIM BEN SIMHA, YAEL BAT SARAH, SOLIKA BAT RAHMA
@TIFERETMOCHE ROMAINVILLE